

Table with subscription rates for Canada, E-Unis et Empire Britannique, and Union Postale, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Encore le marché Bonsecours

On trouvera, aujourd'hui, sous la rubrique des Lettres au "Devoir", une longue communication de l'exécutif de l'Union catholique des Cultivateurs en réponse à notre article du 1er courant sur le marché Bonsecours.

L'exécutif nous sert une philippique, verte et aigre comme de la rhubarbe, parce que nous avons écrit qu'il a modifié son attitude au sujet de l'emplacement du marché central uniquement par complaisance pour l'administration municipale, laquelle, depuis l'époque où l'U. C. C. réclamait l'agrandissement du marché Bonsecours, avait changé de couleur et de sentiment.

Avions-nous raison d'écrire ce que nous avons écrit? Il n'est que de lire la communication de l'U. C. C. pour se rendre compte que celle-ci a grand tort de se fâcher contre nous, puisqu'elle confesse jugement.

Elle appuyait le mouvement en faveur de l'agrandissement du marché Bonsecours sous M. Brodeur et sous M. Desroches parce que ces messieurs soutenaient que c'était la seule solution possible. L'administration municipale est renversée. On ne connaît pas le sentiment de la nouvelle au sujet du marché Bonsecours, sauf que l'un des membres de l'exécutif a obtenu son élection en s'engageant à faire l'agrandissement.

L'administration municipale est renversée. On ne connaît pas le sentiment de la nouvelle au sujet du marché Bonsecours, sauf que l'un des membres de l'exécutif a obtenu son élection en s'engageant à faire l'agrandissement. Le 4 septembre, elle reçoit une délégation dont fait partie l'U. C. C. Le président de celle-ci est muni de requêtes recueillies par l'entremise des quarante curés de quarante paroisses des environs de Montréal pour préconiser l'agrandissement du marché Bonsecours.

M. Lalonde présente cette requête et réclame de nouveau au nom de l'U. C. C. l'agrandissement du marché central actuel. M. Péchevin Deguire expose pour la première fois officiellement le schéma d'un marché central, rue Frontenac, qui ne serait pas central par son emplacement mais seulement à quelques minutes de distance du marché de Maisonneuve.

M. Lalonde se rallie, séance tenante, à ce projet et déclare aujourd'hui que les requêtes qu'il présentait lui-même avaient été obtenues parce que les signataires étaient sous l'impression qu'il ne pouvait y avoir d'autre projet que celui de l'agrandissement du marché Bonsecours. Est-ce que l'attitude même de l'Union des cultivateurs n'avait pas contribué à mettre les signataires sous cette impression?

D'ailleurs, comment peut-on expliquer que ce corps ait appuyé le mouvement en 1929, en 1928 et avant s'il considère aujourd'hui impraticable l'agrandissement du marché Bonsecours du point de vue de l'intérêt de la classe rurale? Celle-ci n'est pas appelée à payer pour l'emplacement de la rue Frontenac; elle ne l'était pas non plus pour l'emplacement sis entre les rues de Berri, Notre-Dame, Saint-Paul et la place Jacques-Cartier. Ce ne peut donc être la question de coût qui a décidé de l'attitude de l'Union.

L'U. C. C. insiste beaucoup sur cette question de coût, sans en rien connaître. (On vient tout juste de nous dire que l'Association des hommes d'affaires de Ville-Marie a des promesses de vente en mains pour la presque totalité du quadrilatère à acquérir et que ces promesses de vente n'atteignent pas, loin de là, les deux millions prévus par la loi.) C'est parce qu'elle ne connaît pas plus que personne le chiffre réel du coût de l'expropriation et qu'elle parle de dix ou douze millions que nous l'avons invitée, non pas comme elle dit brutalement, à se mêler de ses affaires, mais à exercer plus de discrétion.

Il serait illogique de notre part, puisque nous avons déjà fait écho à ses réclamations au sujet du marché Bonsecours, de contester à l'U. C. C. tout titre à s'occuper de la question des marchés.

Mais la plupart des contribuables se disent qu'après tout, l'organisation du marché central doit se faire à Montréal, pour le bénéfice des gens de Montréal et aux frais des gens de Montréal. L'U. C. C., qui ne paraît pas autrement émue de l'enlaidissement graduel et rapide des campagnes où les vieilles maisons sont remplacées par des boîtes souvent munies d'escaliers extérieurs, s'inquiète de l'aspect esthétique des environs de l'hôtel de ville au point d'en faire l'un des principaux arguments en faveur du démenagement du marché.

Il faut à tout prix embellir la place Jacques-Cartier, même si la ville est obligée d'exproprier des héritiers de ceux qui ont donné cette place à la ville pour qu'elle soit convertie en marché. Etrange! Que devient la question d'économie?

Revenons à la question esthétique. Nous confessons que nous ne savions pas que le pittoresque du marché Bonsecours fût si laid. Cependant nous ne sommes pas compétents en la matière, mais il nous sera bien permis de préférer sur ce point prendre avis de la Commission d'urbanisme, créée récemment ou à la veille d'être créée et chargée particulièrement de s'occuper de ces problèmes.

Sur la question de l'emplacement du marché, l'U. C. C. souffrira aussi que nous préférions à une décision prise en coup de vent au cours d'une délégation, la décision qui sera rendue, nous en avons l'espoir, par la Commission technique instituée spécialement pour étudier des problèmes de cette nature. L'U. C. C. souffrira également que nous fassions peser d'un poids égal dans la balance l'intérêt des cultivateurs qui se plaignent de l'encombrement du marché et l'intérêt des propriétaires du quartier où devait se faire l'expropriation autorisée par Québec et qui n'ont pu garantir à leurs locataires des baux de plus d'un an, qui ont souffert de l'embouteillage de la circulation au point d'être contraints, en certains cas, de fermer des établissements de commerce.

Aucun contribuable montréalais n'aurait d'objection à ce que l'U. C. C. entreprenne le règlement du problème des marchés si elle voulait assumer une partie des frais. No taxation without representation. La plupart des Montréalais en tiennent encore pour le vieil axiome.

Que penserait l'Union des Cultivateurs si la Chambre de Commerce de Montréal déclarait que la station agronomique de l'Assomption, par exemple, est mal située et qu'il faut la déménager à Saint-Jacques? On trouverait peut-être la suggestion très opportune, mais on ne manquerait pas de penser qu'elle est faite par un corps qui n'a aucune qualité pour justifier son intervention. Pour que l'U. C. C. appuie sans crainte d'indiscrétion le projet du marché Frontenac, il faudrait que le conseil se fût prononcé comme il s'était prononcé en faveur du marché Bonsecours en acceptant l'amendement à la charte, ce qui n'est pas fait.

De fait, n'était la dualité des fonctions exercées par le maire, et qui parfois le tiraillent en sens opposés, il y a longtemps que le comité exécutif eût donné à entendre que le marché sera construit où les représentants des contribuables le jugeront bon et que les cultivateurs qui n'y voudront pas venir n'y viendront pas.

Nos enquêtes

Un besoin qui s'impose

L'établissement d'un refuge de jour pour les sans-abri qui sont vieux, malades ou infirmes est devenu un chose absolument nécessaire — Une institution religieuse devrait s'en occuper

En visitant le refuge Meurling, par un soir pluvieux du mois dernier, j'avais trouvé bien triste le défilé de tant de misères. J'en ai malheureusement vu d'autres à mesure que j'ai continué mon enquête. Rue des Commissaires, à proximité du marché Bonsecours, en plein jour, j'ai vu des femmes et des enfants fouiller dans des poubelles pour y trouver de quoi assouvir leur faim. J'ai vu deux vieillards, en haillons, avant de se mettre dans la file des affamés de la bonne Soeur Bonneau, se bousculer pour un fruit pourri jeté dans le crotin de la rue. Ces gens-là ont faim pour vrai puisqu'ils mangent ces ordures. Je les ai vu faire.

Mais le spectacle de leur navrant et le plus émouvant de la misère urbaine, je l'ai vu avant-hier soir. Il faisait froid, avant-hier, mardi; le mercure du thermomètre était tombé de plusieurs degrés sous zéro. A cause du froid sans doute, le refuge Meurling a ouvert ses portes, ce soir-là, une heure plus tôt que d'habitude, à 5 h. 30, au lieu de 6 h. 30.

A peine le refuge avait-il ouvert ses portes que de toutes les encadrures, de toutes les portes cochères du voisinage — il y en a en quantité dans cette partie du vieux Montréal — surgissent des gens, une armée de vieillards, d'infirmes, d'écloués. Ce fut une ruée vers le refuge. L'un boitait, l'autre boitillait, un troisième se soutenait péniblement sur des béquilles en s'efforçant d'aller aussi vite que possible pour ne pas perdre la chance d'être de la première fournée de la miséricordieuse machine municipale.

En un rien de temps, cette première fournée de 177 réfugiés fut absorbée. Les autres, groupés en essaim autour de la porte, durant attendre. Il y avait déjà assez de monde pour remplir la maison et, ce soir-là, Meurling a dû refuser des clients. Les derniers admis avaient été obligés de rester au froid, dans la file, pendant une heure et même plus. Les autres ont été sans doute dirigés vers des postes de police.

On peut juger de la grande détresse des sans-abri, surtout de ceux qui sont vieux, malades, infirmes ou écloués, par ce seul fait qu'une heure avant le temps, ils étaient assés nombreux dans le voisinage du refuge Meurling pour remplir la maison, chacun guettant sa chance d'être admis.

Les soirs de grand froid, il y a toujours affluence à Meurling. Ces hommes vieillards, malades, impotents, infirmes, étaient prêts à attendre une heure et même plus, en grelottant, pour avoir un gîte pour la nuit.

Ce qui ne peut se décrire, c'est leur ruée en masse sur le refuge dès que la porte en fut ouverte. L'honnête constable qui est quotidiennement de service à cet endroit s'est trouvé débordé. Il lui était impossible d'en défendre l'entrée. La première fournée a dû dépasser le chiffre officiellement prévu, 177. Le constable de faction, baillant lui-même de la semelle, n'avait pas le courage d'intervenir. Il laissait défilé la misère.

On ces miséreux, ces souffreteux, avaient-ils passé la journée? A couvrir les soupes gratuites, chez Soeur Bonneau, chez les Soeurs de la Providence de la rue Saint-Hubert, chez les Soeurs de l'Hôtel-Dieu, à la porte des autres couvents des Soeurs Grises et des Soeurs de la Providence, à la porte de l'Assistance Publique ou encore à la porte de la maison des oeuvres de l'évêque Farthing, rue de l'Université. A chacun de ces endroits, il leur avait fallu se mettre à la file, attendre leur tour, ce qui signifie quelque chose, par un jour de grand froid, pour quelqu'un qui est insuffisamment vêtu et qui, par surcroît, souffre d'une maladie ou d'une infirmité.

Les institutions de charité ne peuvent d'ailleurs faire mieux. Elles sont débordées, tout comme le constable qui maintient l'ordre à la porte de Meurling. Il leur est impossible de répondre aussi vite qu'elles le voudraient aux demandes de secours tant celles-ci sont nombreuses.

Ce qui étonne, c'est le grand nombre des vieillards, des infirmes, des écloués dans cette foule de miséreux. Une commission d'enquête siège actuellement à l'hôtel de ville pour trouver une solution au problème du chômage. Avec son projet de recensement préalable des chômeurs, il n'est guère probable qu'elle trouve promptement un moyen de secourir la misère. C'est pourtant ce qui importe. C'est bien beau de compiler une statistique qui nous apprendra aussi exactement que possible combien il y a de chômeurs et d'indigents dans notre ville. Il serait plus pratique

pal a changé, même si certains membres de l'exécutif ont fait mine d'écarter l'agrandissement du marché Bonsecours, non pas à cause de la dépense — la dépense n'effraie pas l'administration, on l'a vu dans l'engagement de M. Lancaster — mais parce que, selon une rumeur, l'un des intéressés, dont la propriété devait être acquise ou expropriée, était un puissant adversaire du groupe houstide dans le domaine municipal et provincial.

pal a changé, même si certains membres de l'exécutif ont fait mine d'écarter l'agrandissement du marché Bonsecours, non pas à cause de la dépense — la dépense n'effraie pas l'administration, on l'a vu dans l'engagement de M. Lancaster — mais parce que, selon une rumeur, l'un des intéressés, dont la propriété devait être acquise ou expropriée, était un puissant adversaire du groupe houstide dans le domaine municipal et provincial.

pal a changé, même si certains membres de l'exécutif ont fait mine d'écarter l'agrandissement du marché Bonsecours, non pas à cause de la dépense — la dépense n'effraie pas l'administration, on l'a vu dans l'engagement de M. Lancaster — mais parce que, selon une rumeur, l'un des intéressés, dont la propriété devait être acquise ou expropriée, était un puissant adversaire du groupe houstide dans le domaine municipal et provincial.

pal a changé, même si certains membres de l'exécutif ont fait mine d'écarter l'agrandissement du marché Bonsecours, non pas à cause de la dépense — la dépense n'effraie pas l'administration, on l'a vu dans l'engagement de M. Lancaster — mais parce que, selon une rumeur, l'un des intéressés, dont la propriété devait être acquise ou expropriée, était un puissant adversaire du groupe houstide dans le domaine municipal et provincial.

pal a changé, même si certains membres de l'exécutif ont fait mine d'écarter l'agrandissement du marché Bonsecours, non pas à cause de la dépense — la dépense n'effraie pas l'administration, on l'a vu dans l'engagement de M. Lancaster — mais parce que, selon une rumeur, l'un des intéressés, dont la propriété devait être acquise ou expropriée, était un puissant adversaire du groupe houstide dans le domaine municipal et provincial.

d'offrir d'abord du secours. Quand des gens crévent de faim et de froid, ça n'est plus le temps de convoquer un comité. C'est le temps d'agir.

La commission en question ne s'occupe que du chômage. Ça n'est là qu'un aspect du problème de la misère à Montréal. L'âge, l'infirmité, la maladie empêcheront un grand nombre de sans-abri de travailler, même si on leur offre de l'ouvrage. Il est encore étonnant qu'une journée aussi froide que celle de mardi dernier n'ait pas occasionné la mort d'un grand nombre de ceux qui courent les soupes gratuites.

Les hôpitaux se sont tout de même ressentis de la rigueur de cette journée-là. Quelqu'un qui est à même de se rendre compte de la situation dans les hôpitaux me dit que les cas d'hospitalisation des indigents ont considérablement augmenté au cours de cette semaine. Nous n'avons pourtant eu jusqu'ici qu'une seule journée de grand froid. Qu'est-ce que cela deviendra quand nous aurons l'hiver pour de bon?

Trouvons de l'ouvrage pour les chômeurs, aidons-les de toute manière, mais ne délaissions pas les sans-abri qui sont vieux, infirmes ou malades. C'est pour eux que l'établissement d'un refuge de jour s'impose sans tarder.

Pour cela, il ne faut vraiment pas compter sur l'administration municipale. Ses décisions sont trop lentes. Un échevin ou plutôt deux échevins, MM. Charbonneau et Seigler, se sont occupés de la question mais ils n'ont encore rien obtenu de leurs collègues.

Comme le temps presse, il semble que ce sont des institutions religieuses qui agiront avec le plus de diligence.

L'établissement d'un refuge de jour où les sans-abri invalides trouveraient le gîte et le couvert ne coûterait pas beaucoup d'argent. Le gîte, ça peut être n'importe quelle salle à condition qu'elle soit chauffée et éclairée. Il y a tellement d'édifices vacants à Montréal que l'on peut facilement trouver à bon compte un local convenable dans le bas de la ville.

Le couvert, c'est pour chaque indigent un bol de giboulée, de stein, — avec un peu de viande, s. v. p. — quelques tranches de pain et une tasse de thé.

M. Albert Chevalier, directeur de l'Assistance municipale, me disait que la distribution du pain et du café au refuge Meurling ne compte pour ainsi dire pas dans le budget de l'institution. Pourtant le refuge Meurling distribue du pain et du café, deux fois par jour, à plus de 700 hommes. Informations prises auprès de quelqu'un qui s'y entend en ce genre de cuisine, le repas d'un sans-abri hospitalisé — stein, pain, thé — coûterait moins de cinq cents. Pour mille hospitalisés, ce qui est beaucoup plus que la population quotidienne de Meurling, les frais de table ne s'élèveraient même pas à \$50, par jour. Le loyer et le chauffage d'une salle coûteraient encore moins cher. Sans compter qu'une institution religieuse qui entreprendrait une telle oeuvre apostolique pourrait compter sur l'aide pécuniaire du public catholique.

Je tiens à bien faire remarquer cependant que le refuge de jour dont presse l'établissement serait destiné aux sans-abri qui sont vieux, malades, infirmes ou écloués.

Emile BENOIST

Chronique

Vivre âgé

C'est l'ambition d'un grand nombre d'hommes et de femmes. Et pourtant, chaque jour, autour de nous, des individus vigoureux et robustes tombent, à cinquante, à quarante ans, plus jeunes même. Ils avaient toutes les chances d'atteindre à un grand âge. La pneumonie, une typhoïde, une grippe infectieuse les a jetés à bas, comme la tempête fait du chêne altier.

A l'heure présente, l'homme atteint un âge moyen de 58 ans. C'est, d'après des statistiques, la durée probable de la vie de tout nouveau né. Mais des milliers de ceux-ci ne vivent pas l'année. Et l'homme de cinquante ans a, selon les tables d'actuariales, la perspective de vivre une vingtaine d'années de plus. Depuis cent ans environ, il n'y a pas eu de changement dans ce chiffre; le cinquantenaire de 1830 avait tout autant de chance de vivre jusqu'à soixante-dix ans que nos contemporains qui passent de la quarantaine au demi-siècle.

Nos inventions n'ont guère chan-

gé la moyenne de la vie. La pasteurisation du lait et de certains aliments, leurs meilleures méthodes de conservation, les sérum de tout genre contre les maladies différentes, tout cela a contribué à hausser les chances de survie des hommes de moins de trente ans, et surtout des enfants de moins de cinq ans. Rien de plus. Par ailleurs, l'automobile fait en un an plus de victimes, en Amérique, que toutes les guerres du Moyen Age pendant la même période. Il est des catégories de gens parmi lesquels la proportion des morts est moins élevée qu'il y a cinquante ans ou soixante ans, et chez lesquels la moyenne de vie est de dix ans plus longue qu' alors. Ce sont des privilégiés de la vie, si l'on peut dire. Le mal, c'est que ces catégories sont surtout des groupes d'assurés qui subissent périodiquement un examen médical polaire. Ce ne sont ni les plus riches ni les plus vigoureux des hommes, mais ce sont des gens prudents.

La prudence n'est pas l'exagération, la manie. Il est telle chose que l'excès de prudence. Vous ne voulez jamais boire que des eaux minérales ou de l'eau filtrée, est-ce bouillie? Un jour, forcément, vous devez vous abreuver d'une eau que n'importe qui à peu près pourrait boire sans s'exposer à la maladie; pour avoir été trop prudent, vous risquez fort d'attraper la typhoïde, ayant outre les précautions ordinaires, vous tenez absolument à prendre tous vos repas à l'heure fixe, au chronomètre? Vienne un léger retard contre lequel il ne vous sert à rien de protester, puisqu'il est inévitable; mal disposé, mais affamé, vous vous attablez de fort mauvaise humeur, vous mangez trop vite, peut-être outre mesure; vous serez mal, vous aurez une indigestion, vous vous effrayerez, vous absorberez vingt différentes sortes de potions, au hasard, et si vous ne mourez victime de votre excès de prudence, cela ne sera pas de votre faute.

Le nombre de ceux qui meurent de vieillesse est restreint. La maladie tue plus d'hommes que le vieil âge. "Un grand nombre creusent leur tombe avec leurs dents", dit un vieux proverbe, — et c'est la sagesse même. L'on y pourrait ajouter en cette période-ci... "ou avec leurs coudes". Ils les ont trop souvent levés.

L'on veut vivre âgé; mais quel soin prend-on de sa santé? N'est-ce pas pourtant l'un des trésors irremplaçables, qu'une fois gaspillés ne se peuvent récupérer? Avec la santé, tout est source de plaisir; sans la santé, rien n'est plaisir. La plus grande folie est de sacrifier sa santé à toute autre sorte de bonheur, quel qu'il soit; ni la volupté, ni le gain, ni les honneurs, ni la science, ni la célébrité ne valent la perte de la santé", a dit un philosophe. C'était un sage, — en théorie; car il est lui-même mort à l'âge mûr et miné par la débâche.

S'il eût vécu ce qu'il prêchait... JEAN LABRYE.

La session de Québec

La Chambre paraît se hâter lentement

Discours de MM. Thidel et Oliver — Le bill du chômage et l'opposition

LA DROITE INTRIGUÉE PAR LE SILENCE DE M. HOUDE

(Par Alexis GAGNON) Québec, 4. — La Chambre a commencé hier ses travaux sessionnels. Sans calembour, ces travaux sont une façon de parler, car d'ici huit jours les labours de la session se résument à éjaculer des discours plus ou moins ennuyeux et à frapper avec conviction sur les couvercles des pupitres.

Car, en Chambre, jamais on n'applaudit, mais d'une dextre noblement allongée, les députés frappent avec vigueur sur les couvercles de leurs pupitres, en criant à l'occasion: "Hear, hear!"

La séance d'hier après-midi a été parfaitement correcte, bienséante, mais ennuyeuse et terne. MM. Thidel et Oliver se sont employés en périodes françaises et anglaises dument cadencées et rythmées, à un benêtage obligato du gouvernement, de ses pompes et de ses oeuvres.

L'on songeait malgré soi, au discours de M. Adélard Godbout, à l'ouverture de la session, l'an dernier, alors que le nouveau député de L'Islet lançait avec courage les légitimes revendications de la classe agricole, et s'avérait un technicien de premier ordre.

MM. Thidel et Oliver parlent d'ailleurs avec élégance.

Le bill du chômage

A l'ouverture de la séance, M. J. N. Francoeur, ministre des travaux publics, a présenté la loi du chômage, pour première lecture. M. Camille Houde, chef de l'opposition, et M. Maurice Duplessis, député des Trois-Rivières, ont fait observer au gouvernement que le projet de loi n'a pas été distribué et qu'il est contraire aux usages parlementaires de faire voter un bill avant de le distribuer aux députés.

M. L.-A. Taschereau, premier ministre, explique que le bill n'est pas encore prêt, mais qu'il le sera aujourd'hui et distribué aussitôt.

MM. Houde et Duplessis ont observé que les derniers travaux entrepris en vertu de la loi fédérale de l'aide aux chômeurs devront être terminés au 1er juillet prochain et que le gouvernement n'est pas excusable de présenter sa législation aussi tard. Non seulement la session de chômage a été convoquée trop tard, mais même à l'heure présente, rien n'est encore prêt, et on est obligé de prier les députés de voter en première lecture un projet de loi non encore distribué qu'il n'y aura pratiquement aucun retard.

Les discours ont ensuite eu lieu et les députés ont consacré les trois quarts d'heure de la séance à digérer paisiblement, dans la douce chaleur de la Chambre, pendant que quelques centaines de sans-travail juchés dans les galeries supérieures imitaient leurs députés.

La Chambre s'est ensuite ajournée à 4 heures, cet après-midi sur proposition de M. Gault, député de Saint-Georges.

Les députés libéraux ont paru fortement intrigués de la chose, car d'habitude, c'est le chef de l'opposition qui ajourne le débat pour répondre aux parrains de l'adresse en réponse au discours du trône.

M. THIDEL

M. L.-J. Thidel déclare qu'il est plus habitué à remuer la terre qu'à faire des discours, il est cependant fier qu'on lui ait fait à lui-même et aux électeurs de son comté l'honneur de le choisir pour proposer l'adresse en réponse au discours du trône. Il a un souvenir ému pour cet honnête homme qui s'appelait

ne point qu'il en puisse être autrement à l'avenir.

En Australie

L'Australie n'est pas l'Irlande, encore qu'il y ait là-bas beaucoup d'Irlandais et qu'il faille tenir compte de ce fait lorsqu'on étudie la politique du pays.

Mais, à la lumière des délibérations de la dernière Conférence impériale, il apparaît clairement que le choix d'un Australien était chose tout à fait probable et que, si un Canadien ne siège pas demain à Rideau Hall, ce sera de par la volonté du gouvernement canadien.

La Conférence de 1930 en effet, examinant les conditions nouvelles créées par la Conférence de 1926, a déclaré qu'il suit de là que les seuls parties intéressées au choix du gouverneur-général d'un Dominion sont le Roi, dont il est le représentant, et le Dominion intéressé; que le Roi doit, en ce cas, comme dans les circonstances habituelles, demander l'avis de ministres responsables; que les ministres qualifiés pour donner leur avis en pareille occurrence sont les ministres du Dominion intéressés.

Ceci laisse entière la question d'opportunité: M. Hertzog, par exemple, estime, affirme-t-on, qu'étant donné les querelles de race en nomination de M. Healy, il était impossible de revenir. Un autre Irlandais fut nommé, et l'on n'imagi-

Bloc-notes

Cette nomination

Un Australien vient d'être nommé gouverneur-général de l'Australie. Ce n'est pas, comme l'on sait, la première fois qu'un citoyen de l'un des Dominions accède à cette magistrature. Les deux seuls gouverneurs-généraux de l'Etat Libre d'Irlande ont été des Irlandais: M. Timothy Healy et M. James MacNeill. Mais il semble que leur choix n'ait pas fait le même bruit ni soulevé le même émoi que la nomination du magistrat australien.

Il peut y avoir à cela plusieurs raisons. D'abord, même si dans la littérature politique on assimile aux Dominions, l'Etat libre n'est pas exactement dans la situation de l'Australie. Ce n'est pas comme celle-ci une création anglaise. L'Etat libre est né d'un traité qui a suivi plusieurs années de conflit sanglant. Sa naissance entraîna la disparition d'un gouvernement républicain qui avait résisté par les armes à l'autorité anglaise. Ses auteurs faisaient figure de modérés, d'esprits conciliants, quant aux relations anglo-irlandaises, par contraste avec les républicains du type de Valera. En acceptant particulièrement que l'Etat libre ne comptât que vingt-six comtés de l'Irlande et laissât subsister sur ses frontières l'Irlande du Nord, ils avaient suscité chez beaucoup de leurs compatriotes d'armes de la veille d'amers ressentiments. Le fait est qu'en dépit de si durs événements et des menaces de guerre possible, le traité d'où naquit l'Etat libre ne fut ratifié dans le Dail Eireann que par une assez petite majorité.

Aussi bien l'Angleterre avait-elle le même intérêt que Griffith et Collins à mettre en relief tout ce qui pouvait exprimer le caractère autonome et proprement irlandais du régime institué par le traité. Le choix d'un gouverneur-général irlandais était naturellement un fait de cet ordre, tandis que le choix d'un Anglais, dans un pays où le sang fumait encore, eût risqué d'apparaître comme la réaffirmation de la souveraineté anglaise et d'une excessive subordination irlandaise.

On peut en bonne logique soutenir que, dans les circonstances, il était politiquement impossible de nommer tout autre qu'un Irlandais. Mais la première nomination constituait un précédent. Sur le pas fait par la nomination de M. Healy, il était impossible de revenir. Un autre Irlandais fut nommé, et l'on n'imagi-

ner un Sud-Africain, de même que M. Bennett pourra, s'il lui plaît, faire nommer un Canadien.

Les Australiens ont tenu, du reste, à souligner que l'action venait de chez eux. L'annonce officielle porte que le choix de M. Isaacs a été fait sur recommandation de M. Scullin, leur premier ministre, et elle a été faite, non point des bureaux du gouvernement anglais, mais de ceux du gouvernement australien à Londres.

Les enfants grandissent...

Les écoles ontariennes

La question des Ecoles ontariennes est l'une de celles qui ont le plus vivement ému depuis quelques années l'opinion publique canadienne. Elle a couvert, dans sa phase aiguë, une quinzaine d'années de luttes ardentes où furent employées les armes les plus diverses et à qui a suscité des actes de dévouement admirable. Elle plonge naturellement dans une assez lointaine histoire.

M. l'abbé Groulx ne pouvait, dans sa série d'études sur l'École catholique et française au Canada, s'empêcher de traiter longuement de cette grande lutte. Il lui consacra ce soir et jeudi de la semaine prochaine deux leçons de son cours public d'histoire du Canada. La leçon de ce soir portera sur les origines et le début du conflit.

Ce devrait être un bien intéressante page d'histoire.

O. H.

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

En marge d'un article récent

Nous avons laissé passer sans y répondre un article Premier-Montreal en date du 5 novembre, dans lequel M. Dupire prend à partie l'Union des Cultivateurs à propos de son attitude présente à l'égard de la question du marché. Ce serait par pur opportunisme, parce que l'administration municipale actuelle serait opposée à l'agrandissement du marché Bonsecours...

M. Dupire est revenu à la charge le 1er décembre accentuant ses insinuations: l'Union des Cultivateurs et les autres corps intéressés auraient modifié leur attitude "uniquement par complaisance envers les autorités municipales" parce que celles-ci "ont changé de couleur et de sentiment"...

Il nous réjouit d'entreprendre une controverse contre le rédacteur d'un journal à qui l'Union des Cultivateurs doit et garde une profonde reconnaissance pour les services incomparables que celui-ci lui a rendus depuis sa fondation. Mais nous craignons que les lecteurs du Devoir n'insistent par accepter comme fondés les avancées de M. Dupire si nous laissons passer ses charges répétées sans protester.

M. Dupire croit donc que c'est par opportunisme que l'Association des épiciers, celle des bouchers, celle des marchands détaillants, la Ligue des propriétaires, l'Association des maraichers et de l'U.C.C. ont abandonné l'idée d'agrandir le marché Bonsecours pour se rallier à un autre projet. M. Dupire n'a évidemment pas une très haute idée des membres qui composent ces diverses associations et plusieurs de ces membres seront fort étonnés d'apprendre que s'ils ont opté pour un nouveau marché, c'est uniquement par complaisance pour les autorités municipales...

Cette unanimité de tant de corps divers à se laisser guider par un motif aussi peu honorable que celui que leur prête M. Dupire, constituerait un phénomène psychologique auquel personne n'ajouterait foi. La réalité est toute autre. Il y a longtemps que maraichers et cultivateurs ont songé à transporter le marché sur d'autres sites qu'ils jugeaient plus favorables pour eux et pour les consommateurs. Plusieurs démarches, en ce sens, ont été faites publiquement et en particulier auprès des autorités. En 1926, une délégation de cultivateurs et de maraichers demandait aux autorités de vouloir bien convertir le parc Crémazie en marché central. A toutes les demandes, les administrations précédentes ont opposé une réponse nette et catégorique: "Il n'y a qu'une seule solution: l'agrandissement du marché Bonsecours. Inutile de demander

autre chose; vous perdez votre temps".

Devant cette attitude décidée et qui paraissait inébranlable, que pouvait faire l'Union des Cultivateurs sinon de demander l'agrandissement comme un pis-aller? Or, il se présente aujourd'hui un projet moins coûteux, plus satisfaisant pour tous les intéressés, plus en harmonie avec le développement futur de Montréal et surtout immédiatement réalisable. L'administration de la ville se dit prête à l'exécuter si tous les intéressés sont d'accord. Si c'est de l'opportunisme que de se rallier au plan nouveau, nous aurons volontiers que nous sommes opportunistes et nous croyons qu'aucun chasseur intelligent n'hésiterait à changer son fusil d'épaule si par cette opération il lui était donné d'abattre un gros gibier au lieu d'un simple lièvre qu'il rate... depuis trente ans!

Une étude attentive du projet d'agrandissement a convaincu le comité que le plan est pratiquement irréalisable. Voilà déjà plus de trente ans que le marché Bonsecours est reconnu comme trop étroit. Les administrations précédentes en ont toujours favorisé avec ardeur l'agrandissement comme la seule solution possible; ils avaient obtenu l'autorisation d'emprunter deux millions sans referendum. Pourquoi le projet n'a-t-il pas été exécuté? Pour les mêmes raisons que les autorités nous opposent aujourd'hui: l'entrepreneur serait trop coûteux; la ville n'a pas d'argent; elle est rendue à la limite de son pouvoir d'emprunt; elle a à exécuter d'autres travaux dispendieux qui ne peuvent absolument pas être différés.

Voilà trente ans que les cultivateurs attendent en vain. L'on aurait tort de nous reprocher de tourner nos efforts sur un plan qui a chance d'obtenir autre chose que des promesses.

Les partisans du marché Bonsecours font grand état du tort que ferait subir au quartier des affaires la disparition des cultivateurs. A les entendre tout va crouler avec ce départ. "Ce serait la mort d'un important quartier d'affaires", écrit M. Dupire. "Si le marché disparaît, tout le quartier deviendra un vrai désert", affirmait l'échevin Fortin, au milieu de l'hilarité de ses collègues.

Nous n'aurions jamais soupçonné que la présence pendant quelques mois de quelques centaines de voitures de cultivateurs sur la place Bonsecours était une question de vie ou de mort pour les nombreux hommes d'affaires qui ont signé la dernière requête.

Sans doute un pareil changement ne saurait se faire sans que personne ait à en souffrir. Mais n'y a-t-il pas dans toutes ces déclarations une forte dose d'exagération?

Le départ des cultivateurs n'entraînera pas la disparition de l'hôtel de ville ni celle des deux palais de justice, ni des banques, ni des institutions financières, ni des maisons de gros; elle ne déterminera pas la fermeture du port ni celle des entrepôts, etc. Bref, le quartier des affaires fonctionnera en été sans les cultivateurs, comme il a toujours fonctionné sans eux pendant l'hiver.

Quelques commerçants, quelques tavernes en souffriront; les propriétaires qui attendent l'expropriation seront déçus. Mais pour éviter certaines inconveniences à un petit groupe de propriétaires d'un quartier, est-ce que les citoyens des trente-quatre autres quartiers doivent être forcés de financer un projet excessivement coûteux qui n'amènerait pratiquement aucune amélioration et qui compliquerait à l'excès le problème de la circulation?

Le projet de gare terminale du C. N. R. a fait un tort incalculable à plusieurs quartiers de l'Ouest. Cela n'a pas empêché M. Dupire et une grande partie des hommes d'affaires qui ont signé la dernière requête contre le changement du marché, d'approuver le projet du C. N. R. et d'en presser l'exécution au nom du bien public. Aujourd'hui l'on voudrait faire céder l'intérêt général à l'intérêt particulier. Le projet nouveau en effet serait plus avantageux aux bouchers, aux épiciers et aux consommateurs; il décongestionnerait la circulation; il ne coûterait rien aux contribuables; il permettrait d'embellir les alentours de nos édifices publics qui sont aujourd'hui déparés par le voisinage d'un marché. Voilà un bien général et permanent qui mérite d'être pris en considération dans la décision à prendre.

Mais toutes ces considérations, parait-il, sont hors de saison. Le marché doit rester là où il est. Un acte de donation le ville. Si celui-ci retire le marché de la place Jacques-Cartier, le terrain doit être rétrocédé à la succession des donateurs. A l'eau donc les projets d'embellissement des alentours de l'hôtel de ville! De par la volonté de quelques propriétaires d'immeubles qui pour vendre plus facilement leurs terrains en ont fait don d'une partie à la ville il y a un demi-siècle, la métropole du Canada sera condamnée à voir les abords de ses édifices publics enlaidis jusqu'à la fin du monde!

Ainsi le croient du moins les partisans du marché Bonsecours. Mais le cas est-il si désespéré? A supposer que le transport du marché sur un autre site amène la rétrocession du terrain, la ville n'aurait pas le pouvoir de le récupérer par voie d'expropriation? Ce ne sera pas la première fois que l'on aura exproprié pour créer des parcs; et on y a-t-il un besoin plus pressant d'un parc d'embellissement qu'aux alentours de nos grands édifices publics?

M. Dupire a déjà signifié aux cultivateurs de se mêler de leurs affaires; il y revient à mots couverts dans son dernier article. Nous n'avons jamais eu la prétention d'imposer nos vues à l'administration ni aux citoyens de Montréal en général. Mais comme parle in-

teressée dans l'affaire, nous avons bien le droit de suggérer un plan qui nous paraît, à nous, comme aux corps intéressés de Montréal, devoir favoriser à la fois nos intérêts et ceux de l'ensemble de la ville. Il doit nous être permis de déclarer que nous ne demandons pas à la ville de nous bâtir à grands frais un gigantesque monument à plusieurs étages où nous serions parqués dans le sous-sol, à l'abri du soleil et... des acheteurs qui certainement montreraient peu d'empressément à venir s'approvisionner dans une cave au milieu d'un bruit infernal et dans une atmosphère empoisonnée par plusieurs centaines de moteurs à gazoline.

Nous demandons simplement aux administrateurs une solution qui ne grève pas les contribuables de Montréal, une solution qui puisse se réaliser immédiatement afin d'apporter dès maintenant un peu de soulagement à la crise agricole, à celle du chômage et de la cherté de la vie.

L'EXECUTIF DE L'U.C.C.

A propos de cette assemblée

Montréal, 3 décembre 1930

Le Devoir Monsieur le Rédacteur, Je viens de lire dans votre journal du 3 décembre le compte rendu de l'assemblée d'hier soir, à Saint-Paul-de-la-Croix. Ce compte rendu n'est pas exact et je proteste contre certaines déclarations que vous faites.

D'abord, si j'étais présent à l'assemblée, c'est en mon titre d'adhésion de cette Ligue des Citoyens et c'était l'assemblée mensuelle. Vous dites que je suis opposé au projet du C. N. R. ainsi que tous mes paroissiens. Vous avancez là une chose que vous ne savez pas et que personne ne sait, car je ne vais pas afficher mes opinions dans une assemblée, je les garde pour moi-même. Quant à mes paroissiens, je sais que les trois quarts sont en faveur du projet.

Ensuite, vous dites que le vote a été pris. Ce n'est pas exact, non plus. L'assemblée n'était pas faite pour cela, elle était convoquée pour entendre les renseignements que voulait bien nous donner M. Claude Melançon. Et je le répète, le vote n'a pas été pris. De sorte que vous inventez en disant qu'une dizaine seulement sont restés à leurs places sur les 500 personnes présentes.

Je vous prierais, en terminant, d'envoyer à ces assemblées des représentants qui sauraient vous donner un compte rendu exact. Chs LUSSIER, pr.

La session de Québec

(Suite de la première page)

ter de pareils sujets et parce qu'au cours de la saison qui s'ouvre, nous aurons l'occasion de les étudier plus en détails. Dans l'ensemble, ce discours devra convaincre la population de notre province que dans tous les domaines, le gouvernement de la province de Québec n'entend pas tirer de l'arrière, mais veut toujours marcher de l'avant pour le plus grand bien de notre population, conclut le député de Maskinongé.

M. OLIVER

M. C. J. Oliver, député de Brome, appuie la motion présentée par M. Thisdel, député de Maskinongé.

Il félicite le gouvernement de son heureux choix dans le nouveau ministre de l'Agriculture, M. Adélard Godbout, député de l'Islet. Il voit un heureux présage pour le succès de la classe agricole, car M. Godbout, comme le fut M. Perron, est un apôtre de la coopération et du progrès.

Il regrette que M. Scott n'ait pas été choisi par les électeurs de Huntingdon, mais il formule l'espoir qu'il viendra à l'Assemblée porter le secours de ses lumières.

M. Oliver déplore le décès de MM. Caron, Turgeon et Perron, et la maladie de M. MacMaster.

Le député de Brome parle ensuite de la crise du chômage. Le gouvernement, dit-il, s'est montré à la hauteur de la situation et le discours du trône comprend les avantages les plus précieux pour la classe agricole, la classe ouvrière et la province en général. Le taux d'intérêt du crédit rural est abaissé d'un et demi pour cent et le taux d'intérêt des dettes municipales de voirie est réduit sensiblement. Le gouvernement va créer un ministère du travail, amender la loi des accidents du travail et instituer l'assurance collective.

En plus, le gouvernement a dépensé sans compter pour l'éducation, la voirie et l'agriculture. Grâce à sa politique prudente et avisée, il a provoqué chez nous un afflux du tourisme, qui a donné l'an dernier \$65,000,000 à notre province.

M. Oliver déclare que comme protestant et membre de la minorité de la province, le gouvernement a traité la minorité avec la plus grande générosité et la plus grande justice.

M. l'abbé Joseph Latour

Mont-Laurier, 4. — M. l'abbé Joseph Latour, qui était curé du Mont-Saint-Michel, a été nommé curé du Lac-Bouchette.

Docteurs, Consultez!!!

ETABLISSEMENTS GAIFFE, GALLOT & PILON

34, Blvd de Vaugrand — Paris XVème

Rayons X Diathermies

Electrothérapie

GALLOIS & CIE

54, Chemin Villon, Lyon (Rhône)

Ultra-violet, infra-rouge

Lampes associatives pour salles d'opérations et dentistes

Electrodes de quartz.

Prix et conditions les plus avantageux

Devise et catalogue sur demande

Service d'un ingénieur électricien-radiologiste

Agence générale pour le Canada: Paul CARDINAUX, D.S. "PRECISION FRANÇAISE" 3458, St-Denis HA. 2337 MONTREAL

Des postiers surnuméraires

Ottawa, 4. — Le ministère des postes fera tout pour donner du travail aux chômeurs pendant la période des Fêtes. Il ajoutera à son armée d'employés environ 2,800 hommes à travers tout le Canada. Préférence sera accordée aux hommes mariés.

Les autorités du ministère ne prévoient pas que le travail soit plus considérable que par les années passées. Les cadeaux par poste, disent-elles, seront probablement moins élevés en nombre, mais, par contre, les cartes de souhaits seront plus nombreuses. Le ralentissement de l'activité industrielle a eu pour conséquence pendant l'année de diminuer le montant d'argent envoyé à l'étranger sous forme de mandats ou bons. Il en sera aussi de même durant les prochaines semaines, prévoit-on.

Nouveau droit sur l'orge

Berlin, 4 (S.P.A.) — La Gazette officielle annonçait hier que le droit d'importation sur l'orge qui sert à l'alimentation des animaux est élevé de 18 marks, soit \$4.30 le cent livres. Le nouveau droit entre en vigueur aujourd'hui.

Un admirable vulgarisateur

L'abbé Moreux est le vulgarisateur scientifique le plus estimé parmi les auteurs français. Il a réussi à rendre la science aimable, claire, passionnante. Il a prouvé qu'un grand savant peut être en même temps un admirable écrivain. Les livres ne vieillissent pas, sa vogue ne se ralentit pas. Si vous n'avez pas encore lu les ouvrages de l'abbé Moreux, nous vous conseillons de vous procurer ceux-ci:

- D'où venons-nous? Qui sommes-nous? Où sommes-nous? Où allons-nous?

PRODUITS ET PAINS DE REGIME

DYSPEPSIE, ARTHRITISME, ALBUMINURIE, OBESITÉ, ENTÉRITE, ALIMENTATION DES ENFANTS. Heudebert AGENT GENERAL POUR LE CANADA J. ALFRED OUMET 84, ST-PAUL EST, MONTREAL

LA PIPE Cavité Ne se bouche pas, ne râle pas, n'envoie pas de jus dans la bouche. No 1, \$1.00 — No 2, 50c. Cavité de Luxe faite à Londres Avec étai et bouquin en ambre, monté en or, \$6.00 Avec sac en chamolsette et bouquin en vulcanite, \$2.50 E.-N. CUSSON, 7062, St-Denis, Montréal

Volumes d'environ 100 pages chacun, format 6 1/2 x 10, dessins et photographies de l'auteur. Au comptoir, 30c, chacun, par la poste 35c, chacun. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Société d'histoire naturelle

Samedi, le 6 décembre, à 8 h. 15, au Laboratoire de Botanique de l'Université de Montréal, réunion de la Société Canadienne d'Histoire Naturelle. Conférence, l'abbé Ovi-la Fournier, du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Sujet: Un coin du sol français.

Un dîner au sénateur Wilson

Samedi soir, le 6, à sept heures, l'Association des anciens étu-

Dans nos hospices et nos pensionnats, dit un médecin des Cantons de l'Est, l'incontinence d'urine est une affliction commune. Cependant, d'après ma longue expérience, bien peu de cas résistent à un traitement à l'SPHINCTERINE. C'est le remède qui s'impose.

SPHINCTERINE

CONTRE L'INCONTINENCE D'URINE. Le remède efficace et inoffensif. Recommandé par la profession médicale. — Employé avec succès dans des centaines de pensionnats et d'hospices.

En vente dans toutes les pharmacies SPHINX LABORATORIES REG'D - Québec Distributeurs: FARLEY-MYERS, LIMITED 214, rue Chenneville, MONTREAL.

Protégez votre bouche et votre bourse en voyant



DR J. D. PAQUIN

CHIRURGIEN-DENTISTE 10 ans d'expérience et de bons services au public. Le REEL SANS DOULEUR 1297, SAINT-DENIS Coin Ste-Catherine. L'An. 8361

dians d'Europe" recevra à dîner au Cercle Universitaire en l'honneur de M. le sénateur J.-M. Wilson, qui a fort contribué à la fondation de la maison des étudiants canadiens dans la cité universitaire de Paris. Tous les anciens sont invités.

LE TEMPS PRESENT exige un nouvel ordre de choses--- donnant suite à cette idée--- Max Beauvais annonce des rabais radicaux sur Paletots et Complets Assortiment inusité de toutes tailles, de tous prix, de tous styles. PALETOTS ULSTERS, CHESTERFIELDS Valeur régulière de \$35 et \$38, réduits à \$28 Valeur régulière de \$45 et \$48, réduits à \$38 Valeur régulière de \$50 et \$55, réduits à \$42 Valeur régulière de \$60 et \$65, réduits à \$48 Valeur régulière de \$70 et \$75, réduits à \$60 Tous les autres paletots non mentionnés ici, y compris les Burberrys, moins 20% Complets à un et à deux pantalons Valeur régulière de \$35 et \$38, réduits à \$28 Valeur régulière de \$45 et \$48, réduits à \$36 Valeur régulière de \$50 et \$55, réduits à \$40 Valeur régulière de \$60 et \$65, réduits à \$50 Valeur régulière de \$70 et \$75, réduits à \$55 Les costumes de soirée, tuxedos et jaquettes ne sont pas compris. Max Beauvais limitée 385 rue St. Jacques O.

Avis de décès

CINQ-MARS — A Montréal, le 2 décembre 1930 à 81 ans, est décédé Alfred Cinq-Mars, comptable. Les funérailles auront lieu vendredi le 5 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure du défunt, 3071 rue Laval, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Louis de France, où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OSTIGUY — A Montréal, le 2 décembre 1930, décédé à 87 ans, J.-D. Ostiguy, époux de Corinne Bériau. Funérailles le vendredi, 5 courant. Le convoi funéraire partira du No 6845, rue Chambord à 7 h. 45 du matin, pour se rendre à l'église St-Armand où le service sera célébré à 8 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

BEAULIEU — A Montréal, le 2, à 48 ans, M. Ernest Beaulieu.

BRIEN — A Montréal, le 1er, à 80 ans, Denise Vézina, épouse de feu Philias Brien.

BRUNET — Au Canada, le 2, à 83 ans, Oscar Brunet, fondateur de la Bagie Shoe Co. Ltd. de Montréal.

CARPENTIER — A Montréal, le 1er, à 62 ans, Angéline Duchaine, épouse d'Armand Carpentier, confiseur.

CINQ-MARS — A Montréal, le 2, à 81 ans, Alfred Cinq-Mars, comptable.

CORRIGAN — A Montréal, le 1er, à 70 ans, Paul Matthew Corrigan, époux de Céline Tessier.

COUSINEAU — A Ville St-Laurent, le 1er, à 30 ans, Mlle Gilberte Cousineau, fille de l'hon. Juge et de Mme Philémon Cousineau.

CURRY — A Montréal, (Sault-au-Récollet), le 2, à 85 ans, Mlle Albina Curry.

DESJARDINS — A Montréal, le 2, à 75 ans, Sergius Desjardins, époux de Mlle Olivia Bériau.

LABELLE — A l'hôpital du Sacré-Coeur, Cartierville, à 25 ans, Germaine Labelle.

LEDUC — A Montréal, le 1er, à l'hôtel-Dieu, à 60 ans, Marie Leduc.

LEMAVY — A Montréal, le 2, à 71 ans, O. Israël, époux de Domestille Cardinal.

LIMCOE — A Montréal, le 1er, à 70 ans, Arthur Limcoe, époux d'Alda Mar-

J.-D. Ostiguy, époux de Corinne Bériau.

PROVOST — A Montréal, le 2, à 21 ans, Armand Provost, fille de M. et Mme Emery Provost, Florina Riendeau.

QUINTAL — A Montréal, le 2, Mlle Eveline Quintal.

ROBERT — A St-Reni de Napierville, le 2, à 64 ans, Joseph-Urbic Robert, cultivateur.

SABOURIN — A Ste-Justine de Newton, le 27 ans, Germaine Sabourin, fille de Julien Sabourin.

ST-HILAIRE — A Montréal, le 2, à 55 ans, Wilfrid St-Hilaire, époux de Philippine Bisson.

TREPANIER — A Montréal, le 2, à 61 ans, Adèle Trépanier, sœur de M. l'abbé Trépanier.

TURMEL — A Montréal, le 3, à 85 ans, Charles Turmel.

VACHON — A Montréal, le 2, à 40 ans, Emilie Vachon, épouse de Céline Black.

La Société Coopérative DE FRAIS FUNERAIRES Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires Harbours 5555 102, RUE SAINTE-CATHERINE ST

Geo. Vandelac Limitée Directeurs de funérailles—SALONS MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCES, 136, Rachel Est, MONTREAL. G. Vandelac, Jr. Tél. BELAIR 4203-1204 Alex. Gouir

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A. B. C." et de la "C. D. N. A."

NEIGE PROBABLE
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 20.
Même date l'an dernier 21.
Minimum aujourd'hui 6.
Même date l'an dernier 7.
BAROMETRE
10 heures a.m. 30.74. 11 heures a.m. 30.69.
Midi: 30.63.
Chiffres fournis par la Maison M.-R. de
Mésis, 1610 St-Denis, Montréal.

Entente complète sur la question des écoles juives

Comment seront défrayés les frais d'éducation des enfants juifs - Professeurs juifs - La Commission scolaire israélite subsistera

QUEBEC, 4. (D.N.C.) - L'entente est maintenant complète sur la question des écoles juives entre catholiques, protestants et juifs. Comme nous l'avons annoncé les enfants juifs seront éduqués dans les écoles protestantes, et les frais de cette éducation seront défrayés à même une somme de \$250,000 prise à même la taxe neutre, ce qui représentera moins de 2 cents par \$100. Le reste de la taxe neutre sera divisé suivant le mode ordinaire. La grande difficulté qui restait à régler entre protestants et juifs était la question des professeurs juifs. Actuellement il y a vingt institutrices juives, et suivant la proportion d'enfants juifs, le nombre devrait être de 200. L'entente n'a rien stipulé de définitif sur ce point, sauf quelle reconnaît le principe qu'il devra y avoir des professeurs juifs. Il est de même entendu dans la nouvelle loi qui sera présentée que la Commission des écoles juives continuera de subsister. En effet, c'est le seul corps public officiel qui ait droit de parler au nom des juifs. Les clauses administratives et autres de l'ancienne loi seront abolies.

Nos entrevues Le R. P. Chenu

Avec une simplicité charmante, le R. P. D. Chenu, O.P., professeur au Couvent du Saulchoir, Belgique, et organisateur des études médiévales chez les Dominicains d'Ottawa, nous a raconté ce matin dans le grand parloir du Couvent des Dominicains à Notre-Dame de Grâce, les raisons de sa venue au Canada; et il a fait part en même temps de ses impressions sur notre pays. Le R. P. Chenu, arrivé hier à Montréal, passera environ une semaine dans la métropole et prononcera à la Salle Saint-Sulpice trois conférences sur la Vie Universitaire au moyen âge. Celle de ce soir a pour titre: "La vie d'un étudiant au XIIIème siècle". Le Père Chenu traitera ce sujet avec autant plus d'aisance qu'il est encore plein de jeunesse et qu'il porte un grand intérêt à la jeunesse étudiante, à sa formation intellectuelle et morale.

Je suis venu faire à Ottawa, nous dit le religieux dominicain, ce que M. Etienne Gilson fait à Toronto depuis quatre années déjà. Je me trouve en rapports d'amitié et de collaboration avec M. Gilson, ajoute-t-il, et il m'a fait plaisir de suspendre les travaux personnels que je poursuis au Couvent du Saulchoir pour venir au Canada français organiser les études médiévales et former des professeurs.

Je viens, dit-il, d'un groupe de médiévistes. Au couvent du Saulchoir, situé sur la frontière franco-belge, l'enseignement des sciences de l'histoire se fait avec méthode, technique, et le champ spécial de mes études se rapporte à la période du moyen âge. C'est à ces titres que le président de l'Institut Scientifique Franco-Canadien m'a invité à venir donner au Canada une série de cours pour l'organisation des études médiévales. Je donne ces cours devant des religieux dominicains, des jeunes prêtres et des laïques. Je m'occupe en plus, continue-t-il, de deux revues, l'une la Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques, qui traite de questions générales; et l'autre, le Bulletin thomiste, qui se spécialise dans les études médiévales. Je fais partie aussi du comité de direction de plusieurs autres revues, notamment de La Vie Intellectuelle, qui est une revue de haute culture et d'information, destinée à l'élite. Cette dernière revue, tout en étant prudente, ne craint pas de prendre une attitude ferme sur des questions religieuses, politiques, sociales et scolaires.

Comme nous demandions au Père Chenu de donner son impression sur nos journaux, puisqu'il venait de parler de revues, il a voulu tout d'abord se défendre de juger des journaux qu'il connaît peu. "Je n'ai régulièrement lu, dit-il, que le Devoir depuis les deux mois que je suis au Canada, et peu les autres journaux." Mais, ajoute-t-il, comme j'ai écrit un peu tout vers l'internationalisme, non que j'aime moins la France pour tout cela, mais par suite sans doute de mes études d'histoire, j'aime à trouver dans un journal des articles, qui sont en même temps des études, sur la vie universitaire à Tokio, par exemple, ou sur le mouvement intellectuel dans tel ou tel autre pays. Je trouve que vos journaux ne publient peut-être pas assez d'articles de grande envergure, comportant des vues générales sur le développement culturel. Mais encore une fois, dit-il, je me défends de vouloir porter des jugements qui ne sont peut-être pas assez mûris.

Mon expérience au Canada est passablement limitée, mais l'on devine tellement stupéfait devant la capacité de richesses de votre pays, devant l'immensité de ses ressources économiques, devant la croissance continue de son commerce et de son industrie, qu'il nous vient à l'idée que le développement intellectuel et culturel doit aller de pair avec le développement matériel. Votre classe dirigeante est déjà sur la bonne voie, mais il est l'heure d'organiser et dans tous les domaines, dit-il, dans l'histoire, dans la philosophie, dans les sciences et dans l'art. La vie universitaire au Canada et surtout dans la province de Québec est en pleine expansion. Les universités même s'agrandissent et se reconstruisent, et

La vie universitaire se développe en proportion. MONTREAL ET PARIS

Il existe une certaine analogie entre l'expansion universitaire de Paris au 13ème siècle et l'expansion universitaire de Montréal au 20ème siècle, souligne le distingué religieux. Elle se produit dans les deux cas au milieu d'une période d'effervescence économique, sociale et d'un épanouissement de la vie générale. Revenant sur la question des bons rapports du religieux dominicain avec M. Gilson, nous demandons au professeur du Couvent du Saulchoir s'il diffère d'opinion avec M. Gilson au sujet de Duns Scot. "L'historien, répond-il, a une sympathie très accueillante envers tout ce qu'il découvre dans ses recherches et il a la volonté d'accepter comme bons tous les systèmes exposés. Quelles que soient les opinions des personnes, il y a toujours, dit-il, un enrichissement et un attrait à puiser dans les travaux des prédécesseurs. Trop souvent on se cantonne dans la doctrine que l'on aime. Les études d'histoire apportent avec elles un élément de culture précieuse, une souplesse nouvelle pour l'esprit, sans détriment pour les convictions faites.

"La Science devient de plus en plus internationale, continue-t-il, et l'unité internationale est le plus légitime qui soit. Le commerce intime des savants, l'échange entre eux de leurs connaissances respectives ne peuvent qu'être utiles à la meilleure entente entre les peuples. Je suis heureux d'y collaborer en venant au Canada, sous les auspices de l'Institut Scientifique Franco-Canadien, dit-il, et surtout au Canada français, qui entre tous les peuples demeure toujours cher à la France."

Le R. P. Chenu a ajouté quelques mots à l'adresse de M. Edouard Montpetit qu'il a connu à Montréal lors de son passage, il y a deux mois, et il a ajouté que l'université de Montréal ne pourrait continuer à faire des progrès en ayant parmi ceux qui la dirigent et y enseignent un homme tel que lui. Le Père Chenu parlera à la radio mardi prochain, pendant l'heure Provinciale, sur les grands traits de la civilisation française, et le samedi, 13 décembre, il sera reçu au Cercle Universitaire, à 7h. 30 p.m.

A. A.

Pas cet hiver de l'ancien palais

On sait qu'il est question depuis assez longtemps de reconstruire l'ancien palais de justice pour y loger plus à l'aise les tribunaux civils. Ce nouvel édifice, qui serait naturellement à l'épreuve du feu, permettrait enfin de soustraire à tout danger d'incendie les trésors que contient la bibliothèque du barreau. On sait que les collections de cette bibliothèque sont estimées à plus de \$120,000. Après avoir pris connaissance des discours du trône, M. le Maréchal-Nadeau, le bibliothécaire, ne croit pas qu'il soit question de la chose cette année. Il n'a rien sur personnellement, mais le discours du trône le porte à croire qu'il ne sera pas question de la construction d'un nouveau palais de justice à cette session-ci.

Montréal fournirait de l'eau à Verdun

La cité de Montréal fournirait de l'eau à Verdun. Cette dernière vient d'en faire la demande. La question a été référée à la commission ad hoc qui étudiera et fera un rapport la semaine prochaine. Jusque-là Verdun s'approvisionnait d'eau elle-même par son propre aqueduc.

Un incendie à N.-D.-G.

Le feu a éclaté un peu après six heures ce matin aux appartements New Willowdale, 5164, boulevard Décarie, à Notre-Dame-de-Grâce. L'eau et la fumée ont causé des dommages assez considérables. Les occupants de la maison ont dû s'enfuir dans la rue avec les vêtements qu'ils pouvaient trouver. Des voisins les ont recueillis pour les mettre à l'abri du froid. On croit que le feu a été causé par un incinérateur surchauffé. Les pompiers ont travaillé une heure pour éteindre les flammes. On estime les dommages à plusieurs milliers de dollars.

Pic XI reçoit M. et Mme C.-H.-G. Short

Cité du Vatican, 4 (S.P.A.) - Sa Sainteté a accordé aujourd'hui une audience particulière à M. et Mme C.-H.-G. Short, de Montréal.

M. Sauvé chez les thérésiens

LE MINISTRE DES POSTES EST FETE PAR LES ANCIENS ELEVES DU SEMINAIRE DE SAINTE-THERESE DE LA REGION D'OTTAWA. M. SAUVE REND UN BEAU TEMOIGNAGE A LA FORMATION CLASSIQUE

Ottawa, 4. (D.N.C.) - M. Arthur Sauvé, ministre des postes, a rendu un beau témoignage à la formation classique. Si j'occupe cette haute position je le dois surtout à l'excellente formation qu'on m'a donnée au collège de Sainte-Thérèse, a-t-il dit aux anciens élèves de cette maison, établis dans la région d'Ottawa, hier soir, pour fêter le ministre des Postes. Le banquet donné dans la suite Québec, sous la présidence d'honneur de M. le chanoine Sylvio Corbeil, directeur du Grand Séminaire d'Ottawa, en sa qualité de professeur de rhétorique à Sainte-Thérèse et y a plus de trente-cinq ans et qui comptait parmi ses élèves M. Sauvé et le juge H.-A. Fortier, de la Cour supérieure de la province de Québec, a remporté un beau succès. Bien qu'il se soit agi de fêter l'une des vedettes de la politique canadienne depuis bientôt un quart de siècle, la politique ne fut pas au programme de la soirée. L'esprit du banquet cadrait parfaitement avec les paroles de l'abbé Elie Auclair, inscrites en tête du programme-souvenir, "Sur les bancs du collège, il se forme des liens, nous le savons, qui sont plus forts que toutes les divisions politiques ou autres que la vie apporte plus tard."

Les orateurs étaient MM. Arthur Sauvé, le chanoine Sylvio Corbeil, l'abbé Henri Lecompte, supérieur du Petit Séminaire de Sainte-Thérèse, les juges H.-A. Fortier et Louis Cousineau, le chanoine Onésime Lalonde, curé de la paroisse Notre-Dame d'Ottawa et vice-président de l'Association des anciens élèves de Sainte-Thérèse. Outre les personnes déjà mentionnées l'on remarquait à la table d'honneur M. l'abbé Alexandre Beausoleil, M. l'abbé Hermétilde Lecourt, curé de Saint-Philippe de Laprairie, MM. Alphonse Taillefer et Oscar Casault, qui, avec le juge Fortier, sont des condisciples de M. Art. Sauvé, M. J.-Wilfrid Sainte-Marie, C.R., conseiller légal de la ville de Hull, M. Louis Côté, C.R., député d'Ottawa-Est à la Législature d'Ontario, le Dr Eugène Gaulin et M. J.-Clément Beauchamp, trésorier et secrétaire du comité d'organisation du banquet dont le chanoine Lalonde était le président. Les différents orateurs ont rendu hommage au civisme, à la droiture, à l'esprit de travail du ministre des postes. M. Sauvé s'est plu à dire qu'il a réussi à atteindre le poste de haute responsabilité qu'il occupe aujourd'hui il le doit surtout à l'excellente formation qu'il a reçue de ses professeurs au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse.

L'un des principaux discours de la soirée fut celui prononcé par M. l'abbé Henri Lecompte, supérieur du Petit Séminaire de Sainte-Thérèse, qui a défendu avec énergie et éloquence le programme scolaire actuel des maisons d'enseignement secondaire de la province de Québec. Les dirigeants de ces institutions ont conscience de leur grande mission et ils visent constamment à améliorer leur programme d'études et à bien préparer les jeunes gens confiés à leurs soins afin d'en faire des citoyens utiles à leur pays.

La reconstruction de l'ancien palais

On sait qu'il est question depuis assez longtemps de reconstruire l'ancien palais de justice pour y loger plus à l'aise les tribunaux civils. Ce nouvel édifice, qui serait naturellement à l'épreuve du feu, permettrait enfin de soustraire à tout danger d'incendie les trésors que contient la bibliothèque du barreau. On sait que les collections de cette bibliothèque sont estimées à plus de \$120,000. Après avoir pris connaissance des discours du trône, M. le Maréchal-Nadeau, le bibliothécaire, ne croit pas qu'il soit question de la chose cette année. Il n'a rien sur personnellement, mais le discours du trône le porte à croire qu'il ne sera pas question de la construction d'un nouveau palais de justice à cette session-ci.

Il y a 4,860,000 chômeurs aux E.-Unis

Washington, 4 (S. P. A.) - Des statistiques de la Fédération américaine du travail fixent à 4,860,000 le nombre des ouvriers réduits au chômage en novembre. Le président de la Fédération, M. William Green, dit, au sujet de ces statistiques qu'au train de l'augmentation du chômage le mois dernier, le nombre des ouvriers sans travail fera de sept millions en février. Il fait observer que pour connaître le total des chômeurs du pays, il faudrait ajouter au total des ouvriers sans travail celui des employés de bureau et des employés de fermes.

Mort de M. W.-F. Baker

M. William-F. Baker, de Philadelphie, un des délégués au congrès de l'Association nationale des ligues de baseball professionnels, est décédé ce matin, à l'hôtel Ritz-Carlton.

L'enquête sur le R-101

HUGO ECKENER DONNE SON OPINION SUR LES CAUSES DU DESASTRE - AUCUNE FEMME A BORD - TOUS ETAIENT PARFAITEMENT SOBRES

Londres, 4 (S. P. A.) - Le Dr Hugo Eckener, commandant du Graf Zeppelin, et expert dans les "plus légers que l'air", a exprimé son opinion à la commission chargée de trouver les causes du désastre du R-101. Selon lui, l'un des sacs contenant le gaz aurait coulé, ce qui aurait eu pour effet de faire plonger le dirigeable vers le sol. Un courant d'air plus fort aurait précipité sur le plateau où il a pris feu. Le gaz, s'échappant d'un des sacs à l'avant, a dit le Dr Eckener, ce qui a troué l'isolation en arrière, ce qui aura accentué la plongée du R-101. Comme le vent était violent, la déchirure du sac a dû s'agrandir et faciliter le passage du gaz. Le choc a probablement causé un court-circuit, d'où l'explosion. Le président de la commission d'enquête, sir John Simon, a nié catégoriquement aujourd'hui l'ouverture de la séance les rumeurs qui voulaient qu'une femme se soit trouvée à bord et que l'équipage n'ait pas été parfaitement sobre. Sir John a dit qu'il n'y avait pas de liquides à bord et que tous les officiers, de même que les membres de l'équipage, étaient en excellente condition physique à tous les points de vue.

Une perte de \$17,000,000

Québec, 4. (D.N.C.) - La remise d'une partie de l'intérêt sur les dettes municipales de voirie et le projet d'abandon des créances du ministère de la voirie comportent une somme de \$17,000,000 que le gouvernement perdra. Cette mesure suscite de nombreuses difficultés. En effet, nombreuses sont les municipalités qui ont construit leurs chemins et les ont payés. Ces municipalités auraient donc eu tort, au point de vue financier, de payer leurs dettes puisqu'on remet maintenant aux municipalités qui n'ont pas payé les leurs.

Violent tremblement de terre en Birmanie

Rangoon, Birmanie, 4 (S.P.A.) - Vingt-deux personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées au cours de la nuit dernière alors que la Birmanie et plus spécialement la région de Pyu ont été secouées par deux tremblements de terre dont le dernier fut passablement violent. Les dommages matériels semblent très considérables.

Un octroi de \$600,000 pour Lyon

Paris, 4. (S.P.A.) - La Chambre des députés a décidé d'affecter l'équivalent de \$600,000 à la reconstruction de la partie de Lyon qu'un éboulement a ravagée il y a quelque temps.

L'enregistrement des chômeurs

M. Norman Holland, président de la Commission industrielle du chômage, a écrit hier à Sa Grandeur Mgr Gauthier, lui demandant de bien vouloir demander à tous les curés de Montréal d'inviter, du haut de la chaire dimanche prochain, les citoyens qui manquent de travail à s'enregistrer dans les bureaux destinés à cette fin.

Le presbytère Saint-Jacques, rue de Montigny

Selon une rumeur, si l'ouverture de la rue de Berri, entre Sainte-Catherine et Ontario, est effectuée, le presbytère Saint-Jacques sera reconstruit rue de Montigny. Il n'est pas possible toutefois de faire confirmer cette rumeur.

Les chemins de fer indiens

Londres, 4 (S.P.C.) - Un sous-comité de la conférence indienne a ajouté, aujourd'hui, les chemins de fer indiens à la liste des choses de nature à tomber sous la juridiction d'un gouvernement fédéral aux Indes.

Les présidents des comités parlementaires

Québec, 4 (D.N.C.) - Le comité spécial chargé de nommer les comités parlementaires a procédé à l'élection des présidents. Il n'y a que deux changements apportés à la liste de l'an dernier. M. Adélar Godbout, ministre de l'Agriculture, remplace M. J.-L. Person au comité d'Agriculture et M. J.-N. Francoeur, ministre des travaux publics, remplace M. Antonin Galipeault, à la présidence du comité des Chemins de Fer.

M. Bennett est en route

LE PREMIER MINISTRE DU CANADA, ACCOMPAGNE DE M. MAURICE DUPRE, S'EST EMBARQUE A LIVERPOOL AUJOURD'HUI POUR REVENIR AU CANADA - M. THOMAS LE SALUE A LA GARE ET SE FAIT PHOTOGRAPHIER AVEC LUI

Londres, 4 (Par George Hambleton, de la "Canadian Press") - Le premier ministre du Canada, M. R. B. Bennett, M. Maurice Dupré, secrétaire général du Dominion, Mme Dupré et la sœur du premier ministre, Mlle Mildred Bennett, se sont embarqués pour leur pays, à Liverpool, aujourd'hui, à bord du Duchess of Atholl. Il y avait foule à la gare lors de leur départ de Londres. Le secrétaire pour les Dominions, M. J. H. Thomas, qui a provoqué l'indignation de M. Bennett en employant le mot "humbug" à l'endroit de la proposition de préférence impériale du premier ministre canadien, est arrivé à la gare en toute hâte quelques minutes avant le départ du train. Après un chaleureux échange de souhaits, M. Bennett et M. Thomas, devant une foule ensemble, se sont fait photographier ensemble, pour les journaux, après quoi M. Thomas est entré dans le wagon du premier ministre, où ils ont conversé. En descendant du train, M. Thomas a dit aux reporters que M. Bennett reste son excellent ami. M. Malcolm MacDonald, député, représentait le premier ministre, son père, et sir Edward Harding représentait le personnel du haut-commissariat.

La grève des mineurs

LA MAJORITE DES DELEGUES DES HOUILLEURS REUNIS A LONDRES SE PRONONCENT CONTRE UNE GREVE GENERALE. Londres, 4 (S.P.A.) - Par 230,000 voix contre 209,000, les houilleurs ont décidé, ce matin, par l'intermédiaire de délégués à une conférence dans la capitale, de rejeter une proposition de grève générale pour protester contre la modification des heures de travail dans les houillères.

On estime que ce vote, en un sens, constitue un triomphe pour le premier ministre Ramsay MacDonald, qui s'est employé sans relâche à régler le problème. Les houilleurs protestent contre la modification de la journée de sept heures et demi parce que, disent-ils, telle quelle, la modification équivaut à une diminution de salaire. Présentement, quelque soixante-dix mille houilleurs écossais chôment pour protester contre la modification. On considère que la majorité contre la proposition de grève générale est très petite.

La conférence indienne

LE PROJET DE FEDERATION. Londres, 4. (S.P.C.) - Un projet de fédération émerge lentement des délibérations de la conférence indienne. Toutefois le projet n'est pas définitivement arrêté. Les travaux qui ont trait au projet portent particulièrement sur ces points-ci: 1) la navigation et le sel, 2) la monnaie et sa frappe, 3) le commerce, les affaires de banque, 4) le contrôle de la culture de l'opium, 5) le contrôle du pétrole et des explosifs, 6) les brevets d'invention, 7) les migrations quant aux Indes et quant aux provinces indiennes, 8) le trafic des armes et munitions, 9) les services météorologiques, 10) les recensements et les statistiques, 11) les propriétés immobilières du gouvernement des Indes, 12) les services publics fédéraux.

Nouveau cabinet autrichien

OTTO ENDER SERA CHANCELLIER ET JOHANN SCHÖBER, LE VICE-CHANCELLIER. Vienne, 4 (S.P.A.) - Le Dr Otto Ender, qui avait été chargé de former un nouveau cabinet à la suite de la démission du gouvernement Vaingo, a annoncé hier qu'il avait réussi à former un cabinet de coalition dont il serait le chancelier et l'ex-premier ministre, Johann Schöber, vice-chancelier. Le nouveau cabinet est constitué comme suit: chancelier: Otto Ender; vice-chancelier, Johann Schöber; relations étrangères, Johann Schöber; intérieur, Dr Winkler; bien-être public; finances, Otto Jugh; guerre, Karl Vaugner; agriculture, Andreas Thaler; justice, Dr Schuerff; commerce, Herr Heindl; éducation, Emerich Czermak. Le bloc Schöber obtient trois portefeuilles, tous les autres vont à des socialistes chrétiens.

Ce soir

LE COURS DE M. L'ABBE GROULX. Ce soir, à huit heures et quart, salle des cours publiques de l'Université de Montréal, rue Saint-Denis, cours public de M. l'abbé Groulx sur la question des Ecoles ontariennes. Entrée libre. Dames et messieurs sont invités.

Etudiants en grève

Buenos-Ayres, 4 (S. P. A.) - Les étudiants en droit de l'Université de Buenos-Ayres font la grève pour obtenir du conseil de l'institution un certain nombre de réformes.

Mise au point de M. Bray

LE PRESIDENT DE L'EXECUTIF MUNICIPAL DONNE SA VERSION DE L'ASSEMBLEE DE ST-PAUL DE LA CROIX - LA VILLE ET LES EXEMPTIONS DE TAXES DU C.N.R.

M. Allan Bray, président du comité exécutif, fait la mise au point suivante sur l'assemblée de St-Paul de la Croix: "Des rapports publiés dans certains journaux étant de nature à mettre le public sous une fausse impression relativement à la façon dont fut conduite l'assemblée de l'Association des citoyens de St-Paul de la Croix qui était tenue mardi soir, le 2 courant, je voudrais faire une mise au point et rétablir les faits. "L'assemblée ne fut pas tumultueuse, ainsi qu'on se plaît à l'insinuer. "En ma qualité de chef de l'administration de la cité, j'avais tenu à assister, désireux que je suis de défendre les intérêts des contribuables de la cité et de protéger les petits propriétaires du district qui seraient affectés par la construction de voies élevées entre la Longue-Pointe et la jonction de l'Est. La réalisation de ce projet constituerait un désastre pour ce quartier dont la plus grande partie est réservée pour des fins de habitations, des règlements y prohibent l'établissement d'industries. M. Claude Melançon, au cours de ses remarques, déclara d'ailleurs que le C.N.R. n'était pas disposé à favoriser l'institution de centres commerciaux dans ledit district. "M. Melançon, le représentant du C.N.R., bien amablement, au début, avait invité les personnes qui désiraient lui poser des questions qu'il faisait valoir. "Et toujours pour la raison que M. Melançon avait engagé l'auditoire à lui parler librement, je continuai à lui soumettre certains arguments, et, à un moment donné, je lui exprimai l'opinion que la construction de ces voies élevées dans Ahuntsic et Villieray deviendrait une calamité pour les propriétaires intéressés. "C'est-à-dire pas mon devoir d'en agir ainsi et de mettre le public en garde contre le projet? Je jugeais que c'était là une obligation qui m'incombait. Le président de l'assemblée ne semblait pas admettre que l'on posât des questions au représentant du C. N. R., je déclarai que puisqu'il ne m'était pas permis de défendre les intérêts des contribuables, je me retirais, étant parfaitement au courant du projet. "Je crus aussi qu'il était de mon devoir de déclarer dès lors que si le C. N. R., après nous avoir fait la promesse formelle que la ligne ne serait construite que dans deux ans, forçait la ville à se présenter devant la Commission des chemins de fer le 15 décembre courant, les autorités municipales ne seraient pas aussi bien disposées qu'elles l'avaient été à considérer favorablement les demandes d'exemption de taxes du C. N. R. Jusqu'à maintenant, nous avons accordé notre meilleure considération à ces demandes parce que nous croyons qu'en favorisant l'expansion des chemins de fer nationaux nous assurons la prospérité du peuple, mais puisque les chemins de fer nationaux, par leurs projets, se montrent adverses au peuple, nous ne voyons pas pourquoi les autorités municipales leur accorderaient ces exemptions. "C'est ce que je déclarai à l'assemblée. Je ne prononçai à aucun moment des paroles ressemblant à des menaces autrement que pour déclarer qu'une association qui voulait mettre à exécution des plans dont la réalisation serait suivie de la ruine d'un grand nombre de propriétaires, que cette association, dis-je, ne pouvait s'attendre à être favorisée par les représentants de ces mêmes propriétaires. "Les chemins de fer nationaux sont les chemins de fer du pays; jusque-là, encore une fois, la ville a fait tout en son pouvoir pour leur permettre de prendre de l'expansion, mais nous ne tolérerons pas qu'ils ruinent une partie du nord de la ville, et s'ils persistent dans leur projet de construire ces lignes élevées dans Ahuntsic et dans Villieray, ils ne pourront plus compter sur le traitement de faveur qui leur a été accordé jusque-là."

M. Montpetit, ministre du travail

Québec, 4 - On parle sérieusement de M. Edouard Montpetit, comme ministre du travail.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison GERRARD & CIE, courtiers 231 ouest, rue Notre-Dame, Montréal:

Air Reduction	103 1/2	103 1/2
Allied Chemical	202	201 1/2
American Can	116 1/2	116 1/2
American & Foreign Power	37 1/2	37 1/2
American Paper & Light	48 1/2	48 1/2
American Smelting	52 1/2	52
American Water Works	62 1/2	61
American Tel. & Tel.	121 1/2	121 1/2
Anaconda	36 1/2	36
Atchafalca	186	184 1/2
Atlantic Refining	26 1/2	26 1/2
Baldwin Locomotive	26	25 1/2
Baltimore & Ohio	74 1/2	74 1/2
Bethlehem Steel	62 1/2	62 1/2
Canadian Pacific	62 1/2	62 1/2
Commercial Solvents	18	17 1/2
Chrysler Motors	17 1/2	17 1/2
Columbia Gas & Electric	48 1/2	48 1/2
Cons. Gas of New York	87 1/2	87 1/2
Continental Can. Co.	48 1/2	48 1/2
Corn Products	25 1/2	25 1/2
Commonwealth Southern	9 1/2	9 1/2
Dupont	80 1/2	80 1/2
Electric Power & Light Corp.	43 1/2	43 1/2
Empire State	21 1/2	21 1/2
General Motors	44 1/2	44 1/2
General Electric	51 1/2	51 1/2
Gillette	32 1/2	32 1/2
General Electric	48 1/2	48 1/2
General Railway Signal	27 1/2	27 1/2
Ind. Tel. & Tel. Co.	26 1/2	26 1/2
Kennecott Copper	25 1/2	25 1/2
Mass. Truck	43 1/2	43
Misouri Pacific	20 1/2	20 1/2
Montgomery & Ward	21 1/2	21 1/2
Nash Car Co.	28 1/2	28 1/2
National Biscuit	78	77 1/2
New York Central	127 1/2	127 1/2
Packard Motor	9 1/2	9 1/2
Pan American B.	43	43
Phillips Petroleum	59 1/2	60
Public Service of New Jersey	74 1/2	74 1/2
Radio Corporation	169	169 1/2
Remington Arms	18 1/2	18 1/2
Republic Iron & Steel	18 1/2	18 1/2
Sears Roebuck	53 1/2	53 1/2
Simon-Denis	17 1/2	17 1/2
Sinclair Oil	17 1/2	17 1/2
Southern Railway	63 1/2	63 1/2
Standard Oil	18 1/2	18 1/2
Standard Gas & Electric	18 1/2	18 1/2
Standard Oil of New Jersey	53 1/2	53 1/2
Standard Oil of New York	25 1/2	25 1/2
Studebaker	27 1/2	27 1/2
Union Pacific	184 1/2	184 1/2
United Gas Improvement	28 1/2	28
U. S. Rubber	15 1/2	14 1/2
U. S. Industrial Alcohol	15 1/2	14 1/2
Western Union	92 1/2	92 1/2
W. S. Steel	145 1/2	145
Westinghouse	130	130
Woolworth	61 1/2	61 1/2
Wylie Overland	6 1/2	6 1/2
White Motors	26 1/2	26 1/2

Le marché des changes

Cote des devises étrangères fournie par la maison L.-G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change. Cours moyens le 4 décembre 1930

Angleterre, liv. st.	4.86	2-3	\$4.85
France, franc	3.92	0.93	74
Belgique, belga	13.9	1.39	7
Italie, lire	193	0.526	
Suisse, franc	19.3	1.936	
Hollande, florin	40.2	4.022	
Espagne, peseta	193	1.116	
Suède, couronne	26.8	2.681	
Norvège, cour.	26.8	2.672	
Danemark, cour.	26.8	2.672	
Brazil, milreis	0.32	3.64	esc.
Etats-Unis, dollar	1.00	1.00	
Allemagne, R. marks	23.8	23.83	

Des requêtes sur la rue de Berri

Des requêtes circulent actuellement dans le quartier Saint-Jacques relativement à l'ouverture de la rue Berri. On y demande que l'ouverture de la rue de Berri, de Sainte-Catherine, à

La page des

PETITS TRAITS DE PLUME

Les nôtres et ceux des autres

Jeudi, 4 décembre 1930.

DERNIER PROJET

Le Dr Dornier a définitivement abandonné tout projet de se rendre à New-York en survolant le nord de l'Atlantique, cette année. Le Do-X se rendra en Amérique du Sud et ensuite se dirigera sur New-York en suivant la côte est de l'Atlantique.

C'est donc le dernier projet... de Dornier.

REFLEXION

Le charbon de la Russie est déjà rouge avant d'être mis au feu. Est-ce pour cette raison que certains pays l'achètent?

3,000 LANGUES

Un savant a trouvé qu'il y avait trois mille langues à la disposition des humains désireux de se parler et de se faire comprendre. L'on s'étonnera après cela d'apprendre que les hommes ont bien du mal à s'entendre.

NOUVEAU RECORD

On arrivera bientôt au super-record de la stupidité. Lisez plutôt: Dans un café de Metz, un certain M. Werkmeister a joué du saxophone sans interruption pendant douze heures.

CARCASSE GIGANTESQUE

On a transporté à Cordova, Alaska, des parties de la carcasse de ce saurien gigantesque que l'on a trouvé gelé sur l'île Glacier.

M. W.-J. MacDonald, en charge de l'expédition qui alla à la recherche de cette carcasse de l'animal vraisemblablement préhistorique, est revenu aujourd'hui. Il déclara qu'il ne restait que six pieds de chair sur la carcasse. Celle-ci mesure 24 pieds et la tête, à celle d'un éléphant. La carcasse pèse 1,000 livres, dit-on. La longueur du museau est de 39 pouces et de 11 pouces de largeur à la partie centrale. Sa circonférence est de 29 pouces.

On vient aussi de découvrir, sur les bords de la rivière Saskatchewan, les vestiges d'un fossile de di-

nosaurien. C'est un des plus gros spécimens du genre. Ce fossile fera partie de la collection des reliques historiques conservées au musée de l'Université.

NOUVELLE ENCRE

Les imprimeurs anglais tirent grand orgueil de leur dernière invention: ils sont parvenus à fabriquer une encre à base de chlorure de cobalt, parfaitement invisible et avec laquelle il est possible non seulement d'écrire, mais aussi — et là réside la nouveauté — d'imprimer. Le texte n'apparaît que lorsque le papier a été légèrement chauffé.

Il faudra donc revenir absolument au temps où on lisait au coin du feu. "Dans le bon vieux temps ça se passait de même..."

A PROPOS D'UN COURONNEMENT

L'Abyssinie s'est donné un nouveau souverain. Haile Selassie Ier est devenu roi d'Ethiopie, avec les titres de "lion conquérant de la tribu de Judas, élu de Dieu et lumière du monde".

Il a reçu, de toutes parts, de très riches cadeaux. Pourtant le Roi des rois, n'avait pas besoin de présents riches. Un journal de New-York donnait pour titre à son article sur le couronnement: "Ras Tafari ceint une couronne de \$500,000". Nous n'avons pas lu l'article lui-même, mais nous imaginons qu'il devait être conçu à peu près ainsi: "Vêtu d'un manteau de \$300,000, portant des chaussures de \$100,000, il est descendu d'un carrosse de \$50,000, et, entré dans une cathédrale de \$1,200,000, il s'est avancé vers le vénérable archevêque copte, qui couvert d'ornements de \$400,000, lui a posé sur la tête la couronne de \$500,000, l'Impératrice Etega Menen recevant ensuite une couronne de \$250,000 seulement..." et ainsi de suite. Après quoi, on tirait un trait, on faisait l'addition, et l'on concluait que si dans la circonstance quel'un doit "éclairer", c'est bien la "lumière du monde".

QUELQUES EXPERIENCES

Les fameuses épreuves internationales pour la coupe Schneider ont démontré, au mois de septembre 1929, la possibilité de filer en avion à 368 milles à l'heure. Ce n'est pas assez et voici que les Junkers, compagnie allemande, sont à mettre la dernière main à une ma-

chine aérienne qui, assure-t-on, pourra voler à une altitude de 35,000 à 40,000 pieds et maintenir une allure moyenne de 500 milles à l'heure, ce qui rendrait possible une envolée Berlin-New-York en six heures. Les Etats-Unis eux-mêmes construisent dans le secret un avion militaire qui, sans être aussi rapide que le bolide ailé des Junkers, n'en filerait pas moins à une vitesse de plus de deux cents milles dans le cours des évolutions ordinaires.

Et les anciens moyens de transport ne veulent pas rester en arrière; eux aussi, sur mer, comme sur terre, cherchent à accélérer leur course afin de mieux soutenir la concurrence de plus en plus dure que leur font les moyens de transport par voie des airs. De l'Allemagne, qui détient maintenant le record de vitesse pour les transatlantiques, arrive encore avec la nouvelle que M. Franz Kruckenberg, directeur de la station expérimentale de Hanovre, faisant partie des chemins de fer de l'Etat, a réussi à construire un train omnibus activé par un moteur à gazoline et muni d'une hélice semblable à celle des avions, qui, dans des expériences récentes, a atteint la vitesse de 114 milles à l'heure, sans faire éprouver la moindre secousse aux voyageurs.

NOUVEAUX RAYONS

Les rayons X ont fait grand tapage lors de leur découverte, et représentent encore aux yeux de plusieurs l'inconnu dont la puissance est décelée par le mystère. Depuis, on a décelé les rayons ultraviolets, et ça d'autres! Les dépêches commencent à parler maintenant de nouveaux rayons ultramagnétiques qui agiraient à une grande distance.

Le gouvernement saxon aurait procédé à des expériences ces jours derniers. A un moment donné, toutes les automobiles qui circulaient sur une route des environs de Riesa furent soudainement arrêtées: panne d'électricité. Tous les efforts pour remettre les autos en marche furent vains jusqu'au moment où l'expérience fut terminée. Les chauffeurs se grattèrent la tête et s'arrachaient les cheveux, mais aucun ne pouvait faire bouger le courant électrique des magnétos.

Si l'expérience avait été poursuivie au moment où les premiers ministres coloniaux s'émervelaient devant les prouesses de chars d'assaut anglais lors des manœuvres auxquelles ils ont récemment assisté, ils auraient vu comme peut être paralysée une puissance que l'on s'était appliquée

à faire presque irrésistible. Et si cette panne d'électricité peut atteindre, à la volonté de ceux qui manoeuvrent les nouveaux courants ultra-magnétiques, jusqu'aux moteurs d'aéroplanes, que va-t-il advenir des escadrilles qui se jouent dans l'espace?

MYSTIFICATION ELECTORALE

M. Louis Barthou racontait, l'autre jour, que la mystification électorale la plus piquante eut lieu sous l'Empire, un candidat ayant demandé au préfet l'autorisation de faire un discours au cimetière.

— Je ne sais pas bien l'opportunité de votre demande, dit le préfet.

— Puisque vous faites toujours voter les morts contre moi, répartit le candidat, il est juste que j'aie leur exposé mon programme!

SHAW ET LE MARIAGE

Bernard Shaw, sollicité de donner son opinion sur le mariage, a répondu: — Il n'y a pas un homme qui ose écrire la vérité sur le mariage, tant que sa femme est vivante, à moins qu'il ne la laisse comme Strindberg. Or ce n'est pas mon cas...

Bernard Shaw, humoriste jusqu'au bout, a tenu à faire écrire ces quelques lignes par sa femme... et il a signé "pour copie conforme, afin d'éviter une scène dans son ménage, Bernard Shaw".

FOU OU VOLEUR

On rapporta à deux hommes bien placés dans l'administration que M. Passy avait dit, en parlant d'eux: "L'un est un fou, l'autre est un voleur".

— Cela ne se passera pas ainsi! s'écria M... — Et comment, voulez-vous donc que cela se passe — J'obtiendrais raison de M. Passy, je me battrais avec lui. — Il refusera de se battre avec son subordonné. — Eh bien! je vais donner ma démission. — Vous êtes fou! — Comment dites-vous? — Allez-vous me chercher quelque chose aussi à moi? — Non, je veux savoir ce que vous m'avez dit. — Je vous ai dit: "Vous êtes fou". — Alors, vous vous laissez insulter. — Que voulez-vous dire? — M. Passy a dit de nous deux: "L'un est fou, l'autre est un voleur". Vous dites que c'est moi le fou; donc c'est vous qui êtes... l'autre; c'est à vous à vous fâcher!"

SOUVENIR

Un professeur de musique donne des leçons au fils d'un navigateur, revenu d'Amérique après fortune faite. — Voyons, fait le professeur, reprenons. Combien vaut une blanche? — Deux noires. — Et une noire? — L'enfant reste embarrassé. Le navigateur, qui assiste à la leçon, emporté par ses souvenirs: — Une noire?... Vingt-cinq francs.

DISTINGUO

On parlait à l'évêque du Rodez d'un séminariste qui disait à tout propos, *distinguo*. — Monsieur l'abbé, lui dit l'évêque qui c'était fait fort de l'embarasser, peut-on baptiser avec du bouillon? — *Distinguo*, Monseigneur, répondit l'abbé, si c'est avec le vôtre, non; si c'est avec celui du séminaire, oui.

INDICATION PRECISE

Lors de la première d'un compositeur parisien qui eut lieu à Bruxelles, les spectateurs de la Monnaie lui envoyèrent des couronnes de lauriers en si grand nombre que, ne pouvant les transporter, il les fit envoyer à Paris, par petite vitesse. Quand la caisse arriva, le musicien vérifia le récépissé du chemin de fer et constata qu'il portait cette mention: "Plantes médicinales usagées."

EVIDEMMENT

Devant un vieux peintre, dont la saleté est proverbiale, quelqu'un prédisait que l'hiver serait terrible. — Il ne sera pas plus froid que celui de 1879, répondit le paysan aux mains noires. Je me rappelle qu'à cette époque l'eau gela dans mon pot à eau et le fendit. Chaque jour, je fais fondre, pour me laver, un peu du morceau de glace que j'avais conservé... Je m'en suis servi tout l'hiver.

LES NOUVEAUX VERRES "Tait-Favreau"

Correcteurs et protecteurs de la vue
Un examen de vos yeux par un de nos SPECIALISTES et une explication précise de ces merveilleux verres vous permettront de juger de leur qualité et exactitude.
Ces verres sont faits exclusivement dans nos laboratoires
TAIT-FAVREAU, Ltée
SPECIALISTES
Optométristes Opticiens Licenciés
265, Ste-Catherine Est :: Tél. LAN. 6703

Cloches d'églises
Carillons, cloches neuves et d'occasion, de différents poids et prix.
Ecrivez ou venez
Z.-O. TOURANGEAU
1656, Boul. St-Joseph (Est)
Appel 8 - Tél. FR. 6372 - Montréal
C.-EMILE MORISSETTE, LIMITEUR
232-236, rue Latourville, Québec

Léon-A. HURTUBISE
C. P. A.
Comptable public licencié
60, St-Jacques ouest
Montréal
Téléphone: HARbour 5065

Donnez vos commandes à
J.-A. DESY Limitée
1459, Avenue Delorimier
Ils importent directement leur CAFE et leur THE
Ils manufacturent eux-mêmes leurs CONFITURES
Qualité — Prix Modérés — Service

J.E. Fuccot MONTREAL
Nouvelle adresse:
1003 Ste-Catherine Est
Vis-à-vis le théâtre Amherst 1 escalier.

UKULELE Comme illustration. \$2.25	TENOR BANJO Comme illustration. \$12.50	VIOLONS Bien montés, belle sonorité, de \$3 à \$400
---	--	---

Leçons par professeurs compétents si désiré.

CORNETS - TROMPETTES
Tous les fins, toutes les marques
\$12.00, \$16.00, \$25.00 jusqu'à \$130.00
Un instrument de musique acheté de nous peut être échangé pour sa pleine valeur pour un meilleur instrument, dans 90 jours.
Demandez les catalogues qui vous intéressent.

MUSIQUE Pour tous les instruments
Dans toutes les langues
De tous les pays.

POUR LA FABRICATION DE VOS
—CONSULTEZ LA
CLICHÉS
Photogravure Nationale Ltée
59, Ste-Catherine ouest :: Tél. MARquette 4549

Les lettres de Napoléon Bourassa
ON DIRAIT QU'ELLES ONT ETE ECRITES PAR UN FRANCAIS DU GRAND SIECLE

"Je n'aime pas les recueils de "lettres". Leur lecture m'a toujours paru fastidieuse à l'égal de la visite d'un musée, où l'on voit des tas de choses plus ou moins belles, disposées pêle-mêle le long des murs. Eh bien! j'avoue que les lettres de Napoléon Bourassa seraient de nature à me réconcilier avec ce genre de littérature. Il y a là tant de finesse dans l'observation, tant de délicatesse dans le sentiment et dans son expression, qu'on se laisse prendre au charme. Ces lettres, qui s'échelonnent de 1856 à 1912 sont exquises, toutes, quoique à des titres et degrés divers. On dirait qu'elles ont été écrites par un Français du grand siècle; oui, un Français de la vieille France, égaré aux XIXe et XXe siècles." E. C. (Annales du Mont Saint-Michel).

Ce volume est en vente au prix de .75\$ au comptoir et .85\$ par la poste au

Service de Librairie du "DEVOIR"
430, Notre-Dame Est, Montréal.

La plus grande organisation canadienne-française de Montréal.

Tousignant Frères, Limitée

Beurre --- Oeufs
Fromage --- Thés
Cafés --- Epiceries
Pâtes alimentaires
Gros et détail

A NOTER: Ce que nous pouvons faire avec avantage pour des clients qui demeurent à des milles et des milles d'ici, nous pouvons le faire également à toute personne qui peut venir elle-même acheter ce dont elle a besoin à notre magasin principal ou à nos autres magasins,

9 — MAGASINS — 9

Le plus bas prix
Bureau et Magasin Principal:
6312 St-Hubert

5167 rue Clarke
2929 rue Masson
1684 Ste-Catherine Est
2034 Mont-Royal Est
1148 Mont-Royal Est
1587 rue Ontario Est
2309 rue Ontario Est
3539 rue Ontario Est

Maison MONTESANO
Doreur, argenture, nickelure
Spécialité: Ornements d'église.
1079, Amherst - CH. 9325

BONBONS
Léonie
366, rue Sherbrooke (est)

J. JUTEAU
HUILE
CHARBON
AU MEILLEUR COMBUSTIBLE

Et cela la journée même

Quelle que soit votre commande — de 500 livres et plus — nous faisons la livraison, la journée même de sa réception.

CHARBON
Donnez-nous votre commande de charbon aujourd'hui.

Vous pouvez commander par téléphone, si vous le préférez.

J. JUTEAU
Bureau: Edifice St-Denis,
angle Ste-Catherine et St-Denis
Ch. 95 - Tél. HA. 3323
Entrepôt: 6009 rue Fallum
Tél. CAL. 7387

La portée Sonore
est accrue dans le
RADIO BOSCH
parce que
le radio Bosch est le fruit des trente années d'expérience d'ingénieurs électriciens spécialisés dans la précision, et parce que le cabinet Bosch ne tend pas seulement à plaire à l'oeil, mais est construit de bois choisis avec soin, excellentement isolé et que le dessin en est tracé avec cette minutie qui caractérise la fabrication des vieux violons célèbres. La meilleure démonstration des qualités de sonorité du nouveau Bosch, c'est que du do aigu au la grave, soit l'échelle complète de votre piano, chaque note des programmes est émise avec la même douceur sans que se perçoive aucun effort.

Modèle 58A
Avec lampes
\$229

Ed. Archambault
ENRG.
500, rue Sainte-Catherine Est, angle Berthel
MARquette 6201*

Banquets, Réceptions et Noces

M ADAME, pourquoi prendre la peine de préparer un déjeuner de noces, une réception, un banquet, un souper? Nous vous servirons, soit à notre restaurant, soit à votre domicile, les plats les plus fins présentés avec élégance.

Korhulu & Caliau
1284, St-Denis
MONTREAL
Tél. HA. 7104

La Page FÉMININE

Conte

Les étrennes d'Aliette

Parmi la foule des travailleurs revenant leur foyer, Aliette hâte le pas afin d'être au logis pour le retour de son mari. Elle vient de passer l'après-midi chez son amie Jeanne et s'est tellement amusée qu'elle avait perdu la notion du temps. "On est si bien chez Jeanne", songe-t-elle en ouvrant sa porte. Elle entend encore résonner dans ses oreilles le doux gazouillis de Jacquot, le dernier-né, et le rire si frais de Claire et de Lucette; par contraste, ce soir, sa maison vide lui semble triste.

A peine a-t-elle enlevé son manteau que la sonnerie du téléphone se fait entendre. "C'est toi, Aliette? Ne m'attends pas pour souper; il y a une partie intéressante au Forum; pour n'être pas en retard, je souperai au restaurant. Bonsoir, chérie, repose-toi bien!" Aliette raccroche le récepteur et vient s'asseoir, toute triste, dans une berceuse près du foyer de son coquet boudoir. Au dehors, le vent souffle lugubrement et fait gémir les vitres; c'est bien l'hiver qui frappe à la porte avec son cortège habituel de giboulées et de froidure. La jeune femme frissonne, mais ce n'est pas la pénétrante humidité de l'extérieur qui la glace; il fait bien chaud dans sa demeure; Aliette tremble, ce soir, parce qu'elle a froid au cœur.

"Encore une fois!" soupire-t-elle; et pense, elle repasse dans sa mémoire, les derniers mois écoulés. A peu près toutes les semaines, son mari a trouvé un prétexte pour passer plusieurs veillées au dehors, la laissant seule au logis. "Si cela continue, j'en viendrai à croire que Louis ne m'aime plus comme autrefois." Et de plus en plus triste, Aliette refait le chemin parcouru depuis sept ans. Aux premières heures de leur mariage, comme c'était bon de se sentir indispensables l'un à l'autre et de ne pouvoir parler aucune joie à moins de la partager également! Aucun souci n'était venu troubler leur bonheur.

Quand Jeanne, mariée en même temps qu'elle, avait eu son premier bébé, Aliette, l'enfant unique, trop choyée par ses parents, s'était réjouie parce que les souffrances et les tracés de la maternité lui avaient été épargnés. Ensuite, quand elle vit son amie retenue captive au foyer par ses nouveaux devoirs tandis qu'elle même continuait sa vie de plaisirs, Aliette follement égoïste se disait: "Mon Dieu, pourquoi que cela dure!"

Et cela avait duré quatre ans, cinq ans peut-être; elle ne se rappelle plus bien le jour où les premiers nuages vinrent assombrir la sérénité de son ciel; mais en scrutant le passé, elle se rend compte que petit à petit, son mari s'est détaché de l'empire de leur amour et que la scission se fait chaque jour plus profonde.

"Et pourtant", se dit-elle en jetant un regard dans la glace qui surmonte la cheminée, "je n'ai pas changé! Mon teint est toujours aussi frais, ma tenue très soignée; personne qui ne dise en me voyant: Chancelous! vous ne vieillissez pas, vous!" Et puis, j'ai toujours la même tendresse pour mon bien-aimé, pourquoi change-t-il, lui?"

Aliette sent monter en son cœur une telle vague d'amertume que, pour secouer la tristesse qui l'envahit, elle veut donner un autre cours à ses pensées. La voici maintenant qui repasse les événements de la journée; sa visite à Jeanne ramène

ne bientôt un faible sourire sur ses lèvres. "En voilà une qui n'a pas souvent les bleus, je pense! Elle a certainement vieilli un peu depuis une couple d'années mais au fond, elle est bien toujours la même: si gaie et si accueillante! Ses bambins sont un peu tapageurs mais Claire jase déjà comme une petite femme; je l'entends encore me dire quand je suis partie: "Madame, quand tu reviendras, j'aurai amené les petits enfants, j'y préterai mes poupées!" Etait-elle assez mignonne?"

Aliette se rappelle soudain la réponse de Jeanne à sa question: "Sors-tu souvent, le soir?" "Ah! ma foi, non!" lui a répondu celle-ci. "Vois-tu, quand mon mari a soupé, il s'amuse avec les enfants jusqu'à ce que sonne l'heure de les coucher; ensuite nous sommes assez fatigués de notre journée tous les deux pour ne pas désirer sortir; nous préférons finir la veillée ici bien tranquillement." Comme un éclair, une pensée a traversé l'esprit d'Aliette; un sanglot lui monte à la gorge; elle sent qu'elle glisse à genoux et pendant que les larmes ruissellent sur ses mains jointes, elle implore: "Pardonne, mon Dieu! J'ai voulu jouir de ma jeunesse et garder pour moi seule l'affection de mon époux, pauvre folle que j'étais; et vous avez exaucé mon souhait égoïste et lâche. Comme j'en suis punie, maintenant. S'il était retenu au foyer par les caresses de ses enfants, Louis ne cherchait pas à desserrer les liens qui nous unissent; leurs petits bras seraient plus forts que tous les magiciens de ma coquetterie et de ma sollicitude inquiète. Mon Dieu, pardonnez-moi d'avoir gaspillé ma jeunesse; aidez-moi à refaire ma vie!"

Pendant longtemps, elle reste ainsi, suppliante, réfléchissant sur son bonheur perdu. L'horloge du boudoir, égrenant ses douze coups, la fait sursauter; elle ne sait plus si elle a rêvé mais une grande lumière s'est faite en son esprit. Minuit! son mari va rentrer; elle ne veut pas qu'il voie ses yeux rougis; vite, elle se déshabille et se met au lit; demain, elle commencera une vie nouvelle.

Si Louis avait eu le temps d'examiner Aliette avant de partir pour son bureau, le lendemain, il aurait remarqué une telle flamme dans ses yeux qu'il se serait inquiété de la cause de cette exaltation. Mais pressé par l'heure, il n'a guère regardé sa pauvre petite femme; et maintenant qu'elle est seule, toute la journée, Aliette va marier le projet qu'elle a conçu hier. — Qu'il lui tarde d'être à ce soir pour le confier à son mari! D'ailleurs, elle imagine toutes les objections qu'il va poser et leur trouve une solution: c'est elle qui fera les sacrifices nécessaires qu'apportera dans leur budget la réalisation de son beau rêve. Enfin, après tant de regards impatients vers la pendule, les aiguilles marquent six heures et elle entend résonner dans l'escalier le pas de son mari. Pour le mieux disposer, elle a mis la robe rose qui lui sied si bien et soigné tout particulièrement son menu. Louis entre, l'air très joyeux, et sans lui laisser le temps de parler, il l'embrasse et lui souffle à l'oreille: "J'ai une surprise pour toi!" — "Une surprise? dis vite!" — "En effet, à quoi bon me faire languir? Je suis promu au poste d'assistant-directeur de ma compagnie avec une augmentation de salaire de cinq cents piastres par année. Hein! tu n'aurais jamais pensé que ton petit mari arriverait si haut?"

Et cette bonne nouvelle m'arrive précisément à l'époque des étrennes; chancelous, cherche bien vite ce que tu veux que je t'offre, cette année; une nouvelle fourrure? un collier de perles? un chapeau à la mode? un petit sac à main? Tu me fais peur; il ne faudrait pas l'exagérer l'importance de mon augmentation! Dis vite ce que tu veux, mon cher tyran. Mais qu'il tu ne réponds pas et... c'est pourtant vrai... tu pleures! Dans mon excitation, je n'avais rien remarqué; qu'as-tu donc? Ne suis-je plus ton meilleur ami que tu ne me dis pas tout de suite ce gros chagrin?"

Et l'attrait près de lui, Louis la force à s'asseoir. Alors, blottie à ses côtés, Aliette laisse enfin déborder le trop-plein de son cœur; oui, elle veut des étrennes extraordinaires, cette année, et il ne faut pas que Louis croie à un simple caprice passager; c'est son âme tout entière qui désire, qui supplie que pour Noël ils aillent ensemble

ble... à la Crèche des Soeurs Grises... chercher une mignonne petite fille abandonnée; Aliette sera pour toujours sa petite maman. Mais, sur son front, voici qu'elle sent couler une larme; c'est Louis qui pleure maintenant et qui murmure, tout doucement: "Pauvre chérie, comme je t'ai méconnue! Je te croyais égoïste et frivole et tu souffrais comme moi, plus peut-être, de l'épreuve qui était réservée à notre mariage. Séche tes larmes; ton désir sera exaucé; et même, veux-tu me permettre à mon tour de te demander des étrennes pour l'an prochain? Vois-tu, notre petite fille s'ennuierait peut-être, toute seule ici; alors, si ta santé le permet, pour fêter l'anniversaire de ce beau jour, nous irons à la même adresse lui chercher... un petit frère!" Pour toute réponse, Aliette regarde son mari; il y a tant de joie dans ses yeux qu'il la contemple, ébloui; et ils restent ainsi sans parler, savourant par anticipation le suave bonheur que l'enfant apporte au foyer.

CELINE

Funérailles de Mme H. Lachapelle

Saint-Pie de Bagot. — Le 16 novembre dernier, à l'âge de 60 ans, s'éteignait, après une longue maladie, Mme Hormidas Lachapelle, née Elise Rodier. Les funérailles eurent lieu, le 19, au milieu d'une assistance nombreuse. Les Dames de Sainte-Anne, précédées de leur bannière, escortèrent la dépouille mortelle.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Chas-Emile Roy. Le service, chanté par M. l'abbé Gustave Roy, professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe.

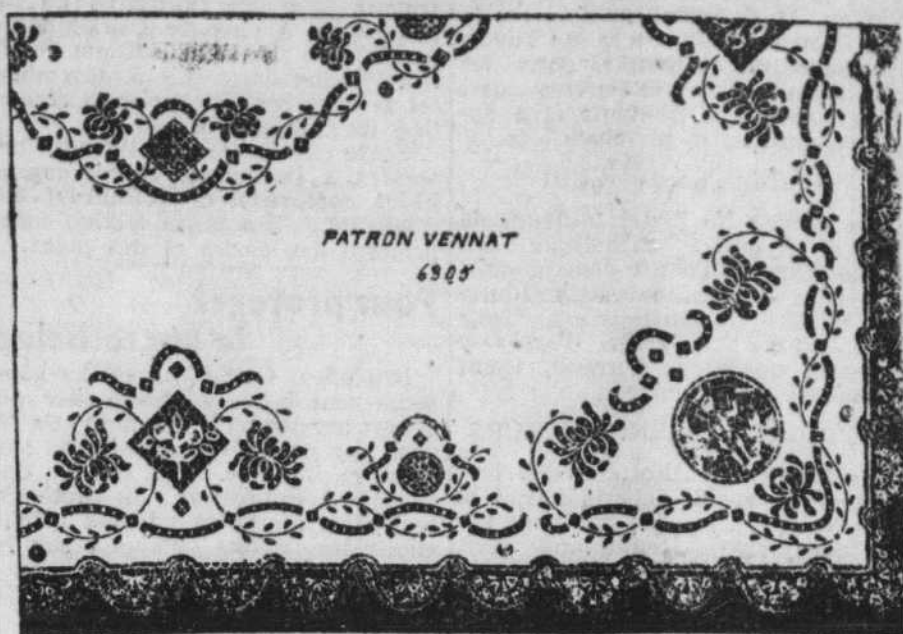
Aux autels latéraux, MM. Alfred Parreault, curé de Saint-Damase, et Eugène Pétier, de Granby, disaient la messe.

On remarquait au choeur MM. J.-A. Bonin, curé de Saint-Pie; J.-A. Lemond, de Sainte-Rosalie; Chas Lescapell, professeur d'anglais; L.-N. Raymond, professeur en "Synthèse spéciale"; Ad. Lavallée, professeur en "Méthode"; Eucher Martel, en "Belles-Lettres"; Oliv. Archambault, préfet des études, et Ros. Martin, procureur, tous du séminaire de Saint-Hyacinthe, et l'abbé Chs-Emile Roy.

Le deuil était conduit par ses fils Phédora et Origène.

Les porteurs étaient ses frères: Albert, de Worcester; Eugène, d'Abbotsford; Joseph, de Saint-Pie; ses demi-frères: Stanislas Gosselin,

OCCUPONS NOS LOISIRS



No 6305—Très riche modèle pour grande nappe à dîner. Patron à tracer coin et côté, 35c; centre, 25c; perforé, coin et côté, 65c; centre, 35c. Au fer chaud, complète avec centre, \$1.25; tout estampé sur coton fini toute première qualité, 2 x 2 1/2 verges, \$4.75; 2 x 3 verges, \$6.25. Sur pure toile d'Irlande, 2 x 2 1/2 verges suivant qualité, \$7.00 et \$8.50; 2 x 3 verges, \$8.00 ou \$10.00.

Médallions de dentelle Venise, très belle qualité, tels qu'ils sont, ustrés, coins, \$1.50 chacun, milieu des côtés, 75c, petits motifs des côtés et du centre, 25c chacun. Dentelle du tour en Cluny, 5 pouces de largeur, 65c la verge. Sur demande, prix pour autres appliques moins dispendieux. Papier carbone bleu, 7c et 15c; rouge, 7c; blanc ou jaune, 15c. Revue Mensuelle de Broderie et Musique, 25c l'abonnement par an.

(Coupon de patrons VENNAT)

4 décembre 1930

Le Devoir, Montréal.

Ci-inclus pour patrons Nos.....

Nom

Adresse

d'Irasburg; Nap. Exéas, de Saint-Pie, ainsi que son beau-frère, Edouard Chaput.

Dans le cortège on remarquait: son époux, Hormidas, et son fils, Conrad, étudiant; ses filles: Sr Lachapelle (Florida), de Manchester, accompagnée par Sr Frédette, de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe; Phédora Rodier, d'Abbotsford; Léon et Dasilva Deslandes, de Saint-Dominique; Mme Alfred Rodier, de Worcester.

Etaient aussi présents: MM. Philias Métivier, de Chambly; Domina Gosselin, de Sainte-Rosalie; Hubert Damour, de la Rivière-du-Loup; Albert Archambault, Nap. Bousquet, Emile Deslandes, de Saint-Dominique; la famille de M. Alexandre Rouiller, de Chambly Bassin, et beaucoup d'autres.

Causerie de M. Vézina

M. FRANCOIS VEZINA PARLE DU CAPITAL ETRANGER AU CANADA, DEVANT LE CLUB WILFRID LAURIER DES FEMMES LIBERALES DE MONTREAL.

M. François Vézina a donné une causerie, hier après-midi, devant les membres du Club Wilfrid Laurier des femmes libérales de Montréal. Il avait choisi comme sujet: "Le capital étranger au Canada". "Avant la guerre, a dit entre autres le conférencier, la Grande-Bretagne figurait avec un chiffre de \$1,800,000. Les Etats-Unis figuraient pour dix-sept pour cent des capitaux étrangers au Canada et la balance revenait aux autres pays. Actuellement, le capital étranger représente 20 pour cent ou 1-5 de la richesse du pays".

Mme Tancrede Jodoin, secrétaire intérimaire, remercia le conférencier et fit un vivant appel en faveur de l'orchestre de Montréal.

Mme E. Champagne fut nommée présidente du comité musical du club, et fut désignée pour prendre la direction du comité de réception, assistée de Mmes Bishop et Ashby. Un intéressant programme musical a été exécuté par Mmes Jeannine Fortier, Eva Champagne, étai organisé par Mme E. Chametel et le Dr A. Hébert; le programme page.

Pensées

L'homme ne meurt pas, il se tue.

Dr Froissac

NATIONS

Voici comment on pourrait diviser le commerce des nations,

me du gain et un coup de main au cinquième. Le premier veut de grands voyages, le second des voyages importants, le troisième des voyages utiles, le quatrième des voyages lucratifs et le cinquième des voyages rapides. Le premier s'embarque pour aller, le second pour agir, le troisième pour voir, le quatrième pour gagner et le cinquième pour arriver. La mer enfin est l'Anglais un lieu, pour l'Allemand un cabinet d'étude, pour le Français une voie de transport et de poste.

J. Joubert

Conférence de M. Ubald Paquin

L'Union des Gens de Chez Nous, "Cercle Montreuil", qui a pour devise Place aux nôtres, tiendra son assemblée régulière et inaugurera vendredi soir à 8.15, dans le salon 129 à l'hôtel Windsor, une série de conférences mensuelles. Le conférencier sera M. Ubald Paquin, homme de lettres bien connu. La soirée sera sous la présidence de Madame Gaétane de Montreuil, Mademoiselle Mariette Gaucher, artiste de talent, chantera.

L'entrée est libre.

Oh! non, non... dites-moi que ce n'est pas possible, que je ne l'ai pas mené là! Et au moment où il allait être heureux...

Oui... il allait pouvoir être heureux...

Tous deux demeurèrent un instant sans parler, mesurant l'ironie du sort, puis Maud, oppressée par les larmes qu'elle refoulait, dit enfin:

— Je ne puis le revoir, ma place n'est pas près de lui. Mais vous, docteur, voulez-vous bien lui rendre encore toute ma reconnaissance? Je n'ai pas su le remercier...

— Hélas! comment le ferais-je! Il n'a plus sa connaissance depuis ce midi et je ne crois pas qu'il la recouvre avant de... Et pourtant, lui aussi avait quelque chose à me dire, car plus de cinquante fois il a essayé: "Docteur, je voudrais... vous direz à... je voudrais..." Mais il ne trouvait plus ses mots et c'est ainsi que sa pensée s'en est allée... Pauvre Régis! il nous quittera sans un mot d'adieu...

Maud, désespérée, courut jusqu'à l'église. En chemin, elle rencontra M. le curé à qui, sous le sceau du

secret, elle avoua l'affreux drame de la veille.

— Et il meurt sans s'être rapproché de Dieu que depuis si longtemps il ne prie plus, oh! c'est plus affreux encore!

— Ne vous abandonnez pas à ce désespoir? Sans doute, il arrive au ciel les mains vides de prières, mais pleines de charité. Ecoutez-moi... il n'aime pas qu'on lui en parle, ni même que je l'en remercie, mais cela n'a plus d'importance maintenant, puisque le secret ne va plus être possible. Eh bien, qui donc, depuis la mort de sa mère, subvient aux besoins de mes teneurs orphelins de Saint-Alban? Lui, lui seul. Que vont-ils devenir, ces pauvres enfants! Voilà pourquoi, ma fille, je vous dis qu'il n'arrive pas devant Dieu les mains vides et Dieu aura pitié. Lui qui n'est que charité! Allons, reprenez courage, priez... priez. Je vais lui porter l'extrême-onction... je venais chercher les saintes huiles. Et je ne le quitterai plus. Si une lueur d'intelligence lui revient, je serai là pour l'aider à retrouver Dieu.

— Oh! non, non... dites-moi que ce n'est pas possible, que je ne l'ai pas mené là! Et au moment où il allait être heureux...

Oui... il allait pouvoir être heureux...

Tous deux demeurèrent un instant sans parler, mesurant l'ironie du sort, puis Maud, oppressée par les larmes qu'elle refoulait, dit enfin:

— Je ne puis le revoir, ma place n'est pas près de lui. Mais vous, docteur, voulez-vous bien lui rendre encore toute ma reconnaissance? Je n'ai pas su le remercier...

— Hélas! comment le ferais-je! Il n'a plus sa connaissance depuis ce midi et je ne crois pas qu'il la recouvre avant de... Et pourtant, lui aussi avait quelque chose à me dire, car plus de cinquante fois il a essayé: "Docteur, je voudrais... vous direz à... je voudrais..." Mais il ne trouvait plus ses mots et c'est ainsi que sa pensée s'en est allée... Pauvre Régis! il nous quittera sans un mot d'adieu...

Maud, désespérée, courut jusqu'à l'église. En chemin, elle rencontra M. le curé à qui, sous le sceau du

EATON

La Ville des Jouets

est la ville du bonheur pour les tout petits

Le Père Noël reçoit les enfants de 9.30 à 11.30 et de 1.30 à 4 heures.

(A) Nouveaux jouets pour les tout petits 1.00

En brillantes couleurs et très forts. Six différents modèles: chameau, âne, chien, etc.

(B) "Tom" le comique .50

Ce petit négrillon marche tout comme un homme quand il est poussé, et de la manière la plus amusante.

(C) Ran tan plan! C'est le tambour .75

Tambour de fibre avec tour en métal, bandoulière et deux baguettes.

(D) Les braves soldats de plomb. .39

(E) La jolie poupée! 1.39

Environ 27 pouces de hauteur. Avec jolie robe, chaussettes en couleurs et souliers.

(F) Trotinettes à pédales Road King 3.75

Ces trotinettes sont populaires et exclusives chez EATON. Fortes, avec roue d'avant sur coussinets, 8 pouces, roues d'arrière de 6 pouces. Emailées en bleu.

Quatrième étage Eaton — Rue Victoria

THE T. EATON CO. LIMITED
DE MONTREAL

Dispensaire pour les infirmes

Les Révérendes Soeurs de la Providence ouvrent un dispensaire à 1471 rue Fullum pour les infirmes pauvres, enfants ou adultes, de la ville de Montréal.

Le service est sous la direction du docteur J.-Ed. Samson, chirurgien-orthopédiste, ci-devant de Québec.

Les intéressés voudront bien se rendre à l'endroit plus haut nommé le lundi, à 9 heures a.m., à partir du 24 novembre courant. 19-12-30

Feuilleton du "Devoir"

Sur l'Honneur

Par José MYRE

46 (Suite)

Lorsque l'auto stoppa dans la cour du château, Maud pensa qu'il lui aurait été impossible d'attendre pour savoir, et voilà qu'à peine descendue, elle avait peur d'apprendre...

— Ne faisons pas de bruit en montant, mon petit Jacques, votre frère repose peut-être...

Mais non, Régis ne dormait pas... On percevait une plainte, d'abord douce comme celle d'un enfant, puis qui s'enflait, s'aiguillait et finissait enfin dans un "ah!" de lassitude inexprimable pour recommencer peu après.

Combien Maud aurait voulu pouvoir forcer cette porte et s'élaner jusqu'à lui!

Elle installa Jacques au travail et se dit qu'à tout prix il lui fallait voir le docteur et savoir enfin quelque chose de plus précis. Elle descendit jusqu'au hall pour y reprendre des livres oubliés par Jacques, mais il n'y avait là que quelques personnes causant assez bas avec la comtesse; on parlait de Régis et on regardait Mlle de Ruize avec commisération.

"Combien je la plains, pensa Maud, si elle souffre autant que moi!"

En remontant, elle croisa le vieux valet de chambre et l'interrogea: — M. le docteur, dit-il, fait la même figure que lorsque feu Mme la comtesse a été perdue... Moi, je ne m'y trompe pas.

Elle porta les livres à Jacques et courut attendre le docteur au sor-

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire et Responsable (limitée), GREGGIES FRÉZIERES, administrateur et propriétaire.

LA RADIO

CONCERTS DE JEUDI

Postes extérieurs
WEAF

7 h. 30 p.m. — PROGRAMME NIAGARA-HUDSON. — Direction de l'orchestre: William Merrigan Daly. Détails: Valparaiso. La chanson du Bayou. La Chanson de l'Inde, tirée de "Sadko", de Rimsky-Korsakoff, et trois valses de Herbert Brown. Aussi causerie sur un incident historique de l'Etat de New-York.

9 h. p.m. ARCO BIRTHDAY PARTY. — Samuel L. Clemens, mieux connu sous le nom de Mark Twain, dans le monde de la littérature, sera l'invité d'honneur. Direction de l'orchestre: Ludwig Laurier. Le programme a choisi des oeuvres de cinq compositeurs dont les anniversaires de naissance se célèbrent cette semaine: Détails: Kammerli-Ostrow, de Rubenstein, par l'orchestre. Sans l'amour, de "Flying High", par les Gondoliers. Deep river, de Burleigh, solo de basse, par John Moncrieff. Romance, de Rubinstein, solo de ténor par Harald Hansen, et When you were sweet sixteen, de Thornton, par les Gondoliers.

9 h. 30. HEURES MELODIEUSES DE FROST. — Détails. Extraits de Connecticut Yankee, de Rodgers. My heart stood still, solo de ténor, d'Oliver Smith, avec orchestre. Avec vous à la fin du jour, solo par le même; pièces d'orchestre de Lown, de Ponce et de Pierné, par l'orchestre. Berceuse de "Jocelyn" de Godard, autre solo par Smith, et Matin, midi et soir, par l'orchestre.

6 h. p.m. PROGRAMME DE VIOLETTA PHILLO. Détails. Song of you, de Cadman. Chanson de Marie-Anthoinette, de Jacobson. Rêves, de Chenoweth. Will o' the wisp, de Spross. Souvenirs, de Raape. Ces chansons seront interprétées par Viola Phillo, soprano.

7 h. 45. — FRIENDLY FIVE FOOTNOTES. Direction de Del Lampe. Programme de l'orchestre: She loves me just the same, Remembring, I found a new baby, et Mon amour pour vous et Dans un canot, solos de ténor, par Fred Waldner.

9 h. 15 p.m. ORCHESTRE DUNLAP. — Au programme: By the water of Perkiomen, I'm tickled pink, Sweet Jennie Lee, Amour à vendre, de "New-Yorkers".
11 h. p.m. L'HEURE DU GOUCHER. — Direction de Ludwig Laurier. Programme: Marche de "Le-nore", de Raff. Menuet en si bémol de Schubert. Ouverture de "Rêve d'une nuit d'été", de Mendelssohn. Extrait de la "Cinquième symphonie", de Haydn; Mille et une nuits, de Strauss. La danse des furies, de Gluck. Sarabande, de Gounod, et Extase, de Ganne.

CONCERTS DU C.N.R.

Concert de jeudi le 4 décembre, de 10 à 11 p.m.
CHAÎNE TRANSCONTINENTALE
Mlle Moonie, directrice des programmes au service de la radio du Canadien National, a le plaisir de présenter ce soir aux auditeurs de la chaîne transcontinentale des postes du réseau national une heure de musique d'extraits d'opéras et du chant rendue par Mlle Jeanne Hesson, soprano, Mme Franky West, soprano, M. E. Walton Brown, baryton, M. Finlay Campbell, basse, et l'orchestre de concert sous la direction de M. Henri Miro.

CONCERTS DE VENDREDI

Postes extérieurs
WEAF
6 h. 20 p.m., ORCHESTRE NOIR ET OR. — Direction de Ludwig Laurier. Détails du programme: Marche de festival, de Mendelssohn. Ouverture de "Princess June", de Saint-Saëns. Méditation, de Tschai-kowsky. Air de Louis XIII, de Gùys. Extraits de "You are in love", de Friml. Petite suite de concert, de Taylor. Danse des Lutolies, de Loeuy.

7 h. 30 p.m. PROGRAMME OLD COMPANY. — Direction de William Wirges. Détails: Hey, Jolly Robin, de Shaw, et Orpheus with his lute, de Barratt, par un quatuor voix d'homme. Gavotte, de "Mannon", de Massenet, par l'orchestre. Liebestraum, et Danse hongroise, de Brahms, par le quatuor. Valse, d'Arensky, duo de piano. La chanson du Bedouin, de Dunn, par un quatuor à voix d'hommes. Caprice viennois, de Kreisler-Wirges, par l'ensemble.

9 h. 30. ORCHESTRE EVERSHARP. — Direction de Del Lampe. Programme: Extrait de "Second Little Sho", de Hupfeld, par l'orchestre. Valse des baisers, de Burke. Solo de piano, par Art. Kahn. Hymne au soleil, de Rimsky-Korsakoff. I can't make it, I'm yours, from "Leave it to Lester", de Green, par l'orchestre.

10 h. 30 p.m. LE THEATRE AERIEN. — Programme: Le politicien, par Jim McWilliams. Deep in my heart, extrait de "Student prince", de Romberg, solo de chant par Roy Cropper.

9 h. 30 p.m. PROGRAMME ARMOUR. — Direction de l'orchestre: Josef Koestner. Détails: Badinage, par l'orchestre. Till the sands of the desert grow cold, solo de baryton, par Arch Bailey. Canadian Capers, par l'orchestre. Les cloches de Sainte-Marie, chœur et orchestre. Prélude en do mineur: Hésitation (valse), par l'orchestre. Moonlight on the old plantation, par le chœur. Kitten on the keys, par l'orchestre.

10 h. p.m. LES ARMSTRONG QUAKERS. — Direction de l'orchestre: Three little words, par un chœur et l'orchestre. Sérénade, solo de soprano, par Lois Bennett. I'm yours, orchestre avec interludes de chant. Extraits du "Soldat de chocolat", orchestre et interludes. La chanson des vagabonds, quatuor. Waters of Minnetonka, duo de soprano et de contralto, par Lois Bennett et Mary Hopple.

gramme: Ouverture des "Vêpres silencieuses", de Verdi. Dance of the Camorristis, de Wolf-Ferrari. Extrait de l'"Elisir d'Amore", de Donizetti. Sérénade vénitienne, de Luzatti. Regrets d'amour, de Sodero. Cujus Animam, du "Stabat Mater", de Rossini.

L'HEURE PROVINCIALE

Concert symphonique avec le concours de Mlle Lila Valiant Reid, soprano.
1. — Marche du "Prophète" Meyerbeer. L'orchestre Symphonique "Les Amateurs" de Montréal. J. Goulet. Directeur: Professeur J. Goulet.
2. — Chant:
a) "L'Heure silencieuse" Staub
b) "Si tu le veux", Koechlin. Mlle Lila Valiant Reid.
3. — Orchestre: Mazurka du ballet de "Coppélia"... Léo Delibes
4. — Causerie: Sujet: "Vers l'idéal en éducation" par M. J. M. Manning, directeur des Etudes à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.
5. — Suite de l'"Arlesienne", Bizet.
a) Prélude.
b) Intermezzo.
c) La Farandole.
L'Orchestre Symphonique "Les Amateurs" de Montréal.

6. — Chant:
a) "The Waltz Song", Edward German.
b) "Good-night", (vieille mélodie du XVIe siècle). Mlle Lila Valiant Reid.
7. — Orchestre:
Czardas ("Coppélia") Léo Delibes.
L'Orchestre Symphonique "Les Amateurs".

L'heure provinciale transmise par le Poste CKAC, de huit à neuf heures, vendredi le 5 décembre

PROGRAMMES DE JEUDI

Postes locaux
CKAC
8.00 L'heure du déjeuner.
10.15 Rapport des conditions atmosphériques pour l'aviation. Disques.
10.30 Ouverture de la Bourse.
10.45 Causerie, en français sur le menu quotidien.
11.00 L'heure exacte.
11.30 Nouvelles. Température. Disques.
12.00 Le concours Borden.
12.30 Bourses de Montréal et de New-York.
12.40 Récital d'orgue.
1.15 Causerie du Dr Baudouin, directeur de la Fédération des Oeuvres Sociales de Santé.

3.45 Bourse. L'heure exacte.
5.30 "Théâtre des Petits".
6.00 Nouvelles. Température. Synopses de la soirée.
6.10 Programme "Temple Radio".
7.00 Programme "Macdonald Blend".
8.00 Orchestre de concert du Ritz-Carlton.
8.30 Concert "Supertest".
9.00 L'orchestre de la compagnie "Neilson Chocolate".
10.00 L'heure du C. N. R.
11.00 Résultats des parties de hockey, courtoisie de la "Canada Motor and Cycle".
11.00 Orchestre de danse du Mont-Royal.
11.30 Musique d'orgue du studio. CFCF
11.00 Matinée musicale.
12.15 Programme de la maison Fitzhugh.

1.00 Bourse.
3.00 Programme de la saie Ross.
4.00 Programme "Better Service".
5.00 Musique "Hartney's Eventide".
5.55 Température. Programme.
6.00 Heure du crépuscule.
7.00 Fermeture de la Bourse.
7.15 Programme de la "Montreal Service and Sales Ltd".
7.30 Orchestre de concert de l'hôtel Mont-Royal.
8.00 Les "Boosters Buckingham".
8.30 Récital d'orgue de la maison Ogilvy.
9.00 Programme "Whiz Gold Band Anti-Freeze".
10.00 Orchestre du café Mandarin.
11.00 Rapports du hockey. Température.

PROGRAMMES DE VENDREDI

Postes locaux
CKAC
8.00 L'heure du déjeuner.
10.15 Rapport des conditions atmosphériques pour l'aviation. Disques.
10.30 L'ouverture de la Bourse.
10.45 Causerie française sur le menu quotidien.
11.00 L'heure. Menu quotidien, causerie anglaise.
11.15 Bourse. Nouvelles. Disques.
11.30 Programme A.-J. Léger.
11.45 Disques.
11.55 Concours de la maison Borden.
12.00 Récital de piano.
12.15 Programme de la "Commonwealth Shoe".
12.30 Rapport de la Bourse de Montréal et de New-York.
12.40 Récital d'orgue de la maison J.-A. Ogilvy.
1.30 Entretien sur la mode.
3.45 Clôture de la Bourse. L'heure.
5.30 Thé, hôtel Mont-Royal.
6.00 Nouvelles. Bourse. Pronostics météorologiques.
6.10 Programme Maszara.
6.30 Trio de la "Presse".
6.45 Emission des bijoutiers St-Jean.
7.00 Programme de l'Assistance maternelle.
7.15 Programme L.-C. Barbeau.
7.30 Programme Lambert.
8.00 L'heure Provinciale.
9.00 L'orchestre de concert du Ritz-Carlton.

10.00 Heure de musique du Canadien Pacifique.
11.00 Orchestre du Windsor.
11.30 Airs de l'ancien temps, musique d'orgue du studio. CFCF
11.00 Mélodies matinales.
11.30 Chefs-d'oeuvre de la musique.
12.30 Ensemble du déjeuner.
1.00 Cotes de la Bourse.
2.00 Matinée musicale Layton.
3.00 Programme de la saie Ross.
4.00 Programme Better Service.
5.00 Musique Hartney's Eventide.
5.55 Température et programme.
6.00 L'heure du crépuscule.

7.00 Fermeture de la Bourse.
7.15 Practical Invention.
7.30 Le Petit Forum.
8.00 Orch. du Mont-Royal.
9.00 Programme Ovaltine, CFRB, Toronto.
10.00 La Baronne de Casovsky, soprano, ainsi que Jack Van der Straeten, ténor, Marie-Jeanne Frigard, violoniste, et Séverin Noisse, pianiste.
11.00 Température.

Festival de Noël à Lucerne-en-Québec

Le département de la musique du Pacifique Canadien prépare actuellement pour le temps des Fêtes prochaines un festival de Noël, qui aura lieu au Château Rustique de Lucerne-en-Québec, du 24 au 27 décembre inclusivement. Ce festival, qui prendra un caractère tout spécial, du fait du cadre très pittoresque dans lequel il se déroulera, comportera un programme d'un intérêt plus qu'ordinaire et que ne manquera pas d'apprécier tous ceux qui y assisteront. Un groupe de jeunes choristes de la Chapelle Royale Savoy, de Londres, Angleterre, y figurera dans l'interprétation de vieux chants de Noël anglais; un groupe de danseuses de l'école de Margaret Eaton, de Toronto, y exécutera des danses du terroir anglais et un groupe mixte de danseurs de Montréal, sous la direction de M. Charles Goulet, paraîtra dans une série de danses populaires de France. On y entendra aussi les fameux "Troubadours" de Bytown, si applaudis aux précédents festivals de Québec, dans leur répertoire si agréable de chansons du terroir canadien-français.

Comme attraction additionnelle durant le festival de Noël, il y aura le dîner traditionnel de Noël qui a lieu au Queen's College, à Oxford, et une représentation de la pièce "Snowed in" de Dickens. Un grand concert de musique de Noël clôturera cette période de réjouissances durant laquelle on organisera encore une exposition des produits de la petite industrie du terroir canadien-français, avec fileuses et tisseuses travaillant à leurs rouets et métiers sous les yeux mêmes des visiteurs.

Magnifiquement situé au pied de la chaîne des Laurentides, sur les bords pittoresques de la rivière Ottawa, centre idéal pour tous les sports d'hiver, le "Château Rustique", qui se dresse à côté de l'histoire manoir de Montebello, se prête merveilleusement bien à la tenue d'un festival comme celui qu'organise actuellement le Pacifique Canadien, et nul doute que les visiteurs seront nombreux à Lucerne en cette occasion.

Conférence du R. P. Chenu

La première conférence du révérend Père D. Chenu, O.P., professeur au Couvent du Saulchoir (Belgique), organisateur des études médiévales chez les Dominicains à Ottawa, aura lieu à la salle Saint-Sulpice, 1700, rue Saint-Denis, ce soir, à 8 heures 30. Sujet traité: La vie d'un étudiant au XIIIe siècle. Entrée libre.

Feu Jean Colonnier

Samedi, le 29 novembre dernier, est décédé à Ottawa, M. Jean Colonnier, fils de feu M. le professeur Paul Colonnier, autrefois de Montréal.

En 1924, M. Jean Colonnier avait épousé Mlle Enilda Bourguignon, fille de M. et Mme Alfred Bourguignon d'Ottawa.

Feu l'abbé J.-D. Pinsonneault

Windsor, Ontario, 4 (S.P.C.). — M. l'abbé J.-D. Pinsonneault, ancien aumônier de l'Hôtel-Dieu est décédé à la suite d'une maladie qui durait depuis deux ans. Le défunt était âgé de 59 ans et était originaire d'Acton, Québec.

M. l'abbé Pinsonneault avait été ordonné à la prêtrise en 1901 dans la cathédrale Saint-Pierre à London. Il fit du ministère à London pendant trois ans et alla ensuite à Clinton et à Blyth, pour devenir curé de la paroisse de McGregor en 1905.

Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb du Conseil Verduin No 1751, sont convoqués à une assemblée spéciale qui aura lieu vendredi le 5 à 9 heures.



Le duel Thomas-Bennett — A gauche, le premier ministre du Canada et, à droite, le secrétaire britannique pour les Dominions. Ce dernier a qualifié le projet de préférence tarifaire impériale soumis par M. Bennett du mot "bumbug".

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CERCLE LEON XIII
Le Cercle Léon XIII se réunit ce soir à la salle des syndicats catholiques No 5, 1231, Demontigny est. Tous les membres sont priés d'assister. M. G. Tremblay donnera la conférence. Il traitera de l'assurance-maladie obligatoire dans les différents pays. Il parlera aussi d'un projet qui pourrait être appliqué dans notre province.

TAILLEURS DE CUIR

La section No 5 des tailleurs de cuir du Syndicat catholique des cordonniers se réunit demain soir, à la salle des syndicats catholiques, No 5, 1231, Demontigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport de M. A. Durand, agent d'affaires. Par ordre.

SYNDICAT DES BRIQUETEURS

Le Syndicat catholique des briqueteurs se réunit demain soir, à la salle No 3, Edifice des syndicats catholiques, 1231, Demontigny est. Rapport de M. J.-B. Déglise, agent d'affaires; rapports des officiers et des délégués. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

ASSOCIATION DES LATTEURS

L'Association des poseurs de lattes métalliques se réunit ce soir, à l'Edifice des syndicats catholiques, 1231, Demontigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport des officiers et des délégués. M. C. Bernier, agent d'affaires, donnera un rapport spécial sur la question d'un chantier extérieur. Par ordre.

EUCHERE DE L'AUTO-VOITURE

Le Syndicat catholique de l'auto-voiture organise pour samedi soir un Euchère-concert qui aura lieu à la salle principale des syndicats catholiques, 1231 Demontigny est. Tous les syndiqués sont cordialement invités à cette fête syndicale. Les prix sont nombreux et de bonne valeur. Les bénéfices de la soirée seront versés à la caisse de secours en maladie et décès.

Il y aura d'excellente musique au cours de la soirée.
On peut se procurer des billets chez M. E. GaGlarneau, Tél. Crescent 6354 (soir), et Crescent 3141 (jour).

SYMPATHIES DES MANOEUVRES

Le syndicat catholique des manoeuvres-terrassiers a adopté à sa dernière assemblée une résolution de sympathies à l'endroit de la famille de M. Joseph Harris, à l'occasion du décès de Mme Harris. M. Harris est membre du Syndicat.

Décès de M. Oscar Brunet

Le fondateur de la Eagle Shoe Co., M. Oscar Brunet, est décédé, hier, en Californie, dans sa 63e année. M. Brunet était né à Côteau Landing et il a résidé dans notre ville pendant de nombreuses années. Depuis 12 ans, M. Brunet habitait la Californie.

Sa femme et sept fils lui survivent. Ses fils: MM. Arthur, Joseph, Adrien et Alfred, de Montréal; Guy, Jean et Albert de la Californie; un frère, Séraphin Brunet, de Côteau Landing, et ses soeurs, Mmes J. LaFond, C. Clément, S. Marselle, L. Pion et F. Bourasse.

A l'Institut Bruchési

M. J.-B. Baillargeon vient d'être élu président de l'Institut Bruchési à l'assemblée annuelle des officiers de l'exécutif de cette organisation anti-tuberculeuse. Il remplace feu M. J.-L. Perron.

Le conseil administrateur se compose comme suit: Dr. J.-E. Dubé, vice-président; Dr. J.-A. Jarry, secrétaire; L.-M. Lymburner, Theo. Trudeau, Henri Gauthier, Dr. S. Boucher, Emile Massicotte, Hector Racine et Oscar Dufresne, directeurs.

Au cours de cette assemblée on s'est occupé des moyens à prendre de se procurer des fonds plus considérables. Il est entendu que le printemps prochain, l'Institution devrait dépenser \$1,600,000 pour la construction d'un sanatorium à St-Martin. Il faudrait \$5,000,000 pour permettre à l'Institut de combattre avec plus de succès la tuberculose.

Un billet de la Santa Fe pour la Californie

vous y conduira via PHOENIX
sur voie exclusive du Santa Fe, de Chicago et de Kansas City.
Vous partez sur le Santa Fe et arrivez sur le Santa Fe. Chaudes journées dans la solitude et sur la plage ensoleillée.
Le golf et l'équitation maintiennent l'esprit et chassent la dépression.
Le service de dîner de Fred Harvey est une autre caractéristique exclusive de ce service.
Retenez de bonne heure vos places de Pullman.
S. CARLSON, agent de district des voyageurs
SANTA FE RAILWAY
212 Old South Bldg.
BOSTON, MASS.
Tél. Liberty 7944 et 7945



Les photographies de de Montréal

On vient d'entreprendre aux quartiers-généraux de la Ligue du Progrès Civique la longue tâche de cataloguer les photographies qui figureront à "L'Exposition municipale de Photographies de Montréal et banlieue". Cette exposition aura lieu au début de l'année 1931 dans l'édifice Dominion Square. M. J. A. Livinson, qui est chargé de ce travail, prie les exposants de ne pas tarder à envoyer leurs photographies à la Ligue, Chambre 8, Hôtel Windsor. Le 5 décembre est la dernière date pour la réception de ces exhibits.

Toute une section de l'exposition servira à l'affichage de photographies nocturnes, de Montréal et d'ailleurs. Une autre section comprendra des cartes et des plans.

Pour protéger le sucre belge

Bruxelles, 4 (S.P.A.). — Le gouvernement belge a publié hier un décret par lequel il augmente de 26 sous par cent livres les droits sur le sucre importé. Afin d'aider davantage à l'industrie du sucre de betterave, un autre décret vient abolir les droits d'accise sur le sucre de betterave.

Le drame de Sherriff

L'Association anglaise du collège Sainte-Marie interprétera "Journey's End", le célèbre drame en trois actes de Sherriff, le 13 et le 16 décembre.

On peut se procurer des billets à la salle académique du collège Sainte-Marie, rue Bleury, ou encore chez Lindsay, rue Sainte-Catherine ouest. Téléphone: Lancaster 4453.

AUBAINES

Choix de croisières offertes à des prix très avantageux



"PRINCE ROBERT" Bermudes - Jamaïque et Cuba

Trois départs de Boston 20 déc. 1930 - 10 et 31 jan. 1931
13 jours, aller \$140. et retour

"FORT GEORGE" et "NARISSA"

St-Thomas - Ste-Croix - Barbades - Trinidad
Onze départs de New-York 6-13-27 décembre - 3-17-24 janvier 7-14-28 février - 7-21 mars
18 jours, aller \$135. et retour

Dans tous les cas les paquebots servent d'hôtel.

Pour tous renseignements SERVICE DES VOYAGES LE DEVOIR
480, Notre-Dame Est
Tél. Harbour 1241 Montréal

Liste complète des croisières d'hiver gratis sur demande

Le réseau "Chef"

Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame Est, Montréal

Feu M. Alf. Cinq-Mars

M. Alfred Cinq-Mars, ancien président de l'Association des Comptables Licenciés de Montréal, est décédé à sa résidence mardi, à l'âge de 81 ans. Au moment de sa mort, il était vérificateur d'une quinzaine d'importantes compagnies.

Le défunt avait fait ses études chez les frères des Ecoles Chrétiennes et au Collège de Montréal. Il avait débuté comme commis de banque pour devenir comptable licencié en 1886. Il avait alors ouvert un bureau à son nom et de plus, il s'était fait connaître dans toute la province.

M. Cinq-Mars laisse sa femme, née Larue (Caroline) quatre fils et trois filles: MM. Alfred, Alexandre et Benoît, avocats, Joseph; Mme Henri Lamotte, Mlle Irène et Mlle Marie-Thérèse Cinq-Mars.

Les funérailles auront lieu demain, à l'église St-Louis de France.

IL Y A QUINZE ANS

LE DEVOIR DU SAMEDI
4 DECEMBRE 1915

Le conseil municipal a décidé de mettre mille dollars à la disposition de l'Association d'Education d'Ontario.

Les dépêches annoncent un succès russe près de Riga et un échec bulgare près de Strumitza. Elles ne signalent rien de nouveau aux autres fronts.

Les Rockefeller donnent un million

New-York, 4 (S.P.A.). — Le comité créé d'urgence pour remédier au chômage à New-York annonce qu'il a reçu \$1,000,000 de M. John D. Rockefeller et de son fils.

Prenez votre police d'assurance-incendie dans la
SPRINGFIELD FIRE MARINE INSURANCE CO.
Fondée en 1849
Actif - - - - - 39 millions de dollars
Surplus - - - - - 19 millions de dollars
Autorisée par le gouvernement fédéral
Département canadien
460, rue Saint-Jean - - - - - Montréal
W. E. FINDLAY, gérant.

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL
"On a souvent besoin d'un plus "fermé" que soi — dirait La Fontaine
Notaires Harbour 7137
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
10 rue St-Jacques est - Montréal
Professeur Tél. Uptown 4865
Cours préparatoire du professeur René Savoie, I.C., I.E.
Bachelier en arts et sciences appliquées
Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire
Cours classiques, commercial, leçons privées.
1448 RUE SHERBROOKE OUEST

Cartes de Noël et de Bonne Année
Pour accommoder sa clientèle, la Librairie du "Devoir" s'est procuré, depuis trois ans, un assortiment de cartes de Noël et du nouvel an. Ces cartes, peintes à la main par un artiste de chez nous, ont eu un grand succès. Nous les tenons encore cette année aux mêmes conditions que l'année dernière, soit:
\$1.50 la douzaine,
et nos clients pourront constater qu'elles sont plus élégantes et plus variées que jamais.
Par ailleurs, pour être agréables à ceux qui désirent des cartes de plus de fantaisie ou de plus de luxe, nous avons augmenté notre assortiment d'une grande variété de CARNETS DE BONNE ANNEE, certains de GRAND LUXE. Il est impossible de donner une description graphique de ces sujets extrêmement variés. Il faut venir voir ou nous faire confiance. TOUS LES SUJETS SONT INEDITS.
Ces carnets sont importés d'une des meilleures maisons françaises. Les prix, on le verra, sont extrêmement modiques.
Eaux fortes - faveur - différents sujets - format 6 1/2 x 4 - 30s l'unité
Points sèches - faveur - différents sujets - format 4 1/2 x 7 - 30s l'unité
Scène de Noël avec garçonnet - corde soie - format 5 1/2 x 5 1/2 - 25s l'unité
Même scène avec fillette - 25s l'unité
Japonaise au port - corde soie - format 5 1/2 x 6 - Japonaise aux fleurs - 25s l'unité
Ciel bleu tend au coupé - corde soie - format 5 1/2 x 5 1/2 - Ciel bleu tend à la vieille - corde soie - format 5 1/2 x 5 1/2 - 25s l'unité
Pierrot à la lettre - corde soie - format 4 1/2 x 6 1/2 - Pierrot à la lettre - corde soie - format 4 1/2 x 6 1/2 - Pierrot au bougeoir - 20s l'unité
Vierge au berceau - ruban - format 4 1/2 x 5 1/2 - Rois Mages - Eglise - 20s l'unité
Aquarelle - corde soie - format 4 1/2 x 5 1/2 - 20s l'unité
Painneurs - ruban - format 4 1/2 x 6 1/2 - 20s l'unité
Paysage d'hiver - vieillards - Signé "Ode vier" - corde soie - format 4 1/2 x 6 - 20s l'unité
Paysages d'hiver - Eglise - corde soie - format 3 1/2 x 6 1/2 - Sapiens - 20s l'unité
Chaudière - 10s l'unité, \$1.75 la douzaine
Paysage d'hiver - Eglise à la finche - papier vert et gris - format 4 1/2 x 5 1/2 - Eglise au clocheton - 10s l'unité, \$1.75 la douzaine
Paysage d'hiver - Chamois au soleil - corde soie - format 4 1/2 x 4 1/2 - Chamois à la montagne - 10s l'unité, \$1.75 la douzaine
Soleil d'hiver - corde soie - format 3 1/2 x 5 1/2 - Petit paysage à l'arbre - corde soie - format 3 x 4 1/2 - Petit paysage aux deux arbres - corde soie - format 3 x 4 1/2 - 10s l'unité, \$1.50 la douzaine
CARNETS POUR ENFANTS
Le Petit Ponceau - Signé "Olivier" - corde soie - format 3 1/2 x 4 1/2 - Cendrillon - Le Petit Chaperon Rouge - Le Chat botté - 10s l'unité, \$1.50 la douzaine
Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame Est, Montréal

Au Conseil législatif

MM. ROY, CARREL ET PÉRODEAU PARLENT SUR L'ADRESSE DE M. THOMAS CHAPAIS FAIT L'ÉLOGE DE MM. PÉRON, TURGEON, VILAS, AMYOT ET CARON — AJOURNEMENT EN SIGNE DE DEUIL

Québec, 4. — L'adresse en réponse aux discours du trône a été adoptée, hier après-midi, au Conseil législatif après trois discours qui ont été prononcés par M. le Dr A. V. Roy, qui a proposé la motion, par M. F. Carrel, qui a secondé, et par M. N. Pérodeau, leader du gouvernement à la Chambre haute. La Chambre s'est ensuite ajournée en signe de deuil et la motion d'ajournement a valu à la Chambre un discours de M. Thomas Chapais qui, très ému, a prononcé un émouvant éloge de quatre hommes politiques morts depuis la dernière session. M. Adélard Turgeon, président du Conseil législatif, M. W. Vilas, et MM. J.-Ed. Caron et J.-L. Perron, tous deux anciens membres de la Chambre haute.

La routine de la Chambre a été assez abondante, comme toujours lors de la première séance. De nombreuses pétitions pour bills privés ont été présentées, entre autres une pétition par M. J. H. Kelly, qui proposera un bill demandant l'incorporation de la Barclay's Bank, bill dont l'ancien premier ministre du Canada, sir Robert Borden, est un des pétitionnaires. Il y eut ensuite de nombreuses motions, présentées par M. Pérodeau, ayant trait à la formation des comités permanents de la Chambre. La Chambre s'est ensuite ajournée à 3 heures 30, le 11 courant.

LE DR ROY

C'est le Dr A. V. Roy qui, remplaçant feu M. G.-E. Amyot, a proposé l'adresse en réponse au discours du trône. Il fait l'éloge des quatre disparus et, de plus, celui de son prédécesseur, G.-E. Amyot. Il a fait précéder son discours d'une rapide esquisse de l'histoire du Conseil législatif, dont le caractère s'est bien modifié depuis la fondation mais qui, a-t-il dit, a toujours justifié son existence et sa raison d'être, qui a toujours, en particulier, su sauvegarder les intérêts les plus chers de l'instruction publique; enfin, qui a été illustré par maintes figures historiques. Et il a fait allusion en particulier à l'ancien directeur du premier ministre d'aujourd'hui.

Il a dit de M. Amyot qu'il a pris une part active à tous les mouvements destinés à promouvoir le bien-être physique et moral de notre peuple et qui, en particulier, a contribué à sauver de la banqueroute une de nos grandes institutions nationales.

Puis le Dr Roy a évoqué la mémoire de l'ancien président du conseil, M. Ad. Turgeon, qui s'était si étroitement associé à cette Chambre depuis plus de vingt ans qu'il semble irréel qu'on ne le retrouve plus à sa place accoutumée.

Il a ensuite parlé de MM. J.-L. Perron et de J.-Ed. Caron, tous deux anciens ministres de l'agriculture. Il a rappelé ce qu'ils ont fait dans les domaines de l'agriculture et de la voirie. Enfin, il a terminé les éloges funèbres par celui de feu M. Vilas, qui, pendant douze ans, a fait partie de la Chambre haute.

Le Dr Roy a salué l'avènement du nouveau président de la Chambre haute, M. Jacob Nicol. M. Roy a aussi salué ses nouveaux collègues, MM. Gordon Scott et Ernest Ouellet. Puis, il passe en vue quelques-uns des articles du discours du trône.

Parmi les problèmes du jour, il en est deux, a-t-il affirmé, qui surpassent tous les autres: améliorer le sort du cultivateur et assurer plus de bien-être à l'ouvrier. Grâce aux bonnes finances de la province,ournies par une administration honnête et sage, a-t-il dit, le gouvernement offrira de généreux secours aux cultivateurs et saura améliorer le sort de l'ouvrier. On sait qu'il restait à mettre la force morale à la disposition de la classe agricole. Cela se fera. Cette politique d'électrification vient à son tour. Le gouvernement se soucie du sort de l'ouvrier comme de celui des cultivateurs. Il tiendra sa promesse en améliorant, en particulier, la loi des accidents du travail. Le Dr Roy a dit qu'il prévoit avec l'assurance collective qu'il est également heureux de la création prochaine d'un ministère du travail.

M. THOMAS CHAPAIS

Après la présentation de la motion d'ajournement en signe de deuil, le chef de l'opposition de la Chambre haute, M. Thomas Chapais, a fait l'éloge des disparus. Depuis la dernière session, a-t-il dit, la mort a abondamment fauché dans nos rangs. On vient de faire l'éloge des disparus. Qu'on me permette d'ajouter le tribut du chef de l'opposition de la Chambre haute.

M. Vilas était un modeste, mais il su faire profiter la Chambre de son expérience et de son jugement aisé et pratique. M. J.-E. Caron a été l'un des membres les plus remarquables de la Législature de Québec. Il était fils de ses oeuvres. Il avait appris dans sa plus tendre jeunesse la rude expérience de la vie et il a su atteindre aux plus hauts rangs du monde politique. Comme ministre de l'Agriculture, il a accompli un travail dont tous sommes en mesure aujourd'hui d'admirer les effets.

M. Perron a laissé ici un profond souvenir. La nouvelle de sa mort et celle de M. Turgeon m'est parvenue alors que je rentrais au pays d'un voyage d'Europe. En l'espace d'un peu plus d'une heure j'apprenais la mort de ces deux hommes méritants. Quelle poignante impression!

M. Perron était l'un de ces hommes profonds, nécessaires dans l'administration d'un pays. Il était doué d'une intelligence lumineuse, d'une énergie indomptable. La force, au point de vue physique, de ce grand homme politique, de ce ministre, ne semblait pas avoir de limites. Cette puissance effroyable de travail semblait devoir durer toujours. Ce qu'il a accompli est formidable. Il était d'un parti qui

n'est pas le mien, mais, que de fois nous sommes-nous pas mis d'accord sur des questions d'intérêt général. Aussi, c'est avec une profonde émotion que je me penche sur sa tombe et que j'y dépose l'hommage de mon respect et de mon admiration.

Un autre regret profond étreint mon coeur en ce moment, le regret de la disparition de celui qui pendant vingt ans a présidé les séances de cette Chambre. Il avait débuté avec enthousiasme dans la vie publique. Il faisait partie d'une phalange de jeunes talents que je combattais de toutes mes forces. Nous nous sommes portés de rudes coups. Mais, le temps a marché et nous avons compris, finalement, que les luttes politiques ne doivent pas toujours revêtir cette fureur qui a caractérisé nos luttes d'autrefois. Aussi l'adversaire des anciens jours était devenu un ami personnel très cher. Je n'ai pas eu la consolation de venir m'agenouiller près de son cercueil, mais j'ai prié. Il y a des promesses d'immortalité que notre cher ami a comprises. M. Turgeon était un exemple accompli de notre race. Avec quelle grâce, avec quel charme, vous le savez, il nous traitait. La mort a des rigueurs et devant celle de ce puissant, de ce géant, on sent que la vie est peu de chose. Dans cette vie, ce qui est essentiel, c'est la sincérité et la loyauté et je rends à nos chers disparus le témoignage de ces belles qualités.

La Goutte de Lait d'Hochelaga

PLUS DE 500 PERSONNES ASSISTENT A LA DISTRIBUTION ANNUELLE DES PRIX — L'ALLIEMENT MATERNEL — RAPPORT DU DR A. HEBERT — LE DR JOSEPH GAUVREAU TRAITÉ DE LA MORTALITÉ INFANTILE

La distribution annuelle des prix de la Goutte de lait de la paroisse de la Nativité a eu lieu hier soir à la salle paroissiale sous la présidence active de Mgr LePailleur, et sous la présidence d'honneur des docteurs C.-A. Miller et Joseph Gauvreau. Il y avait plus de 500 personnes présentes, des mamans pour la plupart. Le rapport de la Goutte de lait a été présenté par le directeur, le Dr Apollinaire Hébert, dans un travail au point où il loue le travail et le dévouement des gardes-malades visiteuses. Le premier prix va à deux jumeaux allaités par leur mère jusqu'à l'âge de six mois; ils ont été trouvés dans un état de santé parfaite par tous les médecins présents; la santé de la mère est également excellente.

Mgr LePailleur, les docteurs J.-E. Laberge, Hamel et Adrien Plouffe et l'échevin Lalancette, de Prévost, ont été unanimes à louer le travail accompli à la Goutte de lait. Les principaux discours ont été prononcés par le Dr Miller et le Dr Joseph Gauvreau, régulateur du Collège des médecins et chirurgiens de la province.

On trouvera plus bas le résumé de l'allocation du Dr Gauvreau. LE DR JOSEPH GAUVREAU Le Dr J. Gauvreau traite de la question de la mortalité infantile sous son aspect le plus large. Il reconnaît les progrès immenses faits à Montréal depuis un quart de siècle. Il voudrait réunir sous un commandement unique toutes les puissances d'action.

Quand l'histoire de nos activités sociales s'écrira, dit-il, l'historien mettra sûrement en vedette la haute personnalité du curé de ville permuté en hygiéniste averti. Ce sera justice, et c'est dans la tradition. La paroisse nous a sauvés. La paroisse nous sauvera. La paroisse, c'est le curé!

Je n'exprime, en ce moment, que ce que me suggèrent les enfants morts. Je voudrais, par eux, impressionner l'opinion publique. Les statistiques que je vais citer ont une éloquence qui glace! Elles viennent d'Ottawa.

Pourquoi si peu de gens les connaissent-ils?

MORTALITÉ INFANTILE AU CANADA

He du Prince-Edouard, 42,7 par mille naissances; Colombie-Anglaise, 62,8 par mille naissances; Saskatchewan, 63,8 par mille naissances; Manitoba, 67,2; Ontario, 68,0; Nouvelle-Ecosse, 71,6; Population rurale (Canada), 85,5; Alberta, 87,1; Québec, 110,6 par mille naissances.

Sur 26 villes de moins de 500 naissances, St. Thomas, Ontario, est en tête de liste avec un pourcentage de 32,5 morts par mille naissances. Au bas de la liste se trouvent: Joliette, avec un pourcentage de 137,5; Lévis, 140,6; Westmount, 142,9; et Saint-Hyacinthe, 158,7.

Sur 17 villes de 500 à 1,000 naissances, Kitchener, Ont., est en tête de liste avec un pourcentage de 46,6 morts par 1,000 naissances; Au bas de la liste: Hull, 142,1; Shawinigan, 173,5.

Sur 17 villes ayant 1,000 naissances et plus, Vancouver est en tête de liste avec un pourcentage de 43,3 morts par mille naissances; les dernières sont Montréal avec 144,4, les Trois-Rivières 162,0 et Québec, 173.

Montréal, qui nous intéresse, a fait beaucoup de progrès depuis l'établissement de la première goutte de lait autour de 1910. Voici ses pourcentages de mortalité infantile par 1,000 naissances:

- 1910 — 247. Hélas!
- 1915 — 182,6 Mieux!
- 1920 — 192,2 Pire!
- 1925 — 122,4 Mieux!
- 1929 — 128. Pire!

C'est encore une proportion énorme comparée à celle de Kitchener et St. Thomas, Ontario, à Vancouver, de la Colombie-Anglaise. Une nouvelle campagne s'impose, non pas pour condamner ni pour saboter, mais pour restaurer, édifier, parfaire, pour reconstruire et mettre en branle les puissances d'action afin de remplir et de combler les puissances de recevoir et pour intéresser à la lutte les corps qui parlent, qui enseignent directement ou indirectement: 1.800 municipalités, 2.000 Commis-

sions scolaires, 25 collèges classiques, 500 maisons d'éducation libres, 35,623 professeurs du sexe masculin, autant du sexe féminin; au bas mot, 75,000 personnes morales ou individuelles qui pourraient enseigner l'hygiène et sauver annuellement 20,000 bébés, par l'allaitement maternel, l'hygiène antenatale, les soins à la naissance, les consultations de nourrissons, les médecins-hygiénistes, les gardes-malades, les patronnes et directrices, le lait pur, l'eau potable.

LA NAVIGATION

A BORD DU "MONTCLARE"

Deux paquebots du Pacifique Canadien arriveront à Saint-Jean à la fin de la semaine. Ce sont le "Duchess of Richmond", venant de Liverpool, de Belfast et de Glasgow, et le "Montclare", venant d'Anvers, de Southampton et de Cherbourg. Le docteur P.-S. Rhéaume, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu et de l'hôpital Saint-Luc, et Mme Rhéaume, sont au nombre des passagers du "Montclare". Le docteur Rhéaume a représenté l'Université de Montréal à un récent congrès médical, à Paris.

CE VOYAGE DU "PRINCE ROBERT"

Moncton, 4. — Pendant un séjour dans cette ville, M. H.-M. Melanson, adjoint au vice-président du service de la circulation du chemin de fer National, a annoncé qu'à date quelconque deux cents Canadiens ont décidé de prendre part au voyage que le "Prince Robert", de la C. N. S., fera en Amérique du Sud le printemps prochain. Ce voyage durera 49 jours. Ceux qui y prendront part assisteront à l'inauguration, par le prince de Galles, de l'exposition britannique à Buenos-Ayres.

A BORD DU "DE GRASSE"

New-York, 4. — Le "De Grasse", de la Compagnie générale transatlantique, a quitté ce port aujourd'hui, à destination de Halifax, de Plymouth et du Havre. Parmi les passagers, il y a Mgr Eugène Chevalier, de Paris.

\$220,000 POUR CE PAQUEBOT

Le Pacifique Canadien vient de vendre à un établissement britannique de démolition de navires l'"Empress of Scotland". Le prix de vente est de \$220,000. On se rappelle que la nouvelle de la mise au rancart de ce paquebot a été annoncée au début de l'automne. L'"Empress of Scotland", d'un déplacement de 25,000 tonnes, est un navire de construction allemande, qui a porté le nom de "Kaiserin Auguste Victoria", jusqu'à sa saisie par les Alliés, à l'issue de la guerre.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS

Le "Duchess of Richmond", du Pacifique Canadien, parti de Liverpool, arrivera à Saint-Jean samedi. Le "Letitia", de la compagnie Anchor-Donaldson, parti de Glasgow, arrivera à Halifax samedi ou dimanche.

Le "Montclare", du Pacifique Canadien, parti de Southampton, arrivera à Saint-Jean samedi ou dimanche.

L'"Ascania", de la compagnie Cunard, parti de Southampton, arrivera à Halifax dimanche.

Le "Duchess of Bedford", du Pacifique Canadien, parti de Montréal, arrivera à Liverpool aujourd'hui.

L'"Alaunia", de la compagnie Cunard, parti de Montréal, arrivera à Liverpool samedi.

Le "Doric", de la compagnie White Star, parti de Montréal, arrivera à Liverpool samedi.

Le "Montcalm", du Pacifique Canadien, parti de Montréal, arrivera à Glasgow samedi.

M. Taylor remplace feu J.-C. Sutherland

Winnipeg, 4. — M. D. C. Coleman, vice-président des lignes de l'Ouest du Pacifique Canadien, a annoncé hier la nomination de M. H.-C. Taylor, de Montréal, comme surintendant du transport de cette compagnie, en remplacement de feu J.-C. Sutherland, décédé ces jours derniers.

Cette nomination de M. Taylor a pris effet le 2 décembre. M. Taylor, qui a été surintendant du transport de la compagnie dans l'Est, n'est pas inconnu dans l'Ouest où il a déjà rempli les fonctions de surintendant intérimaire à Winnipeg.

Par son transfert à Winnipeg, M. Taylor aura l'occasion d'acquiescer de l'expérience dans le domaine du transport, tant dans l'Ouest que dans l'Est.

En vigueur le 7 décembre. Le No 76, le train rapide du matin, via Drummondville, remplacera celui de 1:30 p.m., en partance de Montréal. Ce train comporte un wagon-solarium.

Dép. Gare Bonaventure 9:25 a.m. (Tous les jours)

Arr. Québec (Gare du Palais) 2:10 p.m. (Tous les jours)

Pour ceux qui désirent quitter la ville plus tard dans la journée, "Le Québec", le train super-rapide du Canadian National, maintient son horaire régulier.

Dép. Gare Bonaventure 5:10 p.m. (Tous les jours)

Arr. Québec (Gare du Palais) 9:55 p.m. (Tous les jours)

Détails complets au bureau des billets en ville, 384, rue Saint-Jacques, MARquette 4731.

CANADIEN NATIONAL

1 heure 15 minutes

1 heure 30 minutes

VERS HALIFAX

En vigueur le 7 décembre

Les nouveaux horaires de ces deux fameux trains de luxe ajoutent aux plaisirs et au confort des voyages aux Provinces Maritimes.

L'"EXPRESS MARITIME" Quitte la Gare Bonaventure à midi (tous les jours excepté le samedi) Arrive à Halifax (le jour suivant) à 5:35 p.m.

L'"OCEAN LIMITE" dont les wagons munis de postes récepteurs de radio Quitte la Gare Bonaventure à 8:00 p.m. (tous les jours) Arrive à Halifax (le jour suivant) à 9:50 p.m.

Détails complets au bureau des billets en ville, 384, rue Saint-Jacques, MARquette 4731.

Un Chèque Mensuel qui ne fera pas défaut.

Supposons que vous gagniez \$100 par mois, peut-être \$150, \$200 ou même plus, et que vous n'avez rien de prévu pour ces revenus que vous voudriez qu'ils soient continués.

Celui-ci avait une trentaine d'années, tout alla bien jusqu'à ce qu'il contractât la tuberculose. Un jour vint où il dut cesser de travailler, mais la "Canada Life" lui versa \$100 par mois. Quatre ans plus tard il retourna au travail et fit la remarque: "Cette rente m'a sauvé la vie, m'a rendu courage, et m'a permis de payer mes frais — elle fut une vraie bénédiction."

Un autre homme d'un âge assez avancé vint à notre Bureau. Il était tout seul dans la vie, dit-il, son foyer, sa famille, tout avait disparu; et il n'avait pas de quoi payer sa pension. La seule chose lui restant était une police de la "Canada Life" qu'il avait souscrite longtemps auparavant en vue de protéger sa famille. Quel ne fut pas son étonnement, en constatant que la valeur en espèces de la police ajoutée aux dividendes était suffisante pour lui acheter une annuité de \$100 par mois!

Un autre assuré avait acheté une police lui garantissant \$100 par mois à l'âge de 65 ans, mais il mourut à 30 ans. Depuis des années sa veuve touchait \$100 mensuellement, et il semble, dit-elle, que c'est comme s'il les lui apportait chaque mois.

Il n'y a qu'un moyen sûr et certain. Comment pouvez-vous procurer un revenu semblable, c'est-à-dire des sommes à même de vous dire dans la brochure "Où prendre vos Revenus?" Pourquoi ne la demanderiez-vous pas?

CE COUPON VOUS APPORTERA LES RENSEIGNEMENTS DESIRÉS

The Canada Life Assurance Company, Toronto, Ont.

J'aimerais avoir votre brochure intitulée "Où prendre vos Revenus?", veuillez donc me l'envoyer sans que je m'engage à quoi que ce soit.

Nom (Monsieur, Madame ou Mademoiselle) _____

Adresse _____

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPEUTEURS & INGENIEURS

BREVETS D'INVENTION

INVENTEURS

ALBERT FOURNIER 934 RUE STE CATHERINE EST MONTREAL

MARQUES DE COMMERCE

MARION & MARION 1260, rue Université, Montréal

RAYMOND BEAUSOLEIL I. C. Spécialité: COMBUSTION CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE — INSTITUTIONS HOPITAUX — CONCERGERIES 132, rue St-Jacques O. HA. 1841 Chambre 528

AVOCATS

BERTRAND, GUERIN GOUDRAULT & GARNEAU AVOCATS ET PROCUREURS Imm. Ins. Exch. 276 et 278 St-Jacques Ernest Bertrand, C.R. Substitut Senior du Procureur Général. C.-E. Guérin, C.R. Maur. Goudreau, C.R. Antonio Garneau, M.L.L. Hon.-N. Garneau

AVOCATS

Aldéric Blain, L.L., L. M.A.L. Roger Pinard, L.L.L. BLAIN & PINARD AVOCATS Imm. Dunth, chambre 22 148, 448 St-Jacques ouest - Montréal

Jacques Carner, E.E. E. Tél. LAB. 7209 Jean-Victor Carlier, L.L. L. E. J. Barcelo, L.L. B. J. Eugène Rivard, L.L. E.

Cartier, Barcelo & Rivard AVOCATS Chambre 820, "Tramways Bldg" 150 ouest, rue Craig - Montréal

Maurice Dupré, L.L.L.C.R. AVOCAT ET PROCUREUR DE LETUDE Fitzpatrick, Dupré, Gagnon et Parents Immeuble Morin 111 COTE DE LA MONTAGNE Téléphones: 212 et 213 QUEBEC

ST-GERMAIN & ST-GERMAIN AVOCATS Tél. Harb. 9116-9117 19 St-Jacques E. P. St-Germain, L.L. C.R. Jean St-Germain, L.L.B.

Antoine Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R. VANIER & VANIER AVOCATS 57 ouest, rue Saint-Jacques Tél. Harbour 2841

Tél. : HA. 9116-9117 PAUL VIAU, L.L.B. AVOCAT Ch. 20 — 10, rue St-Jacques Est, MONTREAL

COMPTABLES

P.-A. GAGNON Comptable Agréé Chartered Accountant Immeuble des Tramways 159 Ouest rue Craig Téléphone : Harbour 5996

LARUE & TRUDEL COMPTABLES AGRÉS CHARTERED ACCOUNTANTS Montréal

J. Arthur Larue, C.A. Eugène Trudel, C.A. J. Wilfrid Bouché, C.A. Maurice Chartrand, C.A. A. Emile Beauvais, C.A. David Robitaille, C.A. Maurice Bouchard, C.A. Jean-Paul Gauthier, C.A. Jacques Larue, C.A.

LARUE TRUDEL & PICHIER Syndics et Liquidateurs Téléphone: Harbour 2938

ENCADREURS

Morency Frères, Limitée 458 Ste-Catherine E. HAR. 6894 Encadrement — Dorure — Matériel d'artiste.

Choix d'oeuvres canadiennes, tableaux, eaux-fortes, gravures sur bois, etc.

EBENISTES-REMBOURSEURS

EBENISTES-REMBOURSEURS Louis PISTONO & Cie Atelier artistique d'ameublements et d'ébénisterie d'art. Meubles de style. Fabrication de meubles de tous genres sur commande, ainsi que réparations de toutes sortes. 4240, RUE ST-DENIS - MONTREAL Tél. BELair 6788

REMBOURSEUR — MATELASSIER

Maison Boyer SPECIALITES: Meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estime gratuite sur demande. 5043-47 ST-DENIS - MONTREAL Tél. BE. 8328

AVIS

AVIS public est par les présentes donné que Georges Masakby, marchand, de la cité de Montréal, demandera à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, la passation d'une loi autorisant le changement de nom de Antoine Georges Masakby alias Antoine Georges Masakby, en celui de Antoine Georges Massey.

Montréal, 27 novembre 1930. BEAUREGARD & PHILLIPPE, Procureurs du requérant.

AVIS

AVIS public est, par les présentes, donné que les Commissaires d'Écoles de la Municipalité Scolaire de Ste-Madeleine d'Outremont s'adresseront à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi déclarant que la loi 18, George V, chapitre 53, (1928) s'applique à la Municipalité Scolaire de Ste-Madeleine d'Outremont.

ST-JACQUES FILION & MOYNIER, Montréal, le 20 novembre 1930.

Compagnie d'Assurance sur la Vie "la Saubergarde" MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, PRÉSIDENT

AVIS

Une action en séparation de biens a été instituée, à cette cause le 16ème jour de novembre 1930.

C.-A. ARCHAMBAULT, Avocat de la demanderesse.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 11 janvier 1931, pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, à fins par semaine sur la route royale No 1, ST-VINCENT-DE-PAUL, à commencer le 1er janvier 1931 prochain. Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être obtenus aux Bureaux de Postes de ST-VINCENT-DE-PAUL et au Bureau de l'Administration des Districts où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

J. TAYLOR, Administrateur de District, Bureau de l'Administrateur, Montréal, le 17 novembre 1930.

Attention immédiate

COMBUSTIBLES ROGERS

à toute commande

grosse ou petite

TOUJOURS 2,000 LIVRES A LA TONNE

THE ELIAS ROGERS COMPANY LIMITED

Charbon — Coke — Huile combustible

Immeuble Canada Cement

Téléphone: Lancaster 4252

NO-KLANK TIRE CHAIN

La Chaîne NO-KLANK est une bonne chaîne EN VENTE PARTOUT

LEFEBVRE Frères LIMITEE 886, DeBULLION, MONTREAL L.A.N.C. 2183-2184-1473 Manufacturiers

PETITES AFFICHES

- Tarif -

TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, perdu, trouvé, etc. — J ou le mot, minimum 25 sous — La même annonce, un mois, minimum de 10¢.

NAISSANCES, MARIAGES, MESSIES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion. CARNET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

MIEL DE CHARLESBOURG

Le produit le plus doux du Canada. Récolté en 1930. 13,067 livres de miel fin. Le bidon de 13 livres, \$3.00, par la maille, franco, dans le Québec. Jacques Verret, Charlesbourg, Québec. 21-12-30

Harmonium à vendre

Magnifique harmonium Eolien, belle sonorité, clavier avec appareil automatique, permet de vous jouer les oeuvres des plus grands maîtres de l'orgue: Bach, Guillemant, etc. Plus de 700 rouleaux, convenables pour chapelle, presbytère, grande maison. 735-A, Avenue Outremont, Montréal. j.n.o.

Avis légaux

Province de Québec, District de Montréal, No C-74687

Cour Supérieure

DAME ALZIRE BOUSQUET, des cité et district de Montréal, veuve de Luc Charon, de son vivant mason des mêmes lieux. — vs — Demanderesse

LES HÉRITIERS de feu Joseph Bousquet de son vivant de Chazy dans l'Etat de New-York l'un des États-Unis de l'Amérique; Les héritiers de feu Joseph Bousquet, de son vivant de Roxton-Fond, district de Bedford; Les héritiers de feu Alexandre Bousquet, de son vivant de St-Pie, district de St-Hyacinthe; Les héritiers de feu Philomène Bousquet, veuve d'Alexandre Fiboite de son vivant de St-Pie, district de St-Hyacinthe; Les héritiers de feu David, Joseph, Alexandre et Philomène Bousquet étant maintenant inconnus et de lieux inconnus; Défendeurs.

AVIS

Il est ordonné aux défendeurs de comparaitre devant la Cour Supérieure de Montréal, 24 novembre 1930.

J.-L. RAYNAULD, D.P.C.S.

Province de Québec, District de Montréal, No D-72654

Cour Supérieure

Dame Bernadette Marsan dit Lapierre, de la cité et du district de Montréal, épouse commune en biens de Claude Courtemanche, du même lieu. Demanderesse. — vs — Défendeur.

AVIS D'ACTION EN SEPARATION DE BIENS

Une action en séparation de biens a été instituée, à cette cause le 16ème jour de novembre 1930.

C.-A. ARCHAMBAULT, Avocat de la demanderesse.

Province de Québec, District de Montréal, No D-72654

Cour Supérieure

Dame Bernadette Marsan dit Lapierre, de la cité et du district de Montréal, épouse commune en biens de Claude Courtemanche, du même lieu. Demanderesse. — vs — Défendeur.

AVIS D'ACTION EN SEPARATION DE BIENS

Une action en séparation de biens a été instituée, à cette cause le 16ème jour de novembre 1930.

C.-A. ARCHAMBAULT, Avocat de la demanderesse.

Province de Québec, District de Montréal, No D-72654

Cour Supérieure

Dame Bernadette Marsan dit Lapierre, de la cité et du district de Montréal, épouse commune en biens de Claude Courtemanche, du même lieu. Demanderesse. — vs — Défendeur.

AVIS D'ACTION EN SEPARATION DE BIENS

Une action en séparation de biens a été instituée, à cette cause le 16ème jour de novembre 1930.

C.-A. ARCHAMBAULT, Avocat de la demanderesse.

Province de Québec, District de Montréal, No D-72654

Cour Supérieure

Dame Bernadette Marsan dit Lapierre, de la cité et du district de Montréal, épouse commune en biens de Claude Courtemanche, du même lieu. Demanderesse. — vs — Défendeur.

AVIS D'ACTION EN SEPARATION DE BIENS

Une action en séparation de biens a été instituée, à cette cause le 16ème jour de novembre 1930.

C.-A. ARCHAMBAULT, Avocat de la demanderesse.

Province de Québec, District de Montréal, No D-72654

Cour Supérieure

Dame Bernadette Marsan dit Lapierre, de la cité et du district de Montréal, épouse commune en biens de Claude Courtemanche, du même lieu. Demanderesse. — vs — Défendeur.

AVIS D'ACTION EN SEPARATION DE BIENS

Une action en séparation de biens a été instituée, à cette cause le 16ème jour de novembre 1930.

C.-A. ARCHAMBAULT, Avocat de la demanderesse.

CONTRAT POUR LE TRANSPORT DES CORRESPONDANCES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 11 janvier 1931, pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, à fins par semaine sur la route royale No 1, ST-VINCENT-DE-PAUL, à commencer le 1er janvier 1931 prochain. Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être obtenus aux Bureaux de Postes de ST-VINCENT-DE-PAUL et au Bureau de l'Administration des Districts où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

J. TAYLOR, Administrateur de District, Bureau de l'Administrateur, Montréal, le 17 novembre 1930.

COMMERCE ET FINANCE

Faits et Potins

Le prix de l'acier

L'avance du prix de l'acier par plusieurs producteurs américains est un bon indice. D'abord, cette mesure n'est pas le fait d'une seule organisation mais de plusieurs compagnies indépendantes comme de U. S. Steel, et s'il reste encore de producteurs qui n'ont pas suivi l'exemple, tous les producteurs importants ont annoncé une avance de \$1 la tonne pour certains produits d'acier.

D'ailleurs, si l'avance des prix de l'acier dans le passé a marqué le commencement de la reprise économique, cette avance alors était tout aussi artificielle qu'elle l'est aujourd'hui parce que toujours elle a précédé de quelques semaines la reprise réelle du mouvement d'achat des consommateurs.

Borden Milk

Borden Company, qui est la plus grande organisation distributrice de produits laitiers, vient de déclarer un boni de 3% en actions de la compagnie. Cela représente environ deux dollars par action au cours actuel du titre sur le marché.

Une enquête du Board of Trade

Le conseil du Board of Trade a tenu sa séance régulière, hier, sous la présidence de M. Walter Mioson, président. Le conseil s'est intéressé aux plaintes formulées relativement à la contrebande des marchandises.

Dividendes déclarés

Charles Gurd and Co. 50 sous par action, priorité \$1.75 par action, payable le 2 janvier 1931, aux actionnaires du 15 décembre 1930.

LE MARCHE DES VIVRES

Tableau indiquant les arrivages de beurre, de fromage et d'oeufs à Montréal hier et les jours correspondants de la semaine dernière et de l'année passée.

LES ARRIVAGES
Tableau indiquant les arrivages de beurre, de fromage et d'oeufs à Montréal hier et les jours correspondants de la semaine dernière et de l'année passée.

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Une fois de plus c'est un fermier du Canada qui est couronné "roi du blé" à l'Exposition agricole de Chicago. M. Herman Trelle, de la région de la Rivière de la Paix, remporte la palme avec son blé George Avery, de Kelso, Sask.

LES VENTES D'IMMEUBLES

Il y a eu hier 23 ventes d'une valeur totale de \$135,382.25. La vente principale eut lieu dans le quartier Notre-Dame de Grâce, sur l'avenue Coolbrooke.

LE PRIX DE L'ACIER

Comme la chose était prévue depuis un couple de semaines déjà un mouvement de hausse de certains produits d'acier est commencé.

LES OBLIGATIONS

D'après une compilation qui vient d'être faite par Wood, Gundy and Co., le montant total des émissions d'obligations à date atteint 650 3-4 millions de dollars contre 503 millions l'an dernier et 361 1/2 en 1928.

LES OBLIGATIONS

Après avoir évolué avec assez d'irrégularité, les cours ont quelque peu baissé vers la fin de la séance à Wall Street.

Cours des trusts fixes

Table with 2 columns: Trust Name and Rate. Includes Canada-America, Canadian International, Corporate, Cumulative Trust Shares, North American.

MASSE & GAUTHIER Immeuble général et Prêts hypothécaires. 5504, Avenue Verdun. Tél. YOrk 4707.

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Une fois de plus c'est un fermier du Canada qui est couronné "roi du blé" à l'Exposition agricole de Chicago. M. Herman Trelle, de la région de la Rivière de la Paix, remporte la palme avec son blé George Avery, de Kelso, Sask.

LES VENTES D'IMMEUBLES

Il y a eu hier 23 ventes d'une valeur totale de \$135,382.25. La vente principale eut lieu dans le quartier Notre-Dame de Grâce, sur l'avenue Coolbrooke.

LE CHARBON

La production de houille au cours d'octobre a augmenté à 1,598,000 tonnes, soit un gain de 2% sur octobre 1929 et un de .05 sur celui de septembre de ce mois depuis cinq ans.

LE PRIX DE L'ACIER

Comme la chose était prévue depuis un couple de semaines déjà un mouvement de hausse de certains produits d'acier est commencé.

BRUCK SILK

Le président de cette compagnie, qui avait laissé entrevoir qu'on viendrait à cette mesure, annonce que les usines de la compagnie seront en opération nuit et jour à partir de la semaine prochaine afin de pouvoir répondre à la demande de plus en plus grande du marché canadien.

ALUMINUM LIMITED

Le conseil d'administration de l'Aluminum Limited, vient de décider d'offrir aux actionnaires le droit de souscrire de nouvelles actions au prix de \$30 chacune.

LES OBLIGATIONS

D'après une compilation qui vient d'être faite par Wood, Gundy and Co., le montant total des émissions d'obligations à date atteint 650 3-4 millions de dollars contre 503 millions l'an dernier et 361 1/2 en 1928.

LE FER

La production de fer aux Etats-Unis a baissé de 2,165,000 tonnes en octobre à 1,867,000 tonnes en novembre.

Cours des trusts fixes

Table with 2 columns: Trust Name and Rate. Includes Canada-America, Canadian International, Corporate, Cumulative Trust Shares, North American.

Un service complet

GEOFFRION & CIE banquiers - agents de change membres de la Bourse de Montréal. 231 ouest, rue Notre-Dame et Imm. Canada Cement MONTREAL. Paris Québec Ottawa

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market fluctuations. Columns: Ventes Valeurs, Ouv., Haut, Bas, Midi, Chang. Includes items like 635 Atl. Sugar, 25 Bell Telephone, 292 Brazillan, etc.

Les ventes d'immeubles

Il y a eu hier 23 ventes d'une valeur totale de \$135,382.25. La vente principale eut lieu dans le quartier Notre-Dame de Grâce, sur l'avenue Coolbrooke.

TRUST GENERAL DU CANADA 112, rue ST-JACQUES OUEST MONTREAL. Capital versé, \$1,105,000. Hon. F.-A. Bétique, président.

EMISSION ADDITIONNELLE

Canada Northern Power Corporation, Limited. Obligations-or à collatéral en fiducie amortissables 5% Série "A". \$2,000,000. Emission: 1er mai 1928. Echéance: 1er mai 1933.

Hors-liste Canada Northern Power. L'émission de Canada Northern Power, qui est offerte au public par le maison Nesbitt, Thomson & Co., est une série d'obligations-or 5%, amortissable et rachetable le 1er mai 1933.

Table of stock market prices. Columns: Valeurs, Ouv., Haut, Bas, Midi. Includes items like Brit. Am. Oil, Can. Vickers, Dist. Seagram, etc.

J.-Paul Benoist, C.P.A. COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ. Spécialités: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles.

Valeurs de tout repos

à 5%—5 1/4% et 5 1/2%. Syndics St-Enseble de Verceil 5 1/4% 1933 à 1945 (Montréal). Corporation Episcopale d'Ottawa 5 1/2% 1936 à 1950.

Crédit Anglo-Français Limitée

Banquiers en Valeurs. 240, rue St-Jacques Montréal. 56, rue St-Pierre Québec.

LA VIE SPORTIVE

LES SERIES DE LA LIGUE DE HOCKEY STARR

Demain soir, les amateurs auront encore le plaisir d'assister aux jouées toujours intéressantes de la Ligue Starr. L'Arena Mont-Royal sera donc encore demain soir le rendez-vous par excellence des partisans du beau jeu de hockey. S. Shearer, étoile de LaFontaine, qui s'est affirmé vendredi dernier, arbitre compétent, sera à son poste demain soir à huit heures précises alors que les clubs Saint-Viateur et Charbonneau feront les frais d'ouverture de la deuxième séance de la Ligue Starr, cette saison. Dans la deuxième partie, le Parc Champlain, qui connaît l'amertume de la défaite, la semaine dernière, aux mains des champions de la Ligue Starr, rencontrera cette fois le C. P. Sainte-Hélène. Peut-être sera-t-il plus chanceux? Mais de chaque côté, la lutte sera vive et les spectateurs sont assurés que cette partie sera chaudement contestée. Le gérant Molini du Parc Champlain veut à tout prix remporter la victoire demain soir. A cette fin, il a réussi à obtenir les services de Bobby Hills, centre du Champêtre, ainsi que Fernand Seguin, ailier droit du Rigaud, pour figurer sur son équipe pendant la présente saison, tous les vendredis soirs. Toutefois, le C. P. Sainte-Hélène n'entend pas se laisser vaincre. La partie principale au programme qui sera le dessert servi aux amateurs est bien la troisième partie qui alignera le Canadian Montgomery contre le Rosemont. Ces deux équipes n'ont pas connu la défaite vendredi dernier, le premier débutant par une victoire et le second faisant partie nulle. Les gérants des deux clubs sont très optimistes et s'attendent de voir leurs porte-couleurs remporter la palme demain soir. Ces jouées, qui promettent d'être très excitantes, fourniront sans doute aux amateurs de bon hockey l'occasion de passer une soirée des plus agréables.

La Ligue Universitaire

La Ligue Universitaire a repris ses activités mardi soir, à l'Arena Mont-Royal. Mgr A.-V.-J. Piette a mis la rondelle au jeu dans la première partie. Les vainqueurs d'hier soir ont été le Polytechnique, la Pharmacie-Sciences et la Chirurgie Dehtaire. Suit le sommaire des parties:

PREMIERE PARTIE

Martel (0)	Polytechnique (1)
Leblanc	but L'Archevêque
Leblanc	déf. Cardinal
Laliberté	déf. Lavigne
Loranger	centre Tremblay
Paradis	avant Joneas
Morin	avant Lalonde
Dandurand	Dufour subs.
Guillemet	Charbonneau
Beaudry	Vanasse
	Jodoin
	Quesnel

2ème et 3ème périodes
Pas de point.

DEUXIEME PARTIE

Médecine 2	Pharmacie-Sciences 3
Lacharité	but Corbeil
Verschelden	déf. Dumont
Brunet	déf. Lemaire
Paré	centre Sagala
Bigras	avant Laurin
Laporte	avant Lanctôt
Jarry	subs. Gouin
Gagné	Dionne
Lanthier	Gauvin
Martin	Bergeron
Grignon	Biron

Première période
Ph.-Sc., Laurin 2.30
Médecine, Paré 0.30
Médecine, Jarry 11.20
Ph.-Sc., Laurin14

TROISIEME PARTIE

Chir. Dentaire (3)	H.E.C. (0)
Lermont	but Desrosiers
Walker	déf. Tremblay
Lehoucq	déf. Nicole
Ethier	centre Dufour
Richard	avant Duguay
Laron	avant Dupont
Morin	Bellavance
Lamy	Amyot
Blondin	Richer
Roy	Huot

Première période
Ch. Dentaire, Ethier 3.00
Ch. Dentaire, Walker 6.20

Le tennis au National

Les activités de la saison de tennis n'ont pas cessé de progresser. Les joueurs et les amateurs de tennis ont eu ce jour-ci un grand plaisir. Point est besoin d'insister. A cet effet y aura une grande assemblée samedi après-midi, le 6, à 2 h. 30. On procédera aux élections des nouveaux officiers. Le programme commencé l'an dernier sera soumis aux membres présents pour ajouter encore à son étendue. Le programme de l'année nouvelle sera discuté, etc.

Beaucoup de bons joueurs de tennis ne perdraient certainement pas un temps en devenant membres de la section cette année. A date il n'y a qu'une dizaine de joueurs d'inscrits. Des principaux de ce nombre on compte Marcel Rainville qui tient pratiquement régulièrement, Bernard Faubert, C. Desjardins et Jean Robert, du Franc Camarade, Jacques D. Clerk et cinq ou six autres bons joueurs.

L'assemblée est pour les messieurs seulement. Elle s'ouvrira à 8 h. 30 précises pour se terminer à trois heures bien précises.

LA LIGUE DE QUILLES DUPUIS FRERES

Voici le résultat des parties jouées récemment dans la Ligue de Quilles de la maison Dupuis Frères.

PETITES QUILLES

Argentier (3)

Saint-Denis	86 185 149—420
Comtois	129 131 108—368
Dumy	113 113 113—339
Grenier	133 170 90—353
Lauzon	162 149 132—443

583 748 592—1923

Peinture (0)

Provencher	84 99 98—281
Dumy	90 90 90—270
Guay	119 122 93—334
Dorion	124 119 118—361
Bissonnette	119 102 96—317

536 532 495—1563

Mercerie (2)

Christin	105 100 64—269
Bisson	82 85 108—275
Laliberté	122 130 118—370
Sénécal	102 109 134—345
Gagnon	96 111 175—382

507 535 599—1641

Draperies (1)

Dumy	111 111 111—333
Dumy	97 97 97—291
Masé	76 80 76—232
Coulombe	79 109 163—351
Gingue	129 152 139—420

492 549 586—1627

Comptoir Postal (3)

Latraverse	86	86
Tassé	71	97—168
Huard	187	80 116—383
Lamouroux	95	121 150—366
Marisseau	112	113 136—361
Crête	117	104 100—321

597 489 599—1685

Réception (0)

Barolet	89 73 67—229
Leblanc	61 97 75—233
Dumy	90 90 90—270
Larose	79 140 114—333
Robert	68 85 85—238

387 485 431—1303

GROSSES QUILLES

Etoiles (0)

Archambault	109 99 127—335
Brousseau	107 141 129—377
Roymond	119 147 104—370
Bernard	132 144 166—442
Mongeau	95 132 124—351

562 663 650—1875

Comptoir Postal (3)

Crevier	128 107 117—352
Lalonde	162 144 152—458
Rochette	134 162 140—436
Dextraze	166 158 155—479
Turgeon	126 135 222—483

716 706 786—2208

Expédition (3)

Grisé	136 136 126—398
Boisjoly	160 147 174—481
Bélanger	148 153 147—448
Roy	116 208 152—476
Roch	180 146 155—481

740 790 754—2284

Électricité (0)

Thérien	122 115 116—353
Gagnon	136 131 123—390
Rochette	106 154 147—407
Rousseau	9 138 118—355
Gendron	171 160 148—479

634 698 652—1984

SECTION FEMINE

Duprex (0)

Miles Audy	37 57—94
Forques	53 31—84
Leduc	60 67—127
Boiron	72 74—146

222 229—451

Pâtisserie (2)

Miles Murphy	69 60—129
Robitaille	57 54—111
Dumy	40 40—80
J. Bellehumeur	103 119—222

269 273—542

Bureau (1)

Miles Riopel	51 46—97
Brisson	72 78—150
Bellehumeur	46 77—123
Allard	90 90—180

259 291—550

Soies (1)

Miles Larochelle	51 71—122
Provost	39 92—131
Messier	63 74—137
Ledoux	104 79—183

257 316—573

GAGNANTS DES QUILLERS

Petites quilles — Partie simple: M. Huard, 187. — Trois parties: M. Gingue, 420.

Grosses quilles — Partie simple: Honoré Bernard, 166; trois parties: Dextraze, 479.

SECTION FEMINE

Partie simple: Mlle Brisson, 78; deux parties: Mlle Brisson, 150.

POSITION DES EQUIPES

PETITES

Argentier	G.	P.
Comptoir postal	20	13
Draperies	16	17
Peinture	15	18
Mercerie	15	18
Réception	5	28

GROSSES

Expédition	G.	P.
Comptoir postal	21	12
Électricité	17	16
Etoiles	0	33

SECTION FEMINE

Pâtisserie	G.	P.
Soies	20	2
Bureau	7	15
Duprex	3	19

FORUM WILBANK GJI

CE SOIR A 8 H. 30

New-York Rangers vs Canadiens

Places debout \$1.00 et \$1.25
Admission générale \$2.00
Taxe comprise.

LA LIGUE DES CHEMINS DE FER ET DU TELEPHONE

LE C. P. R. BAT LE C. N. R. ET LE BELL FAIT PARTIE NULLE AVEC LE NORTHERN ELECTRIC

Tout près de huit mille personnes se sont rendues au Forum, hier soir, pour assister à l'ouverture de la Ligue des Chemins de Fer et du Téléphone. Le premier programme de la saison a donné deux parties fort intéressantes. Dans la première rencontre le C. P. R. l'emporta sur le C. N. R. par 2 à 0, et la rencontre finale entre Bell Telephone et Northern Electric se termina par 2 à 2. Les deux parties furent furieusement contestées, si l'on considère que pour la première soirée de la saison, quatre punitions majeures furent infligées.

Les joueurs avaient déjà trouvé des comptes à régler et trois de ces punitions vinrent durant les dernières minutes de la première période. Les choses ne furent pas meilleures, Kilby, Alexandre et Hébert reçurent ces punitions. L'autre punition échut à Jimmy Thompson, du Bell, durant la deuxième période. Thompson se crut lésé dans ses droits et passa des remarques à Jean Sauvé alors que celui-ci l'avait envoyé au pénitencier, et Sauvé changea sa punition de mineure en majeure.

Les deux parties furent très dures, et un accident assez grave est arrivé dans la deuxième période. Kane, de la Northern Electric, s'affaissa tout à coup sur la glace, sans que personne n'ait vu ce qui s'était passé. Les joueurs se portèrent à son secours et le relevèrent la figure couverte de sang. Il avait une entaille d'un pouce et demi au-dessus de l'œil. Personne ne fut puni et la chose parut avoir été accidentelle.

La première partie débuta à une allure très rapide. Dès le commencement de la période initiale, Bunney, de la Northern Electric, fut puni alors qu'il fit une belle course individuelle, fit sortir Seed de ses buts, et sembla calculer où placer la rondelle, pour ensuite l'envoyer sur les jambières de Seed. La partie ralentit pour quelques minutes, puis Kilby donna un dur coup à Boulanger. Seed faisait des merveilles, après 13 minutes de jeu, Hippo Gervais fit une course et rendit près du filet, perdit la rondelle, mais Pagé qui le suivait la prit et Seed n'eut pas de chance. Les choses ne furent pas en longueur au commencement de la deuxième période. Alexandre fit une belle course et, rendu à la défense, fut arrêté durement; comme il tombait il passa la rondelle à Hébert qui contourna la défense pour la pousser dans le filet en moins de trois minutes. Alexandre, Hébert et Gaudette continuèrent à donner de la besogne à Seed, tandis que Boulanger n'avait presque rien à faire. Gervais fit ensuite deux belles courses mais ne put compter. Vers la fin de la période, Kerr, du C. N. R. se mit en évidence et Boulanger n'arrêta qu'avec difficulté ses deux lancers consécutifs.

Alexandre et Gaudette se lancèrent à l'attaque dans la dernière période et faillirent compter. Jimmy Kilby donna ensuite un dur coup à Boulanger. En revenant, il tira Wilson au milieu de la glace, mais tomba avant d'arriver. En tombant, il prit la rondelle dans ses mains. Sauf lui, personne ne put donner de la besogne à Kilby, qui se dirigea vers la bande, lança son bâton et se retira dans la chambre des joueurs.

La partie fut alors arrêtée jusqu'à ce qu'il fut revenu sur le banc du pénitencier. Lorsqu'il revint sur la glace les joueurs s'en prirent à lui et il fut arrêté durement à deux reprises. Comme la partie achevait, la bataille s'éleva et Kilby, Alexandre et Hébert reçurent chacun une majeure.

BELL-NORTHERN

Le Northern Electric ne perdit pas de temps à se mettre à la besogne. Dès que la rondelle eut été mise au jeu, Edgecombe s'en empara et déjoua O'Orne en 15 secondes. Durant le premier engagement le Bell ne semblait pas pouvoir se mettre à la besogne, les passes ne se faisaient pas. Reeves du Northern Electric était partout sur la glace, et donna beaucoup de travail à O'Orne. Il brisa aussi plusieurs attaques dangereuses du Bell. Vers la fin de la période il s'empara de la rondelle et fit une course dangereuse, mais passa à Proulx qui se trouvait en meilleure position, et ce dernier déjoua O'Orne pour le deuxième point de la soirée.

Dès le commencement de la deuxième période le Northern se porta de nouveau à l'attaque, mais O'Orne avait maintenant l'oeil ouvert et il fit plusieurs beaux arrêts. Norton, gardien de la Northern, sauva un point alors qu'il arrêta un beau lancer de Jimmy Thompson. Ce dernier compta finalement le premier point du Bell dans les dernières minutes de cette rencontre.

Les joueurs venaient à peine de prendre la glace lorsque le résultat fut égalisé dans la troisième période. Shearer fit une belle course et se rendit jusqu'à Norton. Topp lui enleva la rondelle, mais en voulant l'envoyer en arrière du filet il la lança dedans. Ce point plaça les deux équipes sur un pied d'égalité. Dès que la rondelle fut remise au jeu, Kane s'affaissa et dut être transporté. Quelques minutes plus tard Roland Reeves s'éroula sur la glace. Il se releva cependant et refusa de se retirer et la partie continua aux applaudissements de la foule. Durant les dernières minutes de jeu la rondelle voyagea d'un bout à l'autre de la glace, les deux équipes tentant en vain de prendre l'avantage.

Les étoiles pour les deux rencontres furent, pour le C.P.R., Alexandre, Gaudette et Gervais; pour le C.N.R., Kerr et Kilby. Dans la deuxième

me rencontre Roland Reeves du Northern Electric et Jimmy Thompson du Bell Telephone se divisèrent les honneurs.

PREMIERE PARTIE

Alignement des équipes:

C.P.R.	but	C.N.R.
Boulanger	déf.	Seed
Busswell	déf.	Powell
Gervais	déf.	Lee
Scotland	centre	Kilby
Wilson	ailier	Connelly
Brydson	ailier	Taylor

Substituts:

C.P.R.: Alexandre, Gaudette, Page, Gravel, Hébert, Vennor, Boyd, Sinclair.

C.N.R.: Kerr, Hyndman, Currie, Mongeon, Halbert, Shute.

Arbitres: Sauvé et Campbell.

SOMMAIRE

Première période

1—C.P.R., Page	13.35
2—C.P.R., Hébert	2.20
3—Troisième période	
4—Pas de point.	

DEUXIEME PARTIE

Alignement des équipes:

BELL	but	NORRHOEN
O'Orne	déf.	Seale
Weir	centre	Proulx
Thompson	avant	Reeves
Valois	avant	Kane

Substituts:

Bell: Auburn, Anderson, O'Grant, Harnott, Thibault, Kelly, Young.

Northern: Lynch, Wheeler, Edgecomb, Donnelly, Jopp, McMullen.

SOMMAIRE

Première période

1—Northern, Edgecombe	15
2—Northern, Proulx	15.24
3—Bell, Thompson	16.44
4—Bell, Shearer	1.58

Trois parties dans la N.H.L.

Il n'y a que trois parties ce soir dans la Ligue de Hockey Nationale. Le New York American joue à Chicago; Philadelphie va à Ottawa et le Canadien reçoit le New-York Rangers. Les arbitres seront: A Montréal: Corbeau et Wagner. A Chicago: Ion et Goodman. A Ottawa: Mallinson et Daignault.

La course aux honneurs des deux sections de la Nationale devient de plus en plus contestée et dans le moment on peut dire que tous les clubs, peut-être à l'exception de Philadelphie, ont des chances de finir dans l'argent. Dans la section canadienne il n'y a que deux parties entre le premier et ceux qui sont en dernière place. Dans la section américaine, il n'y a qu'une partie en tête, c'est Chicago, qui est en tête, et Detroit et Rangers, qui sont troisième et quatrième, tandis que Boston est deuxième avec neuf points.

La partie de ce soir pourrait fort bien apporter une égalité pour la première place dans la section canadienne. Toronto est inactif et si le Canadien triomphe du New-York Rangers, Bleu Blanc Rouge et Maple Leafs auront chacun dix points à leur actif. Le Canadien va sûrement être stimulé par cette possibilité et il est certain qu'il va faire de son mieux pour disposer du club de Lester Patrick.

Il est probable qu'Armand Mondou sera en assez bonne condition pour prendre part à la partie de ce soir. Il ne jouera peut-être pas bien longtemps mais il sera tout de même à son poste. Wildore Larchelle continue de prendre du mieux et il jouera probablement dimanche prochain à New-York. Ces deux joueurs ont patiné au Forum l'hiver dernier, et ils semblent bien remis de leurs récentes blessures subies à Chicago il y a une dizaine de jours.

Les partisans du Canadien vont aussi s'intéresser à la partie de la Capitale, où les Sénateurs jouent avec les Quakers. Si le Canadien était défait ici et que Ottawa l'emporte, ce serait le Canadien qui passerait en deuxième place de la section canadienne.

La Ligue Laurentienne

Les gérants de chaque équipe rivalisent de zèle et de diplomatie pour s'adjoindre la crème des amateurs. Le Côte-des-Neiges, fort de son championnat chèrement gagné l'hiver dernier, regarde avec une certaine suffisance les équipes de la plaine: Saint-Laurent, etc. Mais il est arrivé ceci que le Cartierville a rangé autour de son fanion un fort groupe de partisans de Bordeaux, le vieil adversaire du Côte-des-Neiges et du Saint-Laurent. Ce dernier, pris entre ces deux bastions et formidablement décidé à faire baisser pavillon à l'un et à l'autre a tout intérêt à les laisser s'entredéchirer. Il agira en temps opportun. Pour l'instant c'est surtout vers le vieux Pointe-Claire, un redoutable adversaire du passé, que se porte son attention belliqueuse. Mais il sait qu'il ne peut être longtemps en paix, derrière lui il entend le cri de guerre du Saint-Paul de la Croix qui veut signaler son entrée en lice par une série de victoires retentissantes. Nous sommes déjà embarrassés pour distinguer entre tous ces groupes le détenteur probable de la coupe. Ce sera bien autre chose quand on saura que la Sainte-Dorothée est un adversaire redouté et à bon droit. On sait que cette équipe paraissait compte un nombre considérable de partisans. Elle aura toujours pour l'aider à la victoire une série de supporters enthousiastes qui ne laisseront pas en paix les adversaires. Devant une telle organisation le gérant du Côte-des-Neiges peut regarder avec inquiétude la coupe d'argent, symbole de ses rêves. Il pourrait bien se voir forcé de céder à un ennemi supérieur.



La DIXIE

FAIT APPRECIER DAVANTAGE

les sports... les réunions sociales... toutes les bonnes choses de la vie... Les Dixies, en effet, ont tout ce qu'il faut pour satisfaire les gens en quête d'une cigarette virginiennne de qualité supérieure... elles sont douces, fraîches, odorantes... la première bouffée vous dit pourquoi on les désigne comme les cigarettes donnant le plus de plaisir à fumer au Canada... bien roulées, elles se fument donc bien!

LA CIGARETTE SUPÉRIEURE

COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"

Les équipes. A cause de cette disposition, on est assuré de voir toujours à l'heure laurienne un fort groupe d'amateurs applaudir au succès de leurs.

Cela est d'autant plus certain que les commodités de transport par tramways, autobus ou automobiles sont très favorables. La glace s'en vient et avec elle le premier coup de sifflet qui inaugure les activités du circuit laurien. A qui la première victoire? L'ouverture est fixée au 10 décembre.

Le club Saint-Laurent

Dans une assemblée récente, le club Saint-Laurent a élu ses officiers pour l'année 1930-31. Membres honoraires: le R. Père Edouard Laurin, C.S.C., curé de Saint-Laurent; M. le notaire G.-P. Laurin, député de Jacques-Cartier; M. le colonel Smart, député de Westmount; M. le juge P. Gousineau, M. Edouard Gohier, maire de Saint-Laurent, M. Odilas Goyer, président de la société d'agriculture du comté de Jacques-Cartier; M. Léonard Harris, échevin de Saint-Laurent; M. Ludger Allard, président de la société St-Vincent de Paul; M. Urgel Crevier, maire de la paroisse de Saint-Laurent.

Directeurs actifs: MM. Xavier Beaulieu, échevin de St-Laurent; Donatien Gagnon, Edouard Lamer, Gilbert Gohier, Ludger Boyer, Harry Rochon, Charles Rochon, Horace Gohier, Jacques Dorais, Allen Millar, Godefroy Labelle, Henri Valade, Henri Lapointe, Laurent Cousineau, David Millar, Léopold Groulx, Hercule Jasmin, gérant, Olivier Gohier, assistant, et Paul Trudeau.

AU "CLUB DE PUBLICITÉ"

UNE CAUSERIE SUR LA PUBLICATION A LA RADIO

M. W. Frank Prendergast, publiciste de l'Imperial Oil Company Ltd., a donné une causerie hier devant le Club de publicité. Il a parlé, en y mettant beaucoup d'humour, de la publicité par radio. Il a signalé des difficultés de tout genre que doit surmonter l'organisateur de programmes radiophoniques. L'Imperial Oil est une des compagnies qui font le plus de publicité par radio et M. Prendergast a relaté quelques-unes de ses expériences.

Bien que la radio soit un facteur puissant de publicité il ne faut pas se faire d'illusion, il ne remplace pas tout. M. Prendergast croit que la radio ne remplace pas le journal sous ce rapport et dit que s'il avait à choisir entre les deux il s'enfermerait au journal.

L'annonce directe doit être brève à la radio et être proportionnée: ne pas durer dix minutes sur un programme d'une demi-heure. Une maison qui annonce dans tout le pays a intérêt à irradier ses programmes en série, mais il faut être vigilant, voir à ce que chaque poste entre en jeu au bon moment et continue le programme tout le temps convenu, voir au bon fonctionnement de l'outillage compliqué requis, à l'acoustique des salles d'émission, voir à l'élimination des bruits insolites que le microphone répète traitement et surveiller sous ce rapport "les musiciens qui ne peuvent pas passer cinq secondes sans accorder leurs instruments", etc., etc. Une autre difficulté de l'émission en série c'est qu'il y a quatre heures de différence d'une extrémité du pays à l'autre, ce qui complique le choix de

La Commission métropolitaine

La Commission métropolitaine de Montréal présentera à la législature un bill pour faire amender sa charte. Le principal amendement demandé, c'est l'autorisation pour les municipalités intéressées de fixer au premier janvier le commencement de leur année financière. Cet amendement de date du début de l'année fiscale, le rôle de cotisation foncière et scolaire pourra être soit de moins, soit de plus d'un pour arriver au 31 décembre.

Les autres amendements demandés intéressent exclusivement Montréal-Nord, Montréal-Est et Mont-Royal.

Salle d'asile Saint-Vincent de Paul

Partie de cartes à l'occasion du 75e anniversaire de fondation de cette maison, ce soir, à 8 h. 30, sous le patronage de M. Tancredi Fortin, échevin. Cette partie de cartes aura lieu à la salle St-Pierre, entrée rue Panet. Nombreux prix. Cartes en vente aux nos 1182 et 980 rue Visitation, tél. Ch. 1521, Ch. 6342.

ANNONCE MUNICIPALE

Aux chômeurs

TOUTES les PERSONNES (hommes ou femmes), actuellement sans emploi et résidant dans les limites de la cité, sont priées de se présenter, dans la SEMAINE du 8 au 13 DECEMBRE COURANT, dans les différents POSTES de POLICE de la ville ou aux AUTRES ENDROITS dont la liste sera publiée d'ici là, et à y fournir tous les renseignements qu'on pourra leur demander relativement à leur situation.

Au conseil d'Outremont

LE SERVICE DES TRAMWAYS — L'OBSERVANCE DES REGLEMENTS DE CIRCULATION — DEUX ARBRES DE NOEL ILLUMINES

Le conseil municipal d'Outremont s'est réuni hier soir; M. le maire Beaubien présidait, et les échevins Ernest Pitt, A. Dansereau, Chs Bourassa, A.-A. Grothé, Emile Vaillancourt et E.-W. Sayer étaient présents.

On a discuté assez longuement du service de tramway; selon les rapports détaillés présentés la compagnie n'a pas donné, dans la Côte Sainte-Catherine, de service qui comporte le contrat. La commission des tramways a déjà fait une suggestion à Outremont en vue de l'amélioration du service; elle demande que la ville d'Outremont permette à la compagnie de faire tourner ses voitures au carré Victoria au lieu d'aller retourner au carré Youville. La question a été laissée en suspens jusqu'à la prochaine séance.

Le conseil a décidé de continuer à sévir contre les automobilistes qui n'observent pas les règlements de circulation. Le maire a fait remarquer qu'à présent les gens sont habitués aux enseignes "Arrêtez", qui sont placées le long du boulevard et aux endroits dangereux; les piétons comptent que les voitures s'arrêteront à ces endroits et il est important de faire observer ce règlement, de même que ceux des lumières la nuit, du stationnement et de la vitesse. Au cours du mois dernier, 133 automobilistes ont été condamnés à l'amende pour avoir enfreint les règlements.

On a proposé d'installer deux arbres de Noël illuminés devant l'hôtel de ville, et un rue Bloomfield, de Noël au Jour de l'An, à la fois pour l'agrément des citoyens et comme publicité. Le conseil a approuvé le projet et invite les citoyens à coopérer en plaçant des arbres illuminés devant leurs demeures.

Le conseil a approuvé la réhomologation du plan de la Cité d'Outremont. On a donné instruction à M. Emile Lacroix, gérant de la vil-

Victoire travailliste

M. JAMES HALL REMPORTE LA VICTOIRE SUR UN CANDIDAT LIBERAL JUIF ET SUR UN CANDIDAT CONSERVATEUR EN ANGLETERRE

Londres, 4. (S.P.C.) — Le candidat travailliste, James Hall, a remporté hier la victoire dans la circonscription de Whitechapel, Londres, où il se tenait une élection partielle. Voici de quelle façon le vote s'est partagé: James Hall, travailliste, 8,544; Barnett Janner, 7,445; T.-L.-E. Guinness, conservateur, 3,735; Pollitt, communiste, 2,106. La majorité du gouvernement n'est plus que de 1,099 votes; il obtenait 13,000 votes sur 21,000 en 1929, tandis qu'il n'en obtenait plus que 8,500 hier.

Whitechapel est un des quartiers pauvres de Londres. La campagne s'y est faite sur la question de Palestine, car il y a 14,000 Juifs dans la circonscription. Le candidat libéral était un nommé Barnett Janner, un Juif et un Sioniste en vue, que les paroles de son chef, M. Lloyd George, mettaient en excellente posture vis-à-vis de ses compatriotes. On sait, en effet, que le chef libéral a accusé le gouvernement travailliste de violer les promesses de la déclaration Balfour qui engageait la Grande-Bretagne à faire de la Palestine un foyer national juif.

Le candidat conservateur, T.-L.-E. Guinness, est un jeune homme de 24 ans qui en est à sa deuxième campagne dans Whitechapel et qui s'est fait remarquer par son courage et son travail acharné dans l'intérêt de la cause conservatrice dans une division où il n'y a pratiquement pas d'espoir. M. Hall, le vainqueur, voit dans sa victoire une preuve que les électeurs sont convaincus qu'il n'y a que le gouvernement travailliste qui puisse régler les problèmes de l'heure.

Je, de voir à l'installation d'une patinoire dans le quartier sud; M. Lacroix représentera la ville au congrès de l'American Roadbuilders' Association, à Saint-Louis, Mo., le 12 décembre.

L'abbé Boileau apostrophé

UN GROUPE DE COMMUNISTES TROUBLE LA REUNION CONVOCUEE PAR L'ALLIANCE CANADIENNE DU VOTE DES FEMMES ET A LAQUELLE L'ABBE AIME BOILEAU DONNAIT UNE CONFERENCE — INTERRUPTION ET CHAHUT — LA MUSIQUE APAISANTE

M. l'abbé Aimé Boileau a été l'objet d'apostrophes de la part d'un groupe de communistes qui s'étaient rendus assister à la conférence qu'il a donnée hier soir devant l'Alliance Canadienne pour le vote des femmes, dans la salle du Café Saint-Jacques. Mlle Idola Saint-Jean, présidente de l'Alliance, pour maintenir l'ordre, n'a pas cru mieux faire que de demander au groupe de dames qui devaient faire de la musique, de saisir leurs instruments et de jouer à tour de bras afin de noyer le chahut sous un flot d'harmonie apaisante.

L'Alliance avait elle-même demandé à M. l'abbé Boileau, qui est directeur des Oeuvres sociales, de parler du communisme afin de neutraliser l'effet d'une manifestation rouge qui aurait eu lieu à l'assemblée précédente.

Hier soir, la séance était commencée et tout allait bien, lorsqu'un groupe d'hommes, jeunes pour la plupart, entrèrent dans la salle et prirent des sièges à l'arrière. Le conférencier parlait précisément à ce moment-là de communisme et il était en train de démontrer qu'en vertu de ce système on conduisait le peuple comme s'il était un enfant, qu'on ne laissait pas aux individus la liberté de poser des actes comme individus, qu'on exerçait une dictature despotique sur tous leurs travaux et qu'on leur refusait le droit de passer des contrats. Il rappela d'une façon détaillée les mauvais traitements et la persécution infligés aux membres du clergé en Russie, lesquels furent publiés dans les journaux au fur et à mesure qu'ils se sont produits.

Comme M. l'abbé Boileau allait terminer sa conférence, un homme se leva à l'arrière et posa quelques questions au conférencier. M. Boileau lui répondit apparemment d'une façon bien satisfaisante, puisque l'interrogateur se rassit.

Emile Godin, secrétaire de l'Université Ouvrière, se leva à son tour et demanda à M. Boileau ce qu'était le bolchevisme. Celui-ci répondit qu'il ne pourrait donner l'étymologie du mot, mais qu'on peut voir ce qu'était le bolchevisme en constatant ce qui se passe en Russie, qui est sous la férule des bolchevistes.

"Comment, vous ne savez pas ce qu'est le bolchevisme et vous venez ici essayer de parler de bolchevisme?" lança M. Godin du fond de la salle, en brandissant dans sa main une liasse de papiers. Ses compagnons se mirent alors à taper des pieds et des mains et à crier en signe d'approbation des paroles de leur secrétaire.

M. Boileau répète alors avec fermeté mais posément, ce qu'il vient de dire.

"Êtes-vous déjà allé en Russie?" demande alors M. Godin, dont les yeux tremblotent sous le coup de l'énerverment et de l'exaltation.

"Non, je n'y suis pas allé", dit M. l'abbé.

"Mais vous, y êtes-vous déjà allé en Russie?" rétorque M. Boileau, en prenant à son tour l'offensive. Les éclats de rire que cette question provoque dans la salle couvrent de confusion le secrétaire de l'Université Ouvrière et le convainquent qu'il vaut mieux, pour lui, reprendre son siège. Mais ce ne fut pas pour longtemps, et peu après, il voulut revenir à la charge, mais sans succès. Les dames frappaient des mains, et c'est à ce moment que, craignant que les choses ne s'enveniment, Mlle Saint-Jean commanda à ses artistes de faire de la musique, de cette musique qui a la réputation d'adoucir les moeurs.

L'effet fut merveilleux. Les disciples de M. Godin eurent vite le sourire aux lèvres, se mirent à battre la mesure de leurs pieds, et pour un moment on se demanda si l'assemblée n'allait pas finir en bal improvisé.

Mme J.-E. Blanchard a chanté et Mlle Germaine Fortier l'accompagna. Mlle Hélène Forest a donné lecture d'un document, et Mlle M. Auclair a remercié M. Boileau.

A la suggestion de Mlle Saint-Jean, on a résolu d'adresser une lettre de félicitations à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, M. G.-H. Carroll, pour avoir inséré dans son discours du trône, le passage qui a trait à l'amendement du code civil en ce qui concerne les femmes.

Avant la dispersion des personnes présentes à l'assemblée, Mlle Saint-Jean a déclaré que l'Alliance est fort indignée de voir que des chahuteurs qui avaient semé du trouble à l'assemblée précédente, s'étaient montré la tête de nouveau et avaient fait encore une fois des leurs. "Nous ne pensons pas qu'ils reviendraient, dit Mlle Saint-Jean, car ils n'avaient pas été bien reçus la dernière fois. Nous ne désirons pas fermer la porte de nos assemblées aux hommes, car ils ont besoin d'être éduqués sur les questions féminines, mais nous aurions certainement demandé à ceux qui sont venus ce soir de retourner chez eux, si nous avions su plus tôt qu'ils étaient."

Le "Shamrock" a failli périr

New-York, 4 (S.P.C.) — Le "New-York Times" déclare que le "Shamrock V", le yacht de sir Thomas Lipton qui fut défilé dans la lutte pour la coupe America, a bien failli périr au cours de son voyage de retour en Angleterre. Il a failli beaucoup de courage aux membres de l'équipage pour tenir pendant dix-sept jours de tempête, alors que l'eau pénétrait dans la cale, que toutes les provisions avaient été avariées par l'eau.

Le C. N. R. dans le nord

M. HUNGERFORD, VICE-PRESIDENT DE LA COMPAGNIE, DONNE DES EXPLICATIONS SUR LE PROJET DE LIGNE ENTRE LA LONGUE-POINTE ET EASTERN JUNCTION

Dans une déclaration, M. S.-J. Hungerford, vice-président du Canadien National, directeur des services de l'exploitation et de la construction, donne une explication des plans de la ligne entre Longue-Pointe et Eastern Junction, qui fait partie du grand projet de terminus du Canadien National, terminus qui coûteront \$50,000,000. Cette déclaration, dit M. Hungerford, est faite parce que les officiers de la compagnie croient juste de donner à la population du nord de la ville tous les renseignements qu'ils peuvent désirer sur cette ligne.

A la demande de l'Association des citoyens de la paroisse Saint-Paul de la Croix, deux hauts fonctionnaires de la compagnie ont assisté à une assemblée de cette organisation mardi soir. Ces représentants du Canadien National, fait remarquer M. Hungerford, étaient prêts à donner les renseignements désirés par les membres de l'Association, mais les interruptions de quatre membres du conseil municipal présents à la réunion empêchèrent les citoyens de cette partie de la ville d'entendre l'exposé des faits et on a jugé bon de leur donner, par l'intermédiaire de la presse, les renseignements désirés. Voici la déclaration de M. Hungerford:

"Mardi soir dernier l'Association des citoyens de la paroisse de Saint-Paul de la Croix convoqua une assemblée dans le but de se renseigner sur cette partie des plans des terminus de Montréal du Canadien National qui comprend une ligne qui sera construite de Longue-Pointe à Eastern Junction. A la demande de cette Association de citoyens, deux représentants du Canadien National étaient présents pour expliquer les détails de la ligne. Des interruptions continuelles par quatre membres du conseil municipal, dont trois font partie du comité exécutif, firent que l'assemblée ne put obtenir les renseignements qu'elle avait demandés. C'est pourquoi, en toute justice pour les citoyens qui assistaient à l'assemblée et qui furent privés de ces renseignements, ainsi que pour les autres citoyens qui s'intéressent aux grands plans des terminus, il est désirable de publier les principaux faits concernant cette ligne.

BUT

"Le but de la ligne Longue-Pointe-Eastern Junction est de permettre un raccourci direct entre les gares de l'Est et de l'Ouest que la compagnie possède sur l'île de Montréal. Le seul raccourci actuel s'opère par un circuit de 108 milles de long. Dans ces conditions l'exploitation efficace du réseau dans la région de Montréal est impossible et un nouveau raccourci doit être effectué.

"En étudiant le plan d'ensemble des terminus du Canadien National, l'on s'aperçoit qu'il fait converger tous les trains du réseau circulant au nord du Saint-Laurent à un point de concentration qui est Eastern Junction, en arrière de la montagne, et tous les trains en provenance du sud à un point de concentration qui est Saint-Lambert. La ligne de ceinture Longue-Pointe-Eastern-Junction fait donc partie intégrante du plan d'ensemble et est nécessaire pour le compléter. La route alternative suggérée via le port a été étudiée attentivement, a été finalement rejetée à cause des difficultés techniques qu'elle proposait et parce que la dépense impliquée était si colossale qu'elle n'était plus pratique.

SERVICES AMELIORES

"La nouvelle ligne permettra à la compagnie d'offrir au public des services de voyageurs et de marchandises grandement améliorés. Elle permettra de réaliser l'économie d'un jour dans la livraison de toutes les marchandises qui doivent être transportées d'un bout de la ville à l'autre, ce dont bénéficieront entre autres plusieurs industries installées dans l'est de la ville. On rendra aussi possible la création de nouveaux services de voyageurs directs et omnibus. Les voyageurs pourront monter et descendre à une gare située à la rue Hochelaga, à la Longue-Pointe, aux gares de la ligne de ceinture et à la grande gare centrale.

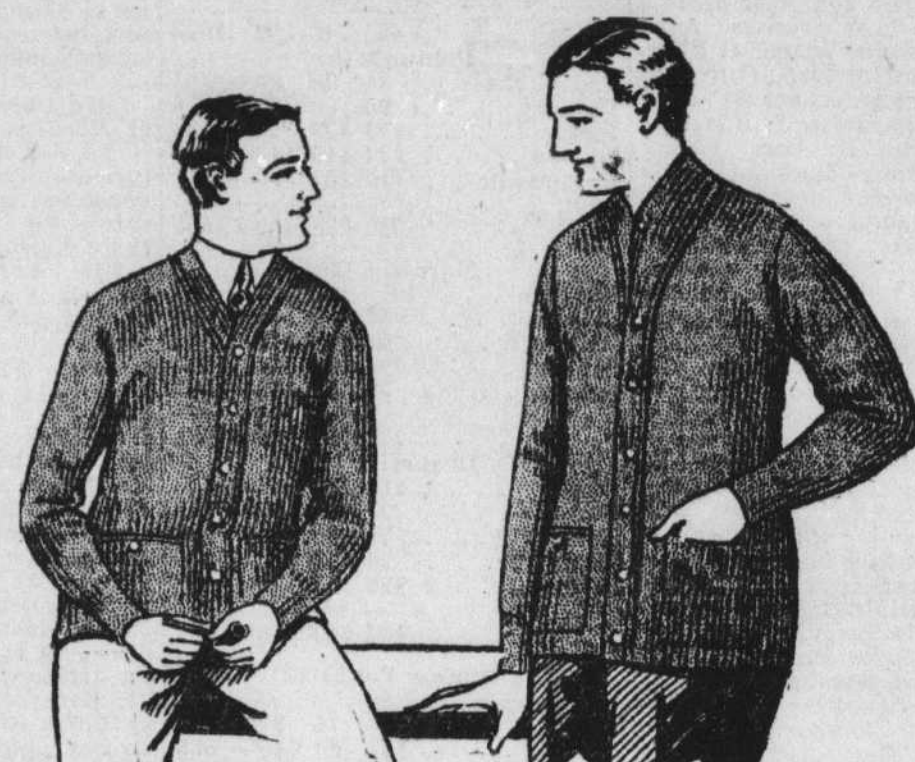
"Cette ligne ouvrira aussi à l'industrie un vaste secteur de terrain bas dans les environs de Moisson's Creek, secteur qui ne convient pas à un quartier résidentiel. Les nouvelles usines donneront un essor nouveau aux banlieues de résidence, ce qui aidera à la prospérité de Montréal et donnera une plus-value aux terrains voisins.

MANQUE DE VOIES FERREES

"A l'heure actuelle, la partie nord de la ville souffre du manque de chemins de fer. Les matériaux de construction, le charbon, les marchandises domestiques doivent être transportés des lignes de chemin de fer existantes sur de longues distances et naturellement le coût supplémentaire de ce transport est défrayé par la population. La nouvelle ligne rendra possible de livrer les marchandises dans le nord de la ville aussi commodément que dans toute autre partie de la ville et au grand avantage de ces quartiers.

"En arrêtant les plans de cette ligne, les ingénieurs de la compagnie ont voulu prévoir les besoins du district résidentiel intéressé. L'emprise de la ligne passe actuellement à travers un terrain en grande partie vague, mais afin de ne pas gêner la croissance de ces quartiers la ligne empruntera un remblai élevé entre un point à l'est de la rue Pie IX, à un point à l'ouest de la voie Mile-End-Bordeaux, du C. P. R. Ceci, pour faciliter la suppression des traversées à niveau. Toutes les grandes rues

Cheez DUPUIS Rues Ste-Catherine—St-André—Dumontigny—St-Christophe — Plateau 5151 Pour ceux et celles qui veulent cette année donner (ou se faire!) des étrennes pratiques "HI-LO-V", Le ROI des VESTONS de LAINE LE CHANDAIL QUE TOUT HOMME PORTERA AVEC PLAISIR ET CONFORT



Il n'est pas de meilleur temps pour remettre sous les yeux du public les qualités qui ont fait surnommer ce vêtement le "roi des vestons" de laine. Son nom vient de son encolure en V, caractérisée par un collet breveté qui peut se porter à la fois relevé (high="hi") ou rabattu (low="lo")—Mais ce col, que l'on ne trouve pas sur les autres chandails, n'est pas le seul avantage du "Hi-Lo-V". Sa confection parfaite, sa coupe impeccable, ses nuances sobres, la finesse du tricot et la qualité de la laine sont d'autres avantages depuis longtemps reconnus. Tout homme, tout jeune homme a besoin d'un "Hi-Lo-V". Tricot de jersey, laine et coton, ou tricot pure laine, en noir, gris Oxford, chameau, "lovat" ou bruyère. — Tailles: 34 à 44.

Dupuis Frères J.-M. DUPUIS, prés. honoraire ALBERT DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, occ.-trés.

VERDUN Une Nouvelle Succursale de La Banque d'Epargne De la Cité et du District de Montréal Ouverte ce jeudi 4 décembre 1930 - Bureau temporaire - 4222, rue WELLINGTON, près de l'avenue GALT

Maisons d'éducation ERNEST LAVIGNE Organiste à St-Jean-Baptiste Professeur de piano, orgue, théorie, solfège 958, avenue Duluth est Tel. Frontenac 3366 Montréal Section St-Jean-Baptiste Les membres de la section Saint-Arsène de la Société Saint-Jean-Baptiste sont priés de prendre note que l'assemblée qui devait avoir lieu, ce soir, a été remise à vendredi, le 5, à 8 h. 15, dans le sous-sol du presbytère, Saint-Arsène. Cela est dû au fait que le congrès du 27 novembre se continuera ce soir.

FOURRURES Lorsque la neige aura peint de blanc la nature, qu'aux rafales du vent vous vous sentirez frileuse... n'appréciez-vous pas le moelleux confort d'un chaud manteau de fourrure? L'hiver, ses réunions sportives et mondaines, ses fêtes... sera parfait pour vous si votre toilette est complétée par ce gracieux chef-d'oeuvre de chic et de distinction: une création de fourrure Desjardins... CHAS DESJARDINS & Co 1170, rue Saint-Denis Montréal. Le plus grand magasin de fourrures au détail du monde entier

